National Defence / Défense nationale

CANADIAN ARMED FORCES / FORCES ARMÉES CANADIENNES

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

2016-2017

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2016.
No de cat. D3-30F-PDF
ISSN 2292-3896
Titre-clé : Rapport sur les plans et les priorités (Canada. Ministère de la défense nationale)
Ce document est disponible sur le site internet au www.forces.gc.ca
This publication is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE 1

SOMMAIRE EXÉCUTIF 3

SECTION I : VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION 9

PROFIL DE L'ORGANISATION 9
CONTEXTE ORGANISATIONNEL 10
DÉPENSES PRÉVUES 22
HARMONISATION DES DÉPENSES AVEC LE CADRE PANGOUVERNEMENTAL 23
TENDANCES RELATIVES AUX DÉPENSES DU MINISTÈRE 25
DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ 26

SECTION II: ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 27

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LES OPÉRATIONS ET SERVICES DE LA DÉFENSE AMÉLIORENT LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ, ET PROMEUVENT LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS 27
PROGRAMME 1.0: OPÉRATIONS DE SOUTIEN ET DE COMBAT DE LA DÉFENSE 27
SOUS-PROGRAMME 1.1: OPÉRATIONS NATIONALES ET CONTINENTALES DE LA DÉFENSE 29
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.1.1: OPÉRATIONS DE DÉFENSE DU CANADA CONTRE LES MENACES ARMÉES 30
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.1.2: OPÉRATIONS CONTINUES DE DÉFENSE, DE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SOUVERAINETÉ DU CANADA 30
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.1.3: OPÉRATIONS CONTINUES DE LA DÉFENSE PAR L'INTERMÉDIAIRE DU NORAD 31
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.1.4: OPÉRATIONS CONTINUES CONTINENTALES DE LA DÉFENSE EN COOPÉRATION AVEC LES ÉTATS-UNIS 33
SOUS-PROGRAMME 1.2: OPÉRATIONS DE COMBAT INTERNATIONALES 34
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.2.1: OPÉRATIONS INTERNATIONALES MENÉES DURANT UNE PÉRIODE PROLONGÉE 35
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.2.2: OPÉRATIONS INTERNATIONALES D'INTERVENTION DE CRISE ET D'URGENCE 36
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.2.3: OPÉRATIONS CONTINUES DE LA DÉFENSE DANS LE CADRE DES ENGAGEMENTS PERMANENTS DE L'OTAN 37
SOUS-PROGRAMME 1.3: OPÉRATIONS CENTRALISÉES CONTINUES ET HABILITATION OPÉRATIONNELLE 38
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.3.1: COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES 39
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.3.2: OPÉRATIONS CONTINUES DE RENSEIGNEMENT DE LA DÉFENSE 40
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.3.3: SERVICES DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL 42
SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.3.4: DIPLOMATIE MILITAIRE ET ENGAGEMENT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE 43
PROGRAMME 2.0: SERVICES DE LA DÉFENSE ET CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT 44
SOUS-PROGRAMME 2.1: OPÉRATIONS DE SECOURS AUX SINISTRÉS ET OPÉRATIONS HUMANITAIRES 45
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.1.1: OPÉRATIONS D'INTERVENTION ET D'ASSISTANCE NATIONALES ET CONTINENTALES 46
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.1.2: OPÉRATIONS INTERNATIONALES D'ASSISTANCE HUMANITAIRE ET D'INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE 47
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.1.3: OPÉRATIONS D'ÉVACUATION DE NON-COMBATTANTS 48
SOUS-PROGRAMME 2.2: SERVICES DE LA DÉFENSE RELATIFS À LA SÉCURITÉ ET À LA SÛRETÉ DES CANADIENS 49
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.2.1: OPÉRATIONS DE CONTRE-TERRORISME, DE RÉPONSE AUX ÉVÉNEMENTS TERRORISTES ET DE GESTION DES CONSÉQUENCES 50
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.2.2: OPÉRATIONS D'ASSISTANCE LORS D'ÉVÉNEMENTS MAJEURS AU CANADA 51
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.2.3: COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET SAUVETAGE 52
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.2.4: OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE 52
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.2.5: SERVICES DE LA DÉFENSE FOURNIS À D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES 53
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.2.6: PROGRAMME CANADIEN DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ 54
SOUS-PROGRAMME 2.3: SENSIBILISATION ET HÉRITAGE MILITAIRE 55
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.3.1: SENSIBILISATION, HÉRITAGE ET HISTOIRE MILITAIRE 56
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.3.2: PROGRAMME JEUNESSE 57
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2: LA DÉFENSE DEMEURE CONTINUELLEMENT PRÉPARÉE À S'ACQUITTER DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES SERVICES DE LA DÉFENSE EN CONFORMITÉ AVEC LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS 59
PROGRAMME 3.0: PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE DE LA DÉFENSE PRÊTS À L'ACTION 59
SOUS-PROGRAMME 3.1: MAINTIEN DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE 60

SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.1: RÔLES MARITIMES – MAINTIEN DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE 61
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.2: RÔLES TERRESTRES – MAINTIEN DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE 62
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.3: RÔLES AÉROSPATIAUX –MAINTIEN DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE 63
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.4: RÔLES LIÉS AUX OPÉRATIONS SPÉCIALES –MAINTIEN DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE 64
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.5: RÔLES COMMUNS ET INTERARMÉES – MAINTIEN DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE 65
SOUS-PROGRAMME 3.2: ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS DE FORCE 66
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.1: ENVIRONNEMENT MARITIME – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION 67
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.2: ENVIRONNEMENT TERRESTRE – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION 68
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.3: ENVIRONNEMENT AÉROSPATIAL – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION 69
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.4: OPÉRATIONS SPÉCIALES – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION 70
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.5: ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION INTERARMÉES 71
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.6: ENTRAÎNEMENT D'INTEROPÉRABILITÉ INTERNATIONALE ET NATIONALE 72
SOUS-PROGRAMME 3.3: PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE 73
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.1: ENVIRONNEMENT MARITIME – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE 74
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.2: ENVIRONNEMENT TERRESTRE – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE 75
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.3: ENVIRONNEMENT AÉROSPATIAL – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE 76
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.4: OPÉRATIONS SPÉCIALES – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE 77
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.5: ENVIRONNEMENT COMMUN ET INTERARMÉES – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE 78
SOUS-PROGRAMME 3.4: PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE 79
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.1: ENVIRONNEMENT MARITIME – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE 80
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.2: ENVIRONNEMENT TERRESTRE – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE 81
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.3: ENVIRONNEMENT AÉROSPATIAL – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE 82
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.4: FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE 83
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.5: ENVIRONNEMENT COMMUN ET INTERARMÉES - PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE 84
PROGRAMME 4.0: PRODUCTION DES ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ DE LA DÉFENSE 85
SOUS-PROGRAMME 4.1: CYCLE DE VIE DU PERSONNEL MILITAIRE ET DE L'ORGANISATION 86
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.1: PERSONNEL MILITAIRE - GESTION DU PORTEFEUILLE DE LA FORCE RÉGULIÈRE 87
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.2: PERSONNEL MILITAIRE - GESTION DU PORTEFEUILLE DE LA FORCE DE RÉSERVE 88
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.3: PERSONNEL MILITAIRE - RECRUTEMENT 89
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.4: PERSONNEL MILITAIRE - TRANSITION ET LIBÉRATION 90
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.5: PERSONNEL MILITAIRE - PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL 91
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.6: PERSONNEL MILITAIRE - INSTRUCTION RELATIVE À LA PROFESSION 92
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.7: PERSONNEL MILITAIRE - SOUTIEN MORAL ET BIEN-ÊTRE 93
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.8: PERSONNEL MILITAIRE - SOINS DE SANTÉ 94
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.9: ORGANISATION - SÉCURITÉ, PROTECTION, JUSTICE ET SÛRETÉ 95
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.10: PERSONNEL MILITAIRE ET ORGANISATION - COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES 96
SOUS-PROGRAMME 4.2: CYCLE DE VIE DU MATÉRIEL 97
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.1: MATÉRIEL - GESTION DU PORTEFEUILLE 99
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.2: MATÉRIEL - ACQUISITION 100
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.3: MATÉRIEL - MISE À NIVEAU ET INTÉGRATION D'ÉQUIPEMENT 101
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.4: MATÉRIEL - DESSAISISSEMENT ET ALIÉNATION 102
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.5: MATÉRIEL - GÉNIE, ESSAI, PRODUCTION ET MAINTENANCE 103
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.6: MATÉRIEL - GESTION DE L'INVENTAIRE ET DISTRIBUTION 104
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.7: MATÉRIEL - COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES 105
SOUS-PROGRAMME 4.3: CYCLE DE VIE DES BIENS IMMOBILIERS 106
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.1: BIENS IMMOBILIERS - GESTION DU PORTEFEUILLE 107
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.2: BIENS IMMOBILIERS - ACQUISITION 108
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.3: BIENS IMMOBILIERS - DESSAISISSEMENT ET ALIÉNATION 108
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.4: BIENS IMMOBILIERS - EXPLOITATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION 109

SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.5: BIENS IMMOBILIERS - ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT 110
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.6: BIENS IMMOBILIERS - COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES 111
SOUS-PROGRAMME 4.4: CYCLE DE VIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION 112
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.1: SYSTÈMES D'INFORMATION - GESTION DU PORTEFEUILLE 113
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.2: SYSTÈMES D'INFORMATION - ACQUISITION, DÉVELOPPEMENT ET DÉPLOIEMENT 114
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.3: SYSTÈMES D'INFORMATION - GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET SOUTIEN AUX UTILISATEURS 115
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.4: SYSTÈMES D'INFORMATION - COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES 116
PROGRAMME 5.0: RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT CONCERNANT LES CAPACITÉS DE LA DÉFENSE 117
SOUS-PROGRAMME 5.1: CONCEPTION, INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE CAPACITÉ 118
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.1.1: CONCEPTION ET GESTION DES CAPACITÉS 119
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.1.2: DÉVELOPPEMENT DE LA DOCTRINE ET DES CONCEPTS ET ESSAIS SUR LA CONDUITE DE LA GUERRE 120
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.1.3: DÉVELOPPEMENT ET INTÉGRATION DES SCIENCES ET DES SYSTÈMES 121
SOUS-PROGRAMME 5.2: ORIENTATION STRATÉGIQUE ET SOUTIEN À LA PLANIFICATION 122
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.2.1: SOUTIEN À LA PLANIFICATION DES CAPACITÉS STRATÉGIQUES 123
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.2.2: SOUTIEN À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA POSTURE DE LA FORCE 125
PROGRAMME 6.0: SERVICES INTERNES 126
SOUS-PROGRAMME 6.1: GESTION ET SURVEILLANCE 127
SOUS-PROGRAMME 6.2: COMMUNICATIONS 128
SOUS-PROGRAMME 6.3: JURIDIQUES 128
SOUS-PROGRAMME 6.4: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 129
SOUS-PROGRAMME 6.5: GESTION FINANCIÈRE 130
SOUS-PROGRAMME 6.6: GESTION DE L'INFORMATION 131
SOUS-PROGRAMME 6.7: TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION 131
SOUS-PROGRAMME 6.8: BIENS IMMOBILIERS 132
SOUS-PROGRAMME 6.9: MATÉRIEL 132
SOUS-PROGRAMME 6.10: ACQUISITIONS 132

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 135

ÉTAT DES RÉSULTATS CONDENSÉ PROSPECTIF 135
TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 135
DÉPENSES FISCALES ET ÉVALUATIONS 136

SECTION IV : COORDONNÉES DE L'ORGANISATION 137

ANNEXE DÉFINITIONS 139

NOTES DE FIN DE DOCUMENT 141

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

MESSAGE DU MINISTRE

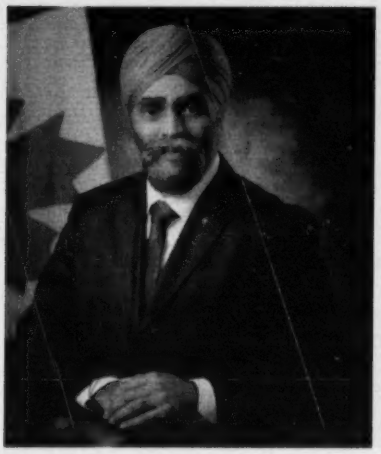

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017 pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Le présent rapport fournit de l'information sur la façon dont la Défense nationale compte appuyer le gouvernement dans la réalisation de son programme au cours de l'année qui vient. J'ai la ferme conviction que le ministère est prêt à m'appuyer et à collaborer avec nos partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, afin de livrer la marchandise aux Canadiens. Cependant, comme le gouvernement est engagé à faire une reddition de compte plus efficace, le rapport de cette année sera le dernier présenté selon le cadre existant de présentation des rapports.

Le premier ministre et le président du Conseil du Trésor cherchent à simplifier et à rendre plus efficaces les processus redditionnels de manière à ce que le Parlement et les Canadiens puissent suivre les progrès du gouvernement dans ses efforts pour offrir de réels changements à la population. À l'avenir, les rapports de la Défense nationale au Parlement seront davantage axés sur la transparence en ce qui a trait à la façon dont les ressources sont utilisées pour remplir ses engagements et produire des résultats concrets au profit des Canadiens.

Ces nouveaux mécanismes redditionnels permettront aux Canadiens de suivre plus facilement les progrès accomplis par le ministère dans la réalisation de ses priorités, lesquelles ont été précisées dans la lettre de mandat[1] que le premier ministre m'a adressée.

Le gouvernement s'engage à assurer la sécurité et de défendre les valeurs des Canadiens et des Canadiennes. Mon objectif premier en tant que ministre de la Défense nationale est de faire en sorte que les Forces armées canadiennes soient équipées et préparées à protéger la souveraineté du Canada, à défendre l'Amérique du Nord, à fournir des secours en cas de catastrophe, à mener des missions de recherche et sauvetage, à participer aux opérations de soutien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et à contribuer à la sécurité de nos alliés et aux opérations de la coalition à l'étranger.

Les Forces armées canadiennes doivent être souples, agiles et prêtes à défendre les intérêts du Canada. À cette fin, le gouvernement du Canada continuera de leur fournir un soutien financier prévisible et cohérent. Nous investirons dans les Forces armées canadiennes pour nous assurer qu'elles ont les capacités dont elles ont besoin. Nous collaborerons avec l'Équipe de la Défense afin d'assurer l'amélioration constante des pratiques organisationnelles, en harmonisant les ressources et les priorités et en mettant l'accent sur les résultats. Nous allons en outre travailler avec Services publics et Approvisionnement Canada en vue d'améliorer la rapidité de l'acquisition d'équipement.

Les défis posés par un environnement de sécurité mondiale complexe et en constante évolution exigent une approche sophistiquée, polyvalente, et à niveaux multiples. En 2016-2017, la Défense nationale mènera un examen ouvert et transparent afin de créer un nouveau document sur la politique de défense du Canada. La planification pour l'examen est en cours et impliquera un engagement solide et crédible avec le Parlement, le public, les experts académiques, nos alliés et d'autres intervenants. Le gouvernement souhaite promouvoir un dialogue national diversifié et instructif concernant les questions en matière de défense. Ce faisant, nous établirons un lien étroit entre la politique relative à la défense, la politique étrangère et la sécurité nationale. À la

fin de ce processus, que nous entendons conclure en décembre 2016, nous rendrons publique une directive exhaustive à l'Équipe de la Défense pour une force armée efficace, agile et dotée d'équipement adéquat.

La protection de la souveraineté du Canada et de la sécurité de la population canadienne est la première responsabilité des Forces armées canadiennes. Ainsi, nous porterons un intérêt renouvelé à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses approches, particulièrement nos régions arctiques. La Défense nationale collaborera également avec Sécurité publique Canada et d'autres partenaires gouvernementaux à l'examen des mesures déjà établies pour protéger la population canadienne et nos infrastructures essentielles contre les cybermenaces.

Le Canada s'engage activement à contrer les menaces à la sécurité internationale et à la stabilité, et à la lutte contre le terrorisme. Nos forces armées collaborent de façon régulière avec nos alliés et partenaires pour apporter une contribution significative et efficace aux engagements internationaux, compte tenu du vaste éventail de compétences et d'expertise des Forces armées canadiennes. Cette approche sera maintenue dans la réorientation du rôle du Canada au sein de la coalition multinationale contre le soi-disant État islamique en Iraq et au Levant.

Au cours de l'année à venir, le Canada renouvellera également son engagement envers les opérations de soutien de la paix de l'Organisation des Nations Unies. La Défense nationale évaluera la façon dont les Forces armées canadiennes peuvent le mieux contribuer ses efforts visant à réagir rapidement et efficacement aux crises et conflits à l'étranger.

Pour maintenir la sécurité et la stabilité internationales, le gouvernement renforcera ses relations avec ses alliés, notamment avec son plus proche voisin et ami, les États-Unis. La défense de l'Amérique du Nord par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord est un exemple de la remarquable coopération binationale qui existe entre nos deux pays. De plus, l'engagement du gouvernement envers les organisations multinationales comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord demeurera solide.

Les Canadiens et les Canadiennes ont énormément de respect pour les Forces armées canadiennes et s'attendent à ce que nous apportions aux militaires et à leurs familles un soutien et des soins appropriés. La Défense nationale élaborera des stratégies à long terme pour prendre soin des militaires malades ou blessés et de leur famille, par l'amélioration de l'Unité interarmées de soutien du personnel. La Défense nationale accordera également la priorité à leur santé et à leur bien-être, en renforçant la stratégie de santé mentale, tout en mettant l'accent sur la prévention du suicide pour les membres des Forces armées canadiennes et les anciens combattants. Nos obligations envers les militaires continuent même après leur service et le ministère collaborera avec Anciens Combattants Canada pour faire en sorte que la transition du service actif au statut d'ancien combattant s'effectue de façon harmonieuse.

Le Canada possède une Équipe de la Défense militaire et civile hautement compétente. Je suis honoré de travailler avec elle et avec tous les parlementaires pour réaliser les principales priorités et les principaux objectifs de cette année.

L'original signé par :

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministre de la Défense nationale

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'objectif primordial de la Défense nationale consiste à faire en sorte que les Forces armées canadiennes (FAC) soient équipées et préparées convenablement pour protéger la souveraineté du Canada, défendre l'Amérique du Nord et contribuer à la paix et à la sécurité internationales, notamment par un engagement renouvelé envers les activités de prévention des conflits et de soutien de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU). À l'appui de cet objectif, la Défense nationale procédera à un examen ouvert et transparent de l'environnement de sécurité, des capacités existantes et des politiques qui constitueront la base d'un nouveau document sur la politique de défense stratégique du Canada.

En prévision de l'avenir, les FAC continueront de mettre sur pied des processus de capacités de renseignement, surveillance et reconnaissance, de guerre cybernétique et de guerre spatiale, ainsi que de ciblage. Cependant, en plus de se pencher sur les capacités, la Défense nationale doit s'assurer que l'Équipe de la Défense est un alignement adéquat en mesure d'appuyer ces nouvelles capacités. En 2016, nous élaborerons une stratégie de ressources humaines pour mieux nous adapter à l'environnement de sécurité de l'avenir.

Les militaires et civils de l'Équipe de la Défense sont déterminés à servir et à protéger le Canada et les intérêts des Canadiens au pays et à l'étranger. La Défense nationale doit leur fournir un milieu de travail respectueux et professionnel. À cette fin, l'opération HONOUR créera et maintiendra un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination, et visera un changement permanent des attitudes et des comportements dans les FAC.

La Défense nationale prend au sérieux son rôle de gestionnaire des fonds publics. Au moyen de l'initiative de renouvellement de la Défense, le ministère créera une force militaire allégée, plus souple et plus efficace, et mettra l'accent sur le renforcement des opérations de première ligne. En poursuivant vigoureusement nos objectifs de renouvellement de la Défense, nous offrirons les meilleures capacités militaires au meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne. Le renouvellement de la Défense et les autres initiatives de changement stratégique sont intégrés à toutes nos activités stratégiques, et la gestion responsable continuera d'être un principe directeur pour toutes les activités décrites dans le présent document.

Objectif 2020, l'approche globale de la fonction publique relative à la modernisation, complète nos objectifs de renouvellement de la Défense. Dans l'année qui vient, la Défense nationale continuera d'appuyer la réalisation de la vision d'Objectif 2020, soit une fonction publique de calibre mondial qui soit ouverte et resautée, qui utilise adroitement les nouvelles technologies et adopte de nouvelles façons de travailler, ainsi qu'une approche pangouvernementale visant à améliorer la prestation des services.

Au cours de l'année financière 2016-2017, la Défense nationale mettra l'accent sur les activités qui favorisent l'atteinte des deux résultats stratégiques du Ministère. Ces résultats, et les points saillants des *programmes* connexes sont résumés ci-dessous.

Résultat stratégique : Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens

Le programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* (Programme 1.0) comprend les opérations durant lesquelles des situations de combat sont le plus susceptibles de se produire. La Défense nationale mène des opérations de toutes sortes, allant de missions régulières de surveillance et de contrôle à des opérations de combat à l'étranger. Le ministère travaille rarement seule à ces opérations. Les activités nationales et internationales exigent la collaboration avec d'autres ministères et des alliés.

Les points saillants des opérations en 2016-2017 se résument comme suit :

- Les FAC protégeront la souveraineté du Canada dans le cadre d'opérations de défense nationales et continentales. La surveillance et le contrôle du territoire canadien et de ses approches sont les objectifs principaux de bon nombre de ces opérations. Dans l'Arctique, les FAC exerceront la souveraineté dans le cadre de nombreuses activités, notamment : l'opération NANOOK, l'opération NEVUS, l'opération NUNALIVUT, l'opération NUNAKPUT et l'opération QIMMIQ.
- La contribution du Canada au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) demeure un élément important de notre partenariat avec les États-Unis dans la défense du continent et de ses approches. La Défense nationale continuera de pourvoir les postes établis au sein du NORAD, de fournir des aéronefs pour les activités de surveillance, de contrôle et d'interception du NORAD, de participer à l'évaluation des processus de commandement et de contrôle de l'organisation, et de s'assurer que le commandement poursuit avec succès sa mission d'alerte et de contrôle aérospatiaux ainsi que d'alerte maritime pour la défense de l'Amérique du Nord.
- La Défense nationale collaborera avec les partenaires du Canada dans l'hémisphère occidental à d'autres opérations de défense continentale. Les opérations prévues comprennent l'opération CARIBBE, la contribution du Canada à l'opération multinationale MARTILLO, qui prévient le trafic illégal de stupéfiants et d'armes dans le bassin des Caraïbes et dans l'est de l'océan Pacifique.
- La Défense nationale étudiera des options visant à renouveler l'engagement du Canada envers les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Notamment, offrir des capacités spécialisées au cas par cas, aider l'ONU à réagir rapidement aux conflits naissants avec du personnel bien entraîné pouvant être déployé rapidement, et jouer un rôle de premier plan dans la formation du personnel affecté aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.
- La Défense nationale protégera les intérêts du gouvernement du Canada en continuant de participer à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le Canada remplira ses engagements envers l'OTAN en fournissant des éléments de force aux opérations permanentes de l'OTAN et à la Force d'intervention de l'OTAN. Par exemple, en 2016-2017, le Canada continuera d'appuyer les activités de formation et les exercices en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en Bulgarie et en Roumanie, notamment dans le cadre de l'opération REASSURANCE, qui met en œuvre les mesures d'apaisement prises par l'OTAN en Europe de l'Est et en Europe centrale. De plus, en collaboration avec les alliés de l'OTAN, la Défense nationale continuera de fournir de l'aide à la formation des forces de sécurité ukrainiennes dans le cadre de l'opération UNIFIER.
- Le Canada continuera de contribuer à l'effort de la Force de stabilisation au Moyen-Orient contre le soi-disant État islamique en Iraq et au Levant.
- Les FAC élaboreront des cyberforces, ainsi que des solutions de commandement et de contrôle, pour appuyer les opérations dans le domaine cybernétique, favorisant la collaboration avec d'autres ministères, au besoin.
- La Défense nationale continuera d'établir une capacité de ciblage interarmées capable de s'attaquer à toute un éventail d'objectifs jusqu'au niveau stratégique.

La protection de la souveraineté du Canada et la contribution à la paix internationale ne sont pas les seuls rôles opérationnels des FAC. Un certain nombre d'activités sont menées auprès d'autres ministères et organismes, et en collaboration avec ces derniers. Ces activités ont lieu dans le cadre du Programme 2.0: *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les services de la Défense comprennent les activités liées à la sécurité et au rôle de la Défense nationale qui consiste à favoriser et à communiquer la fierté à l'égard du patrimoine militaire canadien et à sensibiliser la population à ce sujet.

- En 2016-2017, les FAC continueront de se tenir prêtes à se déployer à l'appui d'opérations nationales et internationales de secours en cas de catastrophe et d'aide humanitaire, à la demande du gouvernement du Canada. Elles maintiendront les capacités requises pour réduire la souffrance, participer aux opérations d'évacuation, collaborer avec les groupes d'intervention et exercer des fonctions de soutien lors de désastres naturels, d'évacuations et d'urgences.
- La Défense nationale continuera de fournir une gamme de services liés à la sûreté et à la sécurité au Canada, notamment le soutien d'événements nationaux d'envergure, la lutte contre le terrorisme et les opérations de recherche et sauvetage (SAR). Le Ministère joue un rôle de premier plan dans les

missions de recherche et sauvetage aéronautiques au Canada, et maintiendra les capacités d'intervention d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 là où elles seront jugées nécessaires.

- La Défense nationale appuiera d'autres ministères dans l'exécution de leur mandat, par l'intermédiaire de diverses opérations, notamment l'opération DRIFTNET contre la pêche illégale et l'opération PALACI, qui aide Parcs Canada à prévenir les avalanches dans le col Rogers, une voie de transport qui traverse les Rocheuses en Colombie-Britannique.
- La Défense nationale a une obligation sacrée d'honorer ses anciens combattants et de souligner leurs réalisations passées, et elle le fait par la mise en valeur du patrimoine militaire et des activités de sensibilisation. Cette responsabilité est spécialement importante, car nous sommes sur le point de célébrer le 150e anniversaire du Canada en 2017. Pour souligner les 150 ans écoulés depuis la Confédération, un parcours commémoratif de 2,8 kilomètres sera inauguré officiellement en 2017. Ce parcours reliera des lieux commémoratifs actuels et futurs d'Ottawa qui ont une signification particulière dans le contexte des traditions et de l'histoire militaires du Canada. Le monument commémoratif de la mission canadienne en Afghanistan et le monument commémoratif national des récipiendaires de la Croix de Victoria seront inclus dans ce parcours. Le cénotaphe de l'aéroport de Kandahar sera installé en permanence au complexe Carling, nouveau siège du Quartier général de la Défense nationale (QGDN), d'ici 2017.
- La Défense nationale continuera d'honorer le patrimoine militaire au moyen d'activités visant à sensibiliser la population et à améliorer la perception des forces armées au Canada. En 2016-2017, le ministère procédera à un examen des programmes destinés aux Autochtones, qui mettra l'accent sur la sensibilisation des Autochtones et leur recrutement dans les FAC.
- La Défense nationale poursuivra le renouvellement des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens, afin d'offrir des programmes de perfectionnement des jeunes qui aient un calibre mondial et soient pertinents, efficaces et rentables. La démarche de renouvellement comprendra une mise à jour du protocole d'entente avec les ligues de cadets, un renforcement de la planification des ressources et de la mesure du rendement, et la mise en œuvre d'une stratégie d'affaires publiques pour les programmes nationaux destinés aux jeunes.

Résultat stratégique : La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

La Défense nationale doit être souple et réceptive, grâce à des FAC bien équipées et capables de réagir rapidement aux crises au pays et à l'étranger. L'état de préparation exige la bonne combinaison de personnes, d'équipement et de ressources, et l'instruction requise pour exécuter les tâches assignées par le gouvernement du Canada. La Défense nationale produit et renouvelle continuellement les éléments de la force pour assurer la réussite opérationnelle et la prestation efficace de ses services en temps opportun. Les activités liées à ces tâches ont lieu dans le cadre du programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* (Programme 3.0). Les points saillants de 2016-2017 se résument comme suit:

- Les forces navale, terrestre et aérienne et les forces d'opérations spéciales participeront toutes à des exercices interarmées dans le cadre d'activités de préparation, comme l'opération NANOOK, l'exercice MAPLE RESOLVE et l'exercice MAPLE FLAG. Les FAC participeront également à des exercices d'instruction interarmées multinationaux comme un exercice de groupe opérationnel (EGO) et l'exercice DETERMINED DRAGON avec les États-Unis.
- Le personnel militaire est l'élément de capacité fondamental de la Défense nationale. Le ministère préconisera une culture axée sur l'instruction, la santé et le bien-être, appuyant la préparation du personnel pour soutenir l'excellence opérationnelle.
- À l'appui de la préparation de la force, la Défense nationale continuera d'harmoniser et de développer les capacités de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR) interarmées. Chaque armée organisera des programmes d'instruction sur la coordination ainsi que le commandement et le contrôle au cours de l'année 2016-2017.

Les activités incluses dans le programme *Production des éléments de capacité de la Défense* (Programme 4.0) procurent aux FAC la capacité de soutenir l'excellence opérationnelle. Les principaux éléments de la capacité sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers.

- Les FAC mettront en œuvre un nouveau système d'évaluation du rendement, renforceront la Force de réserve et restaureront à 100 pourcent le recrutement dans tout le territoire du Canada.
- La Défense nationale élaborera des stratégies à long terme de soins aux militaires malades et blessés et à leurs familles en améliorant l'Unité interarmées de soutien du personnel. Elle travaillera aussi en partenariat avec Anciens Combattants Canada pour améliorer les services de soutien à la transition.
- L'opération HONOUR est la stratégie adoptée par les FAC pour lutter contre les comportements nuisibles et inconvenants. En 2016-2017, les FAC mettront en œuvre les phases 2 et 3 de la stratégie établie. La phase 2 comporte la communication et l'application de la discipline par les commandants, l'instruction sur les comportements sexuels inconvenants et la mise sur pied du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (intérimaire) [CIIS(I)]. Durant la phase 3, les FAC publieront des politiques révisées, offriront de la formation aux dirigeants et assureront la transition du CIIS(I) vers la capacité opérationnelle totale.
- La Défense nationale continuera de donner la priorité à la gestion responsable des fonds publics en mettant en œuvre des initiatives liées au renouvellement de la Défense et à la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, tout en se concentrant sur l'exécution de projets d'immobilisations et sur des besoins variés en matière de soutien comme l'exécution de la maintenance, l'inventaire, l'entreposage et l'approvisionnement au sein du Ministère.
- Les travaux liés à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale se poursuivront; la Défense nationale collaborera avec Services publics et Approvisionnement Canada au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement du chasseur CF-18.
- La Défense nationale poursuivra l'initiative de renouvellement du processus d'approbation des projets dans le but d'améliorer les résultats en matière d'approvisionnement.
- Les travaux se poursuivent concernant plusieurs projets de modernisation d'envergure : modernisation de la classe HALIFAX (MCH), modernisation du véhicule blindé léger (VBL) III, modernisation des véhicules logistiques, amélioration de la suite de guerre sous-marine, Programme canadien de modernisation des produits cryptographiques et modernisation progressive du CP-140 Aurora.
- Conformément aux initiatives de renouvellement de la Défense, le ministère centralisera la gestion de ses biens immobiliers en intégrant les biens immobiliers de l'Aviation royale canadienne et de l'Armée canadienne dans le portefeuille des biens immobiliers (BI) de la Défense. La centralisation facilitera la rationalisation du processus d'acquisition de biens immobiliers, l'évaluation de l'état des biens immobiliers et le respect d'importantes obligations environnementales.
- Il est essentiel de disposer des bons systèmes d'information, dans de bonnes conditions, pour assurer le fonctionnement d'une organisation de défense moderne. La Défense nationale adoptera une approche de GI/TI unifiée, axée sur les opérations, adaptable et efficace pour le soutien direct et indirect des initiatives de renouvellement de la Défense et qui est harmonisé avec les initiatives de GI/TI avec le gouvernement du Canada et de l'organisation.
- Dans le cadre des activités liées aux systèmes d'information, le ministère mettra aussi en œuvre un programme robuste de travaux d'architecture et de génie C4ISR pour répondre aux besoins des FAC.

L'environnement de sécurité mondiale est complexe et imprévisible. Le programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* (Programme 5.0) aide la Défense nationale à évoluer afin de relever de nouveaux défis et de régler plus efficacement les problèmes existants. Les activités comprennent l'identification des leçons retenues des opérations antérieures, l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité, l'élaboration et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes pour mener des opérations, l'analyse et l'évaluation des capacités de la Défense nationale, la conception et l'évaluation de solutions de rechange en matière de défense, ainsi que la fourniture d'expertise en matière de capacités.

- Les activités porteront principalement sur l'amélioration des capacités des FAC, la doctrine et les leçons retenues concernant le commandement et le contrôle, le renseignement, la surveillance et la reconnaissance, la protection et le soutien des forces, et le développement de capacités dans les nouveaux domaines spatiaux et cybernétiques. La Défense nationale élaborera un cadre opérationnel permettant l'intégration de la cybernétique dans la planification et les opérations militaires. Les activités de recherche dans les deux nouveaux domaines faciliteront la collaboration avec les autres ministères et la contribution à des démarches communes avec nos alliés.

- La Défense nationale poursuivra ses activités scientifiques et de technologiques de pointe dans les secteurs de la connaissance de la situation dans tous les domaines, du ciblage interarmées et des milieux urbains contestés.
- Une analyse des capacités sera réalisée à l'appui de la directive du gouvernement du Canada visant l'augmentation de l'effectif des Rangers canadiens.
- L'initiative d'allègement du quartier général permettra de trouver des façons de créer un QGDN plus souple. Elle permettra également de voir à ce que les postes d'équivalents temps plein (ETP) correspondent davantage aux priorités de la Défense nationale.
- Le maintien de la posture de la force en fonction des attentes du gouvernement du Canada est une tâche importante du programme. Un processus intégré concernant la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC a été élaboré pour mieux renseigner les intervenants sur les différences probables entre l'offre et la demande en capacités de la Défense nationale. La comptabilisation des coûts en 2016-2017 améliorera la compréhension globale de la relation qui existe entre les ressources attribuées et les résultats opérationnels.

Le programme *Services internes* (Programme 6.0) répond aux besoins des programmes et aux obligations ministérielles de la Défense nationale. Une grande variété de services est liée au programme, entre autres le soutien stratégique, l'optimisation des activités et les initiatives en matière de ressources humaines de l'Équipe de la Défense. Les points saillants se résument comme suit:

- La Défense nationale, en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada et Services partagés Canada, exécutera la phase 1 de la transition vers le complexe Carling, déménagera environ 3 400 membres du personnel dans le nouveau site consolidé du QGDN et parachèvera les plans détaillés des phases 2 et 3.
- Dans l'esprit de l'optimisation des activités, la Défense nationale mettra en œuvre des aspects du Milieu de travail 2.0 dans le nouveau QGDN au complexe Carling. Un programme d'approbation électronique sera également mis en place; celui-ci permettra l'utilisation de signatures électroniques dans toute la mesure du possible. De plus, le ministère continuera d'assurer l'utilisation efficace et efficiente de la GI/TI et l'harmonisation avec le Gouvernement du Canada, des priorités et directives de l'organisation.
- La Défense nationale améliorera l'utilisation et la rigueur de son système de mesure du rendement, ce qui facilitera l'évaluation et le perfectionnement des employés de l'Équipe de la Défense.
- La Défense nationale élaborera une stratégie intégrée des ressources humaines du MDN et des FAC pour optimiser l'Équipe de la Défense, assurer une attribution efficace des ressources ainsi que l'adaptation de celles-ci en fonction des priorités, et permettre de cerner plus tôt les besoins et les enjeux liés aux ressources.
- Parallèlement à l'opération HONOUR, les employés civils de l'Équipe de la Défense travailleront également à améliorer la prévention du harcèlement par l'établissement de nouvelles directives et la communication de nouveaux messages, ainsi qu'à perfectionner la mesure des paramètres pertinents du rendement des ressources humaines.
- La Défense nationale entreprendra la mise en œuvre du Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi 2016-2019 qui appuiera la diversité et préconisera un milieu de travail à l'image de la population canadienne.

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

SECTION I : VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministre associé : L'honorable Kent Hehr, c.p., député

Premier dirigeant : John Forster, sous-ministre

Chef d'état-major de la défense : Général Jonathan Vance, CMM, MSC, CD

Portefeuille ministériel :

- Ministère de la Défense nationale
- Forces armées canadiennes
- Centre de la sécurité des télécommunications[2]
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire[3]
- Comité externe d'examen des griefs militaires[4]
- Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications[5]

Instruments habilitants :

- la *Loi sur la défense nationale*[6]
- la *Loi sur les mesures d'urgence*[7]
- la *Loi sur l'aéronautique*[8]
- la *Loi sur les pêches*[9]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter Législation et la Défense nationale[10].

Année d'incorporation ou de création : 1923

Autre : Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web[11] du Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Contexte organisationnel

Raison d'être et responsabilités

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) se tiennent prêts à exercer trois rôles clés :

- Défendre le Canada – servir avec excellence au pays;
- Défendre l'Amérique du Nord – être un partenaire fort et fiable des États-Unis pour défendre le continent; et
- Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale – en renouant avec la fière tradition du Canada en matière de leadership international.

En 2016-2017, la Défense nationale sera prête à contribuer aux nouvelles priorités stratégiques nationales du gouvernement du Canada. Les activités décrites dans le présent document permettront au MDN et aux FAC d'avoir les capacités et l'expertise nécessaires pour mener à bien les missions associées à ces priorités :

- assurer l'excellence opérationnelle durable;
- assurer la posture et la disponibilité opérationnelle des FAC;
- renforcer l'Équipe de la Défense; et
- assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense.

Ce mandat incombe au ministre de la Défense nationale. Le ministre dirige l'ensemble du Ministère et est responsable de tous les enjeux touchant la défense nationale et les FAC, conformément à la *Loi sur la défense nationale* (LDN). Il reçoit l'aide du sous-ministre (SM), qui est nommé par le Cabinet sur recommandation du premier ministre et est son conseiller civil principal. Le SM est autorisé par la loi à s'occuper, au nom du ministre, de nombreux aspects de la gestion et de la direction du ministère. Il est chargé de donner des conseils stratégiques, de gérer le Ministère, d'assurer la coordination interministérielle, de s'occuper des relations internationales en matière de défense, de contribuer au renouvellement de la fonction publique et de gérer les relations fédérales-provinciales ainsi que le portefeuille ministériel. Il est aussi l'administrateur des comptes en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et il est tenu de donner des explications sur les questions dont il est responsable devant les comités parlementaires. Le chef d'état-major de la défense (CEMD) est directement responsable du commandement, du contrôle et de l'administration des Forces armées canadiennes ainsi que des programmes de soutien du personnel, de bien-être et de maintien du moral pour les militaires et leurs familles. Il est nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du premier ministre. Le CEMD conseille le ministre de la Défense nationale sur des questions comme les besoins militaires actuels et futurs, les capacités de la force, les plans d'action possibles et les conséquences d'entreprendre (ou de ne pas entreprendre) diverses activités militaires. Le CEMD doit également entretenir des relations militaires avec les alliés et les partenaires étrangers et internationaux du Canada. Le CEMD doit rendre compte au ministre de la Défense nationale du déroulement des activités des FAC, ainsi que de la disponibilité opérationnelle de ces dernières et de leur capacité à mener à bien les engagements et les obligations militaires du gouvernement. Le CEMD conseille aussi le premier ministre et le Cabinet sur des développements et des enjeux militaires importants.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

La structure de la gestion, des ressources et des résultats[12] (SGRR) du gouvernement du Canada constitue le fondement d'une approche pangouvernementale visant à consolider la gestion et la responsabilisation en matière de dépenses publiques et à mettre clairement en évidence les résultats à l'intention de la population canadienne. L'Architecture d'alignement des programmes (AAP) fait partie intégrante de la SGRR. L'AAP de la Défense nationale montre combien les programmes cadrent avec les deux résultats stratégiques du Ministère. Les services internes constituent un programme autonome qui définit les activités et les ressources à l'appui des besoins du programme et des obligations ministérielles.

Résultat stratégique : Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens

- **1.0 Programme** : Opérations de soutien et de combat de la Défense
  - **1.1 Sous-Programme** : Opérations nationales et continentales de la Défense
    - **1.1.1 Sous-Sous-Programme** : Opérations de défense du Canada contre les menaces armées
    - **1.1.2 Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada
    - **1.1.3 Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD
    - **1.1.4 Sous-Sous-Programme** : Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis
  - **1.2 Sous-Programme** : Opérations de combat internationales
    - **1.2.1 Sous-Sous-Programme** : Opérations internationales menées durant une période prolongée
    - **1.2.2 Sous-Sous-Programme** : Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence
    - **1.2.3 Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN
  - **1.3 Sous-Programme** : Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle
    - **1.3.1 Sous-Sous-Programme** : Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales
    - **1.3.2 Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de renseignement de la Défense
    - **1.3.3 Sous-Sous-Programme** : Services de soutien opérationnel
    - **1.3.4 Sous-Sous-Programme** : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale
- **2.0 Programme** : Services de la Défense et contributions au gouvernement
  - **2.1 Sous-Programme** : Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires
    - **2.1.1 Sous-Sous-Programme** : Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales
    - **2.1.2 Sous-Sous-Programme** : Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe
    - **2.1.3 Sous-Sous-Programme** : Opérations d'évacuation de non-combattants
  - **2.2 Sous-Programme** : Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens
    - **2.2.1 Sous-Sous-Programme** : Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences
    - **2.2.2 Sous-Sous-Programme** : Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada
    - **2.2.3 Sous-Sous-Programme** : Programme national de recherche et sauvetage
    - **2.2.4 Sous-Sous-Programme** : Opérations de recherche et sauvetage
    - **2.2.5 Sous-Sous-Programme** : Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes
    - **2.2.6 Sous-Sous-Programme** : Programme canadien de sûreté et de sécurité
  - **2.3 Sous-Programme** : Sensibilisation et héritage militaire
    - **2.3.1 Sous-Sous-Programme** : Sensibilisation, héritage et histoire militaire
    - **2.3.2 Sous-Sous-Programme** : Programme jeunesse

Résultat stratégique : La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

- **3.0 Programme** : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action
  - **3.1 Sous-Programme** : Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force
    - **3.1.1 Sous-Sous-Programme** : Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.2 Sous-Sous-Programme** : Rôles terrestres - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.3 Sous-Sous-Programme** : Rôles aérospatiaux - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.4 Sous-Sous-Programme** : Rôles liés aux opérations spéciales - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.5 Sous-Sous-Programme** : Rôles communs et interarmées - Maintien de la disponibilité opérationnelle
  - **3.2 Sous-Programme** : Entraînement d'intégration des éléments de force
    - **3.2.1 Sous-Sous-Programme** : Environnement maritime – Entraînement d'intégration

- **3.2.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Entraînement d'intégration
- **3.2.3 Sous-Sous-Programme :** Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration
- **3.2.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations spéciales – Entraînement d'intégration
- **3.2.5 Sous-Sous-Programme :** Entraînement d'intégration interarmées
- **3.2.6 Sous-Sous-Programme :** Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale

3.3 Sous-Programme : Production d'éléments de force

- **3.3.1 Sous-Sous-Programme** : Environnement maritime – Production d'éléments de force
- **3.3.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Production d'éléments de force
- **3.3.3 Sous-Sous-Programme :** Environnement aérospatial – Production d'éléments de force
- **3.3.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations spéciales – Production d'éléments de force
- **3.3.5 Sous-Sous-Programme :** Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force

3.4 Sous-Programme : Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle

- **3.4.1 Sous-Sous-Programme :** Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.3 Sous-Sous-Programme** : Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.4 Sous-Sous-Programme :** Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.5 Sous-Sous-Programme :** Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

4.0 Programme : Production des éléments de capacité de la Défense

4.1 Sous-Programme : Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation

- **4.1.1 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière
- **4.1.2 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve
- **4.1.3 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Recrutement
- **4.1.4 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Transition et libération
- **4.1.5 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Développement du perfectionnement professionnel
- **4.1.6 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Instruction relative à la profession
- **4.1.7 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Soutien moral et bien-être
- **4.1.8 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Soins de santé
- **4.1.9 Sous-Sous-Programme :** Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté
- **4.1.10 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.2 Sous-Programme : Cycle de vie du matériel

- **4.2.1 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Gestion du portefeuille
- **4.2.2 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Acquisition
- **4.2.3 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement
- **4.2.4 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Dessaisissement et aliénation
- **4.2.5 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Génie, essai, production et maintenance
- **4.2.6 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution
- **4.2.7 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.3 Sous-Programme : Cycle de vie des biens immobiliers

- **4.3.1 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Gestion du portefeuille
- **4.3.2 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Acquisition
- **4.3.3 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation
- **4.3.4 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation
- **4.3.5 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Environnement et assainissement
- **4.3.6 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.4 Sous-Programme : Cycle de vie des systèmes d'information

- **4.4.1 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Gestion du portefeuille
- **4.4.2 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement
- **4.4.3 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs
- **4.4.4 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques

5.0 Programme : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

- **5.1 Sous-Programme :** Conception, intégration et développement en matière de capacité
  - **5.1.1 Sous-Sous-Programme :** Conception et gestion des capacités
  - **5.1.2 Sous-Sous-Programme :** Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre
  - **5.1.3 Sous-Sous-Programme :** Développement et intégration des sciences et des systèmes
- **5.2 Sous-Programme :** Orientation stratégique et soutien à la planification
  - **5.2.1 Sous-Sous-Programme :** Soutien à la planification des capacités stratégiques
  - **5.2.2 Sous-Sous-Programme** : Soutien à la planification stratégique de la posture de la force

6.0 Programme : Services internes

- **6.1 Sous-Programme :** Gestion et surveillance
- **6.2 Sous-Programme :** Communications
- **6.3 Sous-Programme :** Services juridiques
- **6.4 Sous-Programme :** Gestion des ressources humaines
- **6.5 Sous-Programme :** Gestion financière
- **6.6 Sous-Programme :** Gestion de l'information
- **6.7 Sous-Programme :** Technologie de l'information
- **6.8 Sous-Programme :** Biens immobiliers
- **6.9 Sous-Programme :** Matériel
- **6.10 Sous-Programme :** Acquisitions

Priorités organisationnelles

Afin de faire progresser le programme de défense du gouvernement du Canada, le Ministère mettra l'accent sur les quatre priorités organisationnelles durables suivantes :

- Assurer l'excellence opérationnelle durable;
- Assurer la posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC;
- Renforcer l'équipe de la Défense; et
- Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense.

Les initiatives de soutien clés, selon la lettre de mandat du ministre de la Défense nationale[13] et le Plan de la Défense 2016-2019[i], sont des tâches habilitantes qui répondent aux orientations du gouvernement et guident la gestion des ressources de la Défense nationale. En plus d'autres travaux importants en cours, ces initiatives sont intégrées à la section II du présent rapport afin de fournir un aperçu exhaustif des plans ministériels et des résultats attendus.

Au cours de l'année financière 2016-2017, l'Équipe de la Défense travaillera en partenariat avec d'autres ministères afin de réaliser les engagements du gouvernement. En mettant principalement l'accent sur les résultats, l'Équipe de la Défense s'emploiera à définir des initiatives, des échéanciers et des objectifs précis en réaction à la nouvelle orientation du gouvernement, et elle élaborera davantage de mesures pour évaluer leur efficacité et leur incidence. Même si ces renseignements n'étaient pas disponibles à temps pour que nous puissions les inclure dans le présent rapport, le Ministère a l'intention de faire état de ses progrès et de ses réalisations dans les rapports futurs.

Priorité: Assurer l'excellence opérationnelle durable

Description : La mesure ultime de la réussite de l'Équipe de la Défense est le déroulement réussi des opérations visant à protéger les Canadiens et les intérêts nationaux du Canada, au pays et à l'étranger. Il faut privilégier toutes les activités et tous les efforts de la Défense nationale qui visent cet objectif, aujourd'hui, demain et à l'avenir. Le ministère doit effectuer les investissements à plus long terme qui sont essentiels aux opérations actuelles et futures, y compris au développement des forces, aux acquisitions, aux infrastructures et aux chaînes d'approvisionnement.

Type de priorité[ii] *: Priorité déjà établie*

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en oeuvre	Date d'achèvement	Lien à l'AAP
Collaborer avec les partenaires et les alliés afin de recentrer les efforts du Canada en Iraq et en Syrie vers la formation des forces locales et le soutien humanitaire	novembre 2015	mars 2017	1.2 1.2.1 2.1
Maintenir le niveau actuel des dépenses consacrées à la Défense, y compris les augmentations actuellement planifiées, afin que les FAC disposent de l'équipement nécessaire	À déterminer	Budget 2016	6.5
Travailler de concert avec Services publics et Approvisionnement Canada au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement du chasseur CF-18, en misant sur des options qui répondent aux besoins du Canada en matière de défense	janvier 2016	À déterminer	4.0
Travailler de concert avec Services publics et Approvisionnement Canada pour investir dans le renforcement de la Marine, tout en respectant les engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale	Mise à jour trimestrielle publique à compter de mars	À déterminer	4.0

---

i Le Plan de la Défense 2016-2019 fournit une orientation et des conseils stratégiques pour les exercices 2015-2016 à 2018-2019. Il définit les niveaux de ressources – tant financières qu'humaines – ainsi que les priorités ministérielles tout en fournissant des directives aux organisations dans chacun des domaines d'autorité fonctionnelle. Les priorités découlent des risques ciblés et des résultats atteints lors des cycles opérationnels précédents. Pour les concrétiser, il convient de privilégier l'affectation des ressources aux activités ayant des résultats mesurables pouvant être évalués et faire l'objet de rapports.

ii. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités ou le rapport ministériel sur le rendement.

d'approvisionnement en matière de construction navale	2016		
Renouer avec l'engagement du Canada à l'égard des opérations de soutien de la paix des Nations Unies en mettant à leur disposition des capacités spécialisées de la Défense – qu'il s'agisse d'équipes mobiles ou médicales, de soutien du génie ou d'aéronefs de transport de matériel et de personnel – après évaluation de la situation	À déterminer	À déterminer	2.1
Renouveler l'engagement du Canada à l'égard des opérations de soutien de la paix des Nations Unies en aidant ces dernières à réagir plus rapidement aux conflits qui éclatent ou qui prennent de l'ampleur, en fournissant du personnel dûment formé en interventions internationales et pouvant être déployé rapidement	À déterminer	À déterminer	2.1
Diriger une opération internationale visant à améliorer et à élargir la formation de personnel militaire et civil déployé dans le cadre d'opérations de paix	À déterminer	À déterminer	1.3.4
Insister sur le fait que tout gardien de la paix coupable d'une inconduite doit en être tenu responsable par son propre pays et par les Nations Unies	À déterminer	À déterminer	4.1.9
Exécuter et maintenir en puissance des opérations courantes non discrétionnaires, par exemple dans le cadre des obligations des FAC en matière de recherche et de sauvetage, et maintenir l'engagement ferme du Canada au sein du NORAD	en cours	en cours	1.1.3
Continuer de maintenir un engagement ferme envers l'OTAN	en cours	en cours	1.2 1.2.3 3.2.6
Renouveler la priorité accordée par le Canada à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses approches, particulièrement dans la région de l'Arctique	À déterminer	À déterminer	1.1 1.1.2 5.1.3

Priorité : Assurer la posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC

Description : La Défense nationale maintiendra sa capacité de réagir à la politique de défense du gouvernement du Canada en gérant la disponibilité opérationnelle à l'appui des missions principales au Canada, en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Nous devons veiller à ce que les capacités des FAC soient positionnées de façon à être aptes et prêtes à réagir aux situations opérationnelles urgentes et de répondre aux attentes opérationnelles au Canada et partout dans le monde.

Type de priorité : Priorité déjà établie

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en oeuvre	Date d'achèvement	Lien à l'AAP
Lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle politique de défense pour le Canada en remplacement de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, aujourd'hui désuète	décembre 2015	décembre 2016	5.0
Continuer de faire évoluer la Directive du CEMD sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC	2011	en cours	5.2.2
Développer et maintenir des forces à disponibilité opérationnelle élevée aptes à participer à des missions de la Défense nationale, à réagir en cas d'urgence et à venir en renfort aux opérations en cours	En cours, conformément à la Directive du CEMD sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC.	D'après la Directive du CEMD sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC.	3.1.1 3.1.2 3.1.3 3.1.4 3.1.5
Concevoir, diriger et exécuter un programme interarmées de gestion de la disponibilité opérationnelle, veiller à ce que les exercices et les opérations à l'appui du maintien et du renforcement de la souveraineté du Canada continuent d'être prioritaires et élargir la portée de ces exercices et opérations en vue d'accroître la participation de l'ensemble des commandements	En cours (plan annuel continu sur cinq ans)	En cours (plan annuel continu sur cinq ans)	3.2.1 3.2.2 3.2.3 3.2.4 3.2.5 3.2.6 3.3.5 3.4.5
Appuyer Sécurité publique Canada en ce qui a trait à l'examen des mesures en place pour protéger les Canadiens et les infrastructures critiques du Canada contre les cybermenaces	janvier 2016	À déterminer	5.0

Continuer d'élaborer, de fournir et d'améliorer des capacités de cyberdéfense	en cours	en cours	1.3.3 2.2.6 5.1.1 5.1.3
Continuer d'élaborer, de fournir et d'améliorer des capacités spatiales	en cours	en cours	1.3.3 5.1.1 5.1.3
Continuer d'établir et de soutenir de solides capacités en matière de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR) ainsi que de cybersécurité et de sécurité de l'information	en cours	en cours	4.4.2
Améliorer continuellement le plan de continuité des activités du MDN et des FAC	en cours	en cours	6.1
Continuer de mettre en œuvre le plan de sécurité de la Défense sur trois ans	En cours (plan annuel continu sur 3 ans)	En cours (plan annuel continu sur 3 ans)	6.1 4.1.9 4.4.2

Priorité : Renforcer l'Équipe de la Défense

Description : En investissant dans le personnel, la Défense nationale assurera l'exécution réussie des six missions principales au Canada, en Amérique du Nord et partout dans le monde. Pour ce faire, il sera nécessaire de gérer prudemment nos ressources humaines stratégiques en acquérant les nouvelles compétences nécessaires pour transférer notre main-d'œuvre là où les investissements sont requis. Les politiques en matière de recrutement, de maintien en poste et d'instruction doivent habiliter notre main-d'œuvre et tirer parti du potentiel de la Force régulière, de la Force de réserve et des employés civils.

Type de priorité : Priorité déjà établie

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en oeuvre	Date d'achèvement	Lien à l'AAP
Établir et maintenir un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination conformément à l'opération HONOUR	Phase 2: octobre 2015	Phase 2: juin 2016	4.1 6.4
	Phase 3: juillet 2016	Phase 3: juin 2017	
	Phase 4: juillet 2017	Phase 4: 2018-2019	
Simplifier les processus, revoir la prestation des services et renforcer les partenariats avec Anciens Combattants Canada	À déterminer	À déterminer	6.1
Travailler avec Anciens Combattants Canada en vue d'élaborer une stratégie de prévention du suicide à l'intention du personnel des FAC et des anciens combattants	À déterminer	À déterminer	4.1
Élaborer une stratégie de gestion intégrée des ressources humaines du MDN et des FAC	avril 2016	mars 2017	6.1
Réaliser une analyse des capacités, à l'appui de l'orientation du gouvernement, en vue d'accroître la taille des effectifs des Rangers canadiens	À déterminer	2017-2018	5.0
Poursuivre les initiatives de recrutement et de maintien en poste et gérer avec soin les activités de recrutement afin d'atteindre les niveaux de personnel exigés par le gouvernement du Canada d'ici 2018	en cours	2017-2018	4.1.3 5.2.1 6.4
Élaborer et opérationnaliser un plan pluriannuel des effectifs afin de gérer plus efficacement les FAC au cours de leur transformation en vue de répondre à des défis nouveaux et émergents	2015	en cours	4.1.10 5.2.1
Appliquer la Directive de mise en œuvre du CEMD et se préparer à répondre aux directives futures du gouvernement du Canada en ce qui concerne le renforcement de la Force de réserve	octobre 2015	mars 2019	4.1.2 5.2.1
Atteindre un état stable en ce qui concerne les efforts axés sur l'efficacité en vertu de l'initiative de renouvellement des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens	octobre 2013	décembre 2018	2.3.2
Surveiller l'instruction, l'éducation, les soins de santé et d'autres fonctions du personnel militaire afin de réaliser des gains d'efficacité qui permettent de réinvestir pour soutenir le personnel	en cours	en cours	4.1.8 4.1.10
Veiller à ce que les membres des FAC aient facilement accès à des soins de santé de qualité, y compris en santé mentale, et à ce que ces soins soient offerts de façon efficace et efficiente afin que les militaires puissent reprendre le service le plus rapidement possible, et à ce qu'ils	en cours	en cours	4.1 4.1.8

soient soutenus, ainsi que leur famille, tout au long de la prestation de ces soins			
Pour les militaires qui ne peuvent pas retourner au travail, travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères, en particulier Anciens Combattants Canada, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales, afin de faciliter une transition harmonieuse qui assure leur traitement continu et optimise leurs possibilités de réussite future	en cours	en cours	4.1 4.1.4 4.1.7
En vue de réaliser la vision d'*Objectif 2020*, continuer de faire preuve de leadership en établissant un effectif moderne, efficace et à haut rendement qui appuie les objectifs du Canada en matière de sécurité nationale tout en faisant un usage optimal des ressources	en cours	en cours	6.0 6.4
Poursuivre les efforts pour simplifier la formation civile.	en cours	en cours	6.4
Transformer les pratiques et les procédures comportant la gestion de l'effectif civil.	en cours	en cours	6.4
Mener les activités décrites dans le Plan stratégique des affaires publiques pour aider à faire en sorte que le public continue de croire en la Défense nationale comme étant une organisation capable et bien gérée et un employeur de choix.	avril 2016	mars 2017	6.2

Priorité : Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense

Description : Pour assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense nationale à court, moyen et long termes, l'Équipe de la Défense doit s'occuper à la fois de la disponibilité opérationnelle, de l'équipement, du personnel et de l'infrastructure, et gérer soigneusement les ressources afin d'optimiser la capacité, grâce à la gouvernance responsable des ressources ministérielles, dans le but d'offrir la meilleure valeur possible au Canada.

Type de priorité: Priorité déjà établie

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en oeuvre	Date d'achèvement	Lien à l'AAP
Mettre en œuvre et améliorer continuellement un plan d'acquisition global, abordable et à long terme de façon ciblée et délibérée (Examen du Programme d'investissements en immobilisations [EPII])	janvier 2014	en cours	4.2 4.2.1 4.2.2 4.2.7 4.3.1 4.3.2 4.4.2 5.2 5.2.1 6.5 6.9 6.10
Améliorer la responsabilisation à l'égard du matériel en mettant en œuvre un contrôle des stocks moderne et efficace, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'évaluation des stocks afin de soutenir les flottes existantes le plus efficacement possible	en cours	en cours	4.2.1 4.2.6 6.9
Mettre en œuvre et continuer de faire évoluer les initiatives de transformation et d'amélioration telles que la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense et la Commission d'examen indépendante des acquisitions de la Défense	en cours	en cours	4.2 4.2.2 4.2.7 5.2.1 6.5 6.10
Mener à terme la mise en œuvre de la gestion centralisée des biens immobiliers et du Programme de modernisation des activités d'infrastructure et d'environnement	en cours	avril 2021	4.3.1
Achever l'exécution de la stratégie à long terme de gestion des locaux pour le secteur de la région de la capitale nationale et le transfert des éléments du Quartier général de la Défense nationale au complexe Carling	2016-2017	2019-2020	6.0
Poursuivre la mise en œuvre du modèle du dirigeant principal de l'information ministériel afin de mettre en place une autorité et voix unique en matière de GI/TI, y compris en ce qui concerne les initiatives à	en cours	en cours	4.4.4

l'échelle du Ministère			
Réaliser la capacité opérationnelle initiale des fonctions de renseignement organisationnel pouvant être adaptées à toute l'organisation	janvier 2016	mars 2017	4.4.2 6.7
Mettre en œuvre la première phase du renouvellement du processus d'approbation de projet afin de rationaliser le processus de présentation et d'approbation de projets	2016-2017	À déterminer	6.1
Mettre en œuvre les principaux contrôles financiers conformément à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor	avril 2016	mars 2019	6.5
Continuer de mettre en œuvre le renouvellement de la Défense, y compris un cadre de gestion du rendement amélioré en utilisant des renseignements opérationnels pour diriger des résultats efficaces qui donne lieu à l'amélioration de la productivité et l'évitement des coûts, ce qui permet de réaffecter les dollars et les ETP qui peut être réinvesti dans la disponibilité opérationnelle et les priorités de renforcement des capacités, cohérent avec la charte du renouvellement de la Défense.	en cours	en cours	2.3.2 3.1 4.1.1 4.1.2 4.1.6 4.1.9 4.1.10 4.2.2 4.2.5 4.2.6 4.3.1 4.4.1 4.4.4 5.2 5.2.1 6.1 6.9

Pour obtenir plus de renseignements sur les priorités organisationnelles, consulter la lettre de mandat du ministre sur le site Web du Premier ministre du Canada[14].

Analyse des risques

De nombreux facteurs influencent la sécurité, tant sur le plan national que sur le plan international, ont des répercussions sur la façon dont la Défense nationale exécute son mandat. Ces facteurs présentent à la fois des risques et des possibilités dont le ministère tiendra compte lorsqu'il s'acquittera de ces rôles et de ces responsabilités.

Chaque année, dans le cadre d'une approche intégrée de gestion des risques, nous tâchons de déterminer les principaux risques et les principales possibilités que présente la réalisation des objectifs ministériels. Après une évaluation de la probabilité et des répercussions, nous établissons des stratégies pour contrer ces risques, et nous les publions dans le *Profil de risque du Ministère* (PRM) annuel. Le PRM alimente le processus de planification ministérielle, y compris l'établissement des priorités, et assure l'attribution adéquate des ressources.

L'environnement stratégique est caractérisé par une complexité et une volatilité croissantes, de pair avec des menaces émergentes couvrant tout le spectre des conflits. L'interdépendance des capacités est une exigence qui a pris une importance considérable. Parallèlement, la prudence et la gestion sur le plan financier continuent de jouer un rôle clé dans les initiatives ministérielles. Dans cette optique, les capacités qui contribuent horizontalement aux opérations, à la posture et à la disponibilité opérationnelle des forces du MDN et des FAC seront favorisées.

Pour 2016-2017, le Ministère a cerné sept risques et possibilités clés qui sont axés sur :

- État de préparation de la Défense;
- Capacité de l'Équipe de la Défense;
- Résilience stratégique;
- Mise en œuvre des capacités;
- Gestion de l'information/technologies de l'information intégrée;
- Contrôles financiers et production de rapports sur les stocks et les actifs; et
- Sécurité

Certaines mesures de contrôle en place permettent de donner suite aux risques et aux possibilités cernés. Les initiatives de stratégie d'intervention énumérées dans le présent rapport sont décrites dans le tableau ci-dessous. Pour obtenir plus de renseignements à leur sujet, veuillez consulter les liens vers l'architecture d'alignement des programmes.

La Défense nationale continuera de surveiller les nouveaux enjeux, les développements et les tendances afin de prévoir et d'atténuer les risques qui y sont associés. Ainsi, elle se tiendra prête à intervenir, à conseiller le gouvernement du Canada et à lui proposer des options fondées sur des forces et des capacités déjà entraînées.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'AAP
État de préparation de la Défense Il se peut que la Défense nationale ne dispose pas d'assez d'éléments de force prêts à intervenir si des missions sont menées en parallèle ou se succèdent rapidement sans que les forces aient le temps de se reconstituer. Cela comprend les missions déjà prévues ainsi que les interventions en cas d'événements imprévus qui, par leur nature, ont une durée, un nombre, un lieu et un effet imprévisibles.	Continuer de faire évoluer la Directive du CEMD concernant la posture et la disponibilité opérationnelle de la force des FAC afin qu'elle soit institutionnalisée au sein du cadre global de planification stratégique de la Défense.	5.2.2
	Concevoir, diriger et exécuter un programme interarmées de gestion de l'état de préparation afin de maintenir et de renforcer la souveraineté du Canada et d'institutionnaliser l'instruction interarmées au niveau stratégique.	3.2 3.2.5 3.3.5 3.4.5
Capacité de l'Équipe de la Défense Il se peut que la Défense nationale n'ait pas suffisamment de personnel possédant les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment, ce qui risque d'entraver sa capacité à répondre à ses propres attentes actuelles ou futures et à celles du gouvernement du Canada.	Élaborer une stratégie intégrée des RH du MDN/des FAC afin de garantir que l'Équipe de la Défense continue d'appuyer et d'exécuter les opérations, qu'elle adopte une posture permettant la mise en œuvre de nouvelles capacités, et qu'elle soit à même d'exploiter les capacités futures et d'écarter les menaces futures.	6.1
	Poursuivre les initiatives de recrutement et de maintien en poste, et assurer une gestion prudente des activités de recrutement en vue d'atteindre les niveaux de personnel prescrits par le gouvernement du Canada d'ici 2018, dans le but de disposer dans la Force régulière et la Force de réserve des FAC, d'un effectif qui soit représentatif de la diversité de la population canadienne et qui reflète les valeurs canadiennes.	4.1.3 5.2.1 6.4
	Élaborer et opérationnaliser un plan pluriannuel des effectifs afin de gérer plus efficacement les FAC au cours de leur transformation en vue de répondre à des défis nouveaux et émergents.	4.1.10 5.2.1
	Mener un examen complet de l'effectif de la Première réserve et être disposé à répondre aux futures directives du gouvernement du Canada concernant le renforcement des forces de réserves afin d'assurer qu'elles puissent appuyer plus efficacement les efforts de la Défense nationale. Assurer une surveillance continue de l'instruction et de l'éducation, des soins de santé et des autres fonctions liées au personnel militaire afin de réaliser des gains d'efficacité qui permettent de réinvestir pour soutenir le personnel.	4.1.2 5.2.1
	Poursuivre les efforts visant à simplifier la formation des civils, y compris l'instruction que doit recevoir le personnel militaire pour gérer des civils et des ressources financières, dans le but de tirer profit et de promouvoir l'utilisation de l'apprentissage en ligne, de l'École de la fonction publique du Canada et du Réseau d'apprentissage de la Défense pour répondre aux besoins en matière de formation.	6.4
	En vue de réaliser la vision d'*Objectif 2020*, continuer de faire preuve de leadership en établissant un effectif moderne, efficace et à haut rendement qui appuie les objectifs du Canada en matière de sécurité nationale tout en faisant un usage optimal des ressources.	6.0 6.4
	Transformer les pratiques et procédures de gestion des effectifs civils afin de donner à la Défense la souplesse requise pour investir dans la croissance du nombre d'employés civils dans des secteurs nouveaux et émergents; multiplier les gains d'efficacité; appuyer la	6.4

	diversité et, plus généralement, la création d'un effectif civil qui soit représentatif de la population canadienne; promouvoir un environnement progressif et respectueux qui maximise les occasions de contribuer et dont tous les Canadiens puissent être fiers.	
	Veiller à ce que les membres des FAC aient facilement accès à des soins de santé de qualité, y compris en santé mentale, et à ce que ce soins soient offerts de façon efficace et efficiente afin que les militaires puissent reprendre le service le plus rapidement possible, et à ce qu'ils soient soutenus, ainsi que leur famille, tout au long de la prestation de ces soins. Pour les militaires qui ne peuvent pas retourner au travail, la Défense nationale doit travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères, en particulier Anciens combattants Canada (ACC), ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG), afin de faciliter une transition harmonieuse qui assure leur traitement continu et optimise leurs possibilités de réussite future.	4.1 4.1.4 4.1.7
Résilience stratégique Il se peut que des événements imprévus modifient la situation stratégique de telle sorte qu'il faille apporter d'importants changements au niveau stratégique de la planification des ressources et que ces événements perturbent les activités de la Défense nationale.	Continuer de mettre en œuvre le renouvellement de la Défense, y compris un processus amélioré de surveillance et d'établissement de rapports afin de transformer complètement nos principaux processus opérationnels. Le renouvellement de la Défense permettra de renforcer la gouvernance, la gestion et la planification des ressources, améliorant ainsi la capacité de s'adapter aux changements dans l'environnement stratégique Le renouvellement de la Défense aboutira à la création d'une organisation rationalisée et efficace pouvant réaliser des économies en vue de réinvestir dans les capacités et la disponibilité militaires et de faciliter la prestation de forces armées modernes et de premier ordre pour maintenir l'excellence opérationnelle qui fait notre réputation, et ce, tout en continuant de gagner le soutien et la confiance des Canadiens.	2.3.2 3.1 4.1.1 4.1.2 4.1.6 4.1.9 4.1.10 4.2.2 4.2.5 4.2.6 4.3.1 4.4.1 4.4.4 5.2 5.2.1 6.1 6.9
Mise en œuvre des capacités Il se peut que la complexité des processus de développement, d'approbation de programme et d'acquisition empêche la Défense nationale d'atteindre ses objectifs d'investissement liés aux biens matériels essentiels (équipement, infrastructure matérielle, infrastructure d'information et biens immobiliers) de manière suffisamment rapide, durable et abordable pour permettre aux FAC de mener à bien leurs opérations. Ce risque concerne l'incapacité de combler ou de prévenir des lacunes qui pourraient entraîner l'échec de missions futures.	Améliorer et mettre en œuvre de façon continue un portefeuille de plans d'investissement à long terme, global et abordable, de même qu'un processus de présentation du Ministère ciblé et réfléchi permettant d'assurer la livraison d'équipement et l'avancement de projets essentiels à l'établissement des capacités futures du ministère et des FAC.	4.2 4.2.1 4.2.2 4.2.7 4.3.1 4.3.2 4.4.2 5.2 5.2.1 6.5 6.9 6.10
	Mettre en œuvre et faire évoluer des initiatives de transformation des processus comme la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, laquelle comprend un examen par un tiers (comité d'examen indépendant), dans le but d'améliorer l'approvisionnement dans le cadre de projets d'immobilisations et d'appuyer les flottes actuelles, ainsi que pour veiller au respect par les organes de gouvernance des ressources internes des exigences du Conseil du Trésor et de la structure de gouvernance du plan d'investissement.	4.2 4.2.2 4.2.7 5.2.1 6.5 6.10
	Mettre en œuvre la première phase du renouvellement du processus d'approbation des projets afin de simplifier le processus de présentation et d'approbation de projets.	6.1
Gestion de l'information/technologies de l'information intégrée	Mettre en œuvre le modèle du dirigeant principal de l'information (DPI) ministériel, conformément aux directives et lignes directrices du gouvernement du	4.4.4

La Défense nationale s'expose à des risques si elle ne tire pas parti des nouvelles technologies pour développer une infrastructure de GI/TI intégrée pouvant offrir un environnement d'information souple favorisant l'efficacité et l'interopérabilité dans la réalisation d'opérations interarmées des FAC et la prise de décisions par la direction, tout en optimisant les ressources et en faisant preuve d'une saine gestion. Ne pas profiter de ces technologies risque également de porter atteinte à la capacité de commandement et de contrôle (C2) des opérations des FAC au Canada et à l'étranger, de même qu'à la gestion efficace de l'établissement de la défense.	Canada, afin de mettre en place une autorité et voix unique en matière de GI/TI, y compris en ce qui concerne les initiatives à l'échelle du Ministère.	
	Travailler avec Services partagés Canada afin de renforcer davantage la relation avec cette organisation et d'assurer le succès opérationnel.	6.7
	Élaborer et mettre en œuvre des capacités robustes de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR) ainsi que de cybersécurité et de sécurité de l'information afin de fournir les capacités nécessaires pour réussir dans ces secteurs changeants.	4.4.2 5.1.3
	Réaliser la capacité opérationnelle initiale des fonctions de renseignement organisationnel pouvant être adaptées toute l'organisation, en vue d'acquérir de nouvelles fonctionnalités, d'accroître l'automatisation et l'efficience, et d'aider à rationaliser les anciennes applications.	4.4.2 6.7
Contrôles financiers et rapports sur les stocks et les ressources Il existe un risque que les rapports financiers sur les stocks et les immobilisations dans les Comptes publics du Canada et les États financiers du Ministère ne reflètent pas avec exactitude la véritable valeur des biens du Ministère, ce qui pourrait réduire la confiance dans la capacité de ce dernier de gérer les deniers publics. Faute des contrôles financiers appropriés, cela risque d'exposer le MDN et les FAC à des examens plus minutieux, ce qui pourrait réduire leur souplesse opérationnelle et leur agilité. Aspect plus important, sans cette visibilité et ces contrôles, nous risquons de gaspiller de précieuses ressources qui devraient être consacrées à des initiatives revêtant un degré de priorité plus élevé.	Renforcer la responsabilisation à l'égard du matériel en adoptant des contrôles des stocks ainsi que des méthodes de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'évaluation des stocks qui soient modernes et efficace, afin de soutenir les flottes existantes avec la plus grande efficience possible.	4.2 4.2.6 6.5 6.9
Sécurité Il existe un risque que certains éléments du Programme de sécurité de la Défense soient insuffisants pour garantir la protection de tous les biens et la continuité des services essentiels pour favoriser l'état de préparation et les capacités opérationnelles.	Continuer de mettre en œuvre le Plan de sécurité du Ministère afin de repérer et de gérer les risques fondamentaux pour la sécurité, d'aider à garantir la réussite opérationnelle et de protéger les renseignements et les biens.	4.1.9 6.1
	Continuer d'éliminer les risques pour la sécurité de la GI/TI en mettant en œuvre le Plan de sécurité du Ministère en trois ans, afin de réduire les risques pour la sécurité à un niveau qui assure une protection suffisante des renseignements délicats, qui satisfait aux exigences de base en matière de sécurité informatique et qui prévient la divulgation non autorisée.	4.4.2
	Faire progresser les efforts visant à élaborer un cadre opérationnel exhaustif pour l'exécution des opérations virtuelles, afin de conserver au MDN et aux FAC leur liberté de manœuvre dans le cyberdomaine.	5.1.1

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2016–2017	Dépenses prévues 2017–2018	Dépenses prévues 2018–2019
18 640 268 933	18 640 268 933	19 462 061 542	19 470 244 184

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Le Ministère continuera à réorienter le personnel civil à l'appui des priorités stratégiques. Une croissance étant prévue dans certains domaines clés, des stratégies sont en cours d'élaboration afin d'améliorer la croissance et le maintien en poste. L'incidence de ces mesures risque de ne pas se manifester à court terme.

Le tableau suivant présente le total des ressources humaines prévues (ETP)[15] de la Défense nationale pour les trois prochaines années financières, soit de 2016 à 2019.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	68 000	68 000	68 000
Civils	24 407	24 407	24 407
TOTAL	92 407	92 407	92 407

Remarques :

1. Comme il s'agit de nombres arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
2. Un ETP n'est pas nécessairement égal à un employé (par ex. Deux employés à temps partiel peuvent être comptés comme un ETP). Voir Annexe : Définitions.

Ressources humaines – Personnel de la Force de réserve

La Force de réserve est un élément unique et apprécié des FAC. Le nombre de membres de la Première réserve est présentement inférieur à l'effectif rémunéré moyen demandé par le gouvernement du Canada en raison d'une attrition supérieure aux prévisions et de défis rencontrés dans nos efforts visant à atteindre nos quotas de recrutement. Des mesures d'atténuation sont en cours afin d'améliorer le taux de réussite du recrutement et de réduire l'attrition volontaire afin de rétablir les effectifs de la Première réserve et de les augmenter de 1 500 personnes, jusqu'à l'effectif de 28 500 membres autorisé par le gouvernement. Les deux autres sous-composantes de la Force de réserve – le Programme des Rangers canadiens et le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets – seront maintenues aux niveaux actuels approuvés ciblant un effectif total de 8 000 membres, tandis que les Rangers canadiens sont autorisés à faire croître leur effectif cible actuel de 5 000 à un rythme qui sera soutenable compte tenu du bassin de population actuel de la région du Nord. Institutionnellement, une révision de l'exigence concernant la Première réserve se poursuivra afin de s'assurer que l'affectation et l'emploi de personnel de la Première réserve supportent les priorités de la Défense nationale, est durable et se conforme à l'orientation du gouvernement du Canada.

Le tableau suivant présente le total des effectifs prévus de la Force de réserve[16] pour les trois prochaines années financières, soit de 2016 à 2019.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Première réserve	27 000	27 000	28 500
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets	8 000	8 000	8 000
Rangers canadiens	5 000	5 000	5 000

Remarque : La Force de réserve augmentera son effectif moyen rémunéré de 1 500 personnes, et les Rangers augmenteront leur effectif à un rythme soutenable compte tenu du bassin de population actuel de la région du Nord, conformément à l'orientation du gouvernement du Canada.

Sommaire de planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Dépenses 2013–2014	Dépenses 2014–2015	Dépenses projetées 2015–2016	Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2016–2017	Dépenses prévues 2017–2018	Dépenses prévues 2018–2019
Résultat Stratégique – Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens							
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1 488 574 710	1 229 363 372	1 537 747 578	1 235 618 328	1 235 618 328	1 248 194 497	1 273 209 024
2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	520 303 388	497 418 597	373 922 252	323 558 922	323 558 922	325 949 892	333 110 322
Total partiel	2 008 878 098	1 726 781 969	1 911 669 829	1 559 177 250	1 559 177 250	1 574 144 389	1 606 319 346
Résultat Stratégique – La Défense demeure continuellement préparé à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens							
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3 340 624 380	3 284 882 232	3 132 677 120	3 469 027 157	3 469 027 157	3 505 575 556	3 564 198 463
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	12 464 777 545	12 504 965 147	13 186 756 753	12 775 597 776	12 775 597 776	13 540 527 595	13 443 511 760
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	437 853 050	462 489 089	381 346 423	397 614 790	397 614 790	401 175 948	408 745 909
Total partiel	16 243 254 975	16 252 336 468	16 700 780 296	16 642 239 723	16 642 239 723	17 447 279 099	17 416 456 132
Services internes – Total partiel	512 241 132	474 820 024	454 322 298	438 851 960	438 851 960	440 638 054	447 468 706
Total	**18 764 374 206**	**18 453 938 461**	**19 066 772 423**	**18 640 268 933**	**18 640 268 933**	**19 462 061 542**	**19 470 244 184**

Sources : Groupe du Vice chef d'état-major de la Défense / Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances) / Dirigeant principal des finances

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

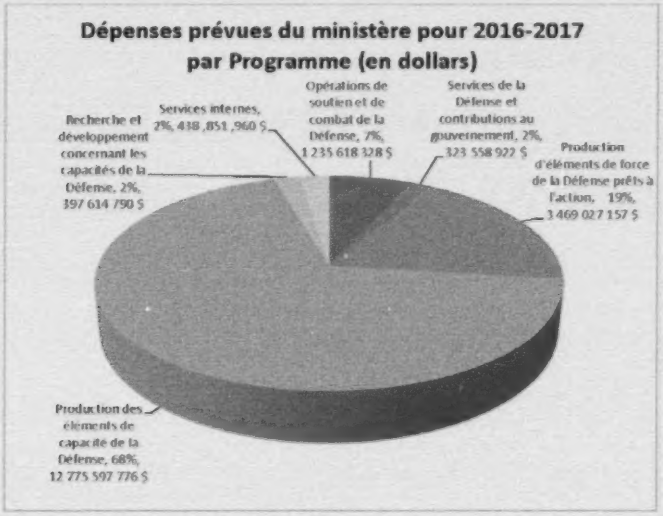

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2016-2017 avec le cadre pangouvernemental[17] (en dollars)

Les ministères et organismes sont requis d'indiquer dans quelle mesure les Programmes s'alignent aux secteurs de résultats du gouvernement du Canada dans leur Rapports sur les plans et les priorités. En alignant les résultats stratégiques et les Programmes correspondantes au cadre pangouvernemental, on peut calculer les dépenses liées à un secteur de résultats du Gouvernement du Canada, ce qui permet aussi d'obtenir le compte exact de la totalité des dépenses du gouvernement. Pour une description de chaque secteur de résultats, consulter le site Web[18] du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Résultat stratégique	Programme	Sous-Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2016-2017
Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens	1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1.1 Opérations nationales et continentales de la Défense	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	252 899 104
		1.2 Opérations de combat internationales	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	195 451 958
		1.3 Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	787 267 266
	2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	2.1 Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	17 898 969
		2.2 Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	97 797 905
		2.3 Sensibilisation et héritage militaire	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	207 862 048
La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens	3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3.1 Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 159 779 945
		3.2 Entraînement d'intégration des éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	421 969 180
		3.3 Production d'éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 238 913 945
		3.4 Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	648 364 087
	4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	4.1 Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	3 737 129 401
		4.2 Cycle de vie du matériel	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	6 019 894 981
		4.3 Cycle de vie des biens immobiliers	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	2 230 300 542
		4.4 Cycle de vie des systèmes d'information	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	788 272 852

Résultat stratégique	Programme	Sous-Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2016-2017
	5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	5.1 Conception, intégration et développement en matière de capacité	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	324 935 081
		5.2 Orientation stratégique et soutien à la planification	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	72 679 709

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	S.O.
Affaires sociales	17 200 798 780
Affaires internationales	1 000 618 193
Affaires gouvernementales	S.O
Total (ne tient pas compte des Services internes)	18 201 416 973

Tendances relatives aux dépenses du ministère

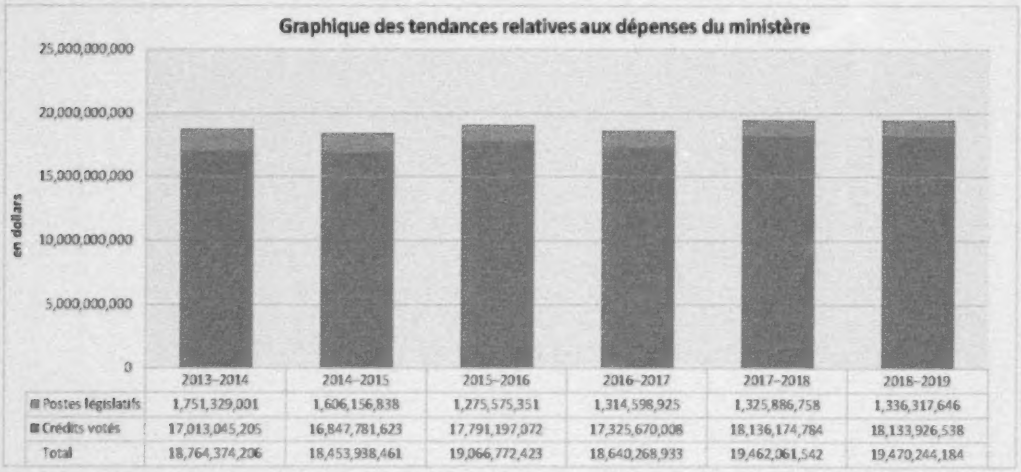

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Postes législatifs	1,751,329,001	1,606,156,838	1,275,575,351	1,314,598,925	1,325,886,758	1,336,317,646
Crédits votés	17,013,045,205	16,847,781,623	17,791,197,072	17,325,670,008	18,136,174,784	18,133,926,538
Total	18,764,374,206	18,453,938,461	19,066,772,423	18,640,268,933	19,462,061,542	19,470,244,184

Durant la période de 2013-2014 à 2018-2019, les dépenses réelles, prévues et planifiées varient d'un minimum de 18,8 milliards de dollars en 2013-2014 à un maximum de 19,5 milliards de dollars en 2018-2019. Cette augmentation nette de 0,7 milliard de dollars s'explique comme suit :

Explication des changements observés dans la tendance en matière de dépenses ministérielles entre 2013-2014 et 2018-2019 (en dollars)	
Financement lié au recours collectif Manuge c. Sa Majesté la Reine	(510 000 000)
Financement lié aux prévisions révisées à la baisse du régime d'avantages sociaux des employés	(385 281 654)
Financement lié aux mesures annoncées par le gouvernement dans les Budgets de 2012 et de 2013 visant à améliorer l'efficience du gouvernement et à rétablir l'équilibre budgétaire	(267 063 568)
Financement associé avec les priorités de la Défense nationale	(263 238 827)
Financement autorisé à reporter d'une année financière à l'autre	(196 080 528)
Financement consacré aux opérations de sécurité internationale du Canada en Afghanistan	(144 000 000)
Financement lié à la création de Services partagés Canada en tant qu'organisme autonome	(44 620 992)
Autres exigences ministérielles diverses	(126 693 740)

Total des réductions	(1 936 979 309)
Facteur de progression annuel des dépenses de la Défense nationale, tel qu'annoncé dans le Budget de 2008, visant à fournir un financement prévisible et à long terme	1 805 964 000
Rajustements nets des dépenses liées aux grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition des projets actuels	836 885 289
Total des augmentations	2 642 849 289
Changement net	**705 869 980**

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits de la Défense nationale, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2016-2017[19].

SECTION II: ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique 1 : Les opérations et services de la défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens

Deux Programmes sont associés au résultat stratégique :

- Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense
- Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement

Ces programmes ont été élaborés de manière à englober toute la gamme d'opérations et de services offerts par la Défense nationale, dont certains sont de nature très imprévisible. Pour ces derniers, il y aura peu ou très peu de dépenses discrétionnaires, du moins jusqu'à ce que les données sur les tendances soient disponibles. De plus, aucune prévision de dépenses ne sera calculée pour les programmes ciblant des événements rares ou exceptionnels.

Programme 1.0: Opérations de soutien et de combat de la Défense

Le Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés du Programme sont atteints par la mise en œuvre de capacités de la Défense à l'échelle nationale, continentale et internationale, de façon indépendante ou en collaboration avec des alliés, dans le but premier de contrer les menaces par la force militaire. L'expression « capacité de la Défense » fait référence à la capacité d'une force militaire d'obtenir les effets escomptés pour contrer une menace par la réalisation d'une opération de la Défense (ou la prestation d'un service de la Défense) en exécutant des tâches conformément aux concepts, aux doctrines et aux normes établis. Les forces militaires fournies par la Défense sont constituées d'éléments de force, soit des entités organisationnelles qui, elles, sont composées de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale (MDN). Les éléments de force comprennent les personnes et une expertise spécialisée, les renseignements spécialisés, le matériel (p. ex., équipement, plateformes, systèmes d'armes) et, dans certains cas, les biens immobiliers nécessaires à la mise en œuvre des capacités pour contrer les menaces. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. La Loi sur la défense nationale, la politique en matière de défense, les traités et les accords internationaux, l'appartenance à des organisations militaires et les directives reçues par le gouvernement du Canada sous-tendent ce Programme. Les sous-programmes découlant de ce Programme visent un éventail de menaces qui peuvent surgir dans divers contextes opérationnels, dans le cadre de divers mécanismes de prestation et dans diverses régions géographiques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 235 618 328	1 235 618 328	1 248 194 497	1 273 209 024

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	6 148	6 148	6 148
Civils*	652	652	652
TOTAL	6 800	6 800	6 800

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités de défense et de sécurité du Canada permet de protéger de façon continue la souveraineté du Canada, les valeurs des Canadiens et les intérêts du gouvernement du Canada contre les risques que représentent les menaces armées.	% d'opérations de soutien et de combat de la Défense dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels ont été atteints.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

La Défense nationale continuera d'exécuter les opérations nationales, continentales et internationales demandées par le gouvernement du Canada. Les Forces armées canadiennes feront appel aux forces appropriées afin d'intervenir comme l'exige le gouvernement du Canada en cas de menace qui pourraient survenir contre le Canada.

La Défense nationale continuera d'accorder la priorité aux opérations nationales et internationales, ainsi qu'à l'interopérabilité avec ses partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ses principaux alliés et les autres ministères du gouvernement. Elle exécutera et poursuivra les opérations courantes non discrétionnaires, comme les patrouilles de souveraineté nordique, les opérations spéciales de contre-terrorisme à l'échelle nationale et les activités résultant d'engagements envers le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Pour obtenir des renseignements sur la prévision des coûts des opérations des FAC, consulter les pages Web sur les Prévisions des coûts des opérations majeures continentales des Forces armées canadiennes[20] et Prévisions des coûts des opérations majeures internationales des Forces armées canadiennes[21].

Sous-Programme 1.1: Opérations nationales et continentales de la Défense

Le Programme *Opérations nationales et continentales de la Défense* vise à offrir une puissance militaire sur le territoire canadien et partout en Amérique du Nord en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés sont obtenus par le recours à des éléments de force, de façon indépendante ou de concert avec des partenaires continentaux, qui mettent en œuvre les capacités militaires requises dans le cadre d'opérations courantes ou d'opérations de contingence. Les opérations courantes sont généralement menées de façon continue, tandis que les opérations de contingence, bien qu'elles soient planifiées à l'avance, ne sont exécutées qu'en réaction à un événement particulier ou à la demande particulière du gouvernement du Canada présentée au MDN en réponse à une requête de la part des autorités provinciales, ou de la part d'autres ministères ou portefeuilles ministériels fédéraux. Par conséquent, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière. Cependant, peu importe si elles sont menées et à quel moment elles le sont, les opérations prévues dans le cadre de ce Programme visent généralement le maintien ou le rétablissement de la sécurité nationale ou continentale par la détection et la surveillance des menaces et, au besoin, par une intervention militaire. Ce Programme doit respecter plusieurs lois, règlements et politiques, les conventions internationales et les ententes binationales, comme l'Accord du Commandement de la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord qui facilite la coordination et le partage des responsabilités à l'égard de la défense du continent nord-américain.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
252 899 104	256 635 718	261 688 157

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 313	2 313	2 313
Civils	2	2	2
TOTAL	2 315	2 315	2 315

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les risques que les menaces armées représentent pour la souveraineté du Canada, pour les valeurs des Canadiens et pour les intérêts du gouvernement du Canada sont réduits.	% d'opérations nationales et continentales de la Défense dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels ont été atteints.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement, la Défense nationale redonnera la priorité à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses approches, particulièrement dans la région de l'Arctique.

Les Forces armées canadiennes continueront de mener chaque jour des opérations nationales et continentales, notamment par l'intermédiaire d'accords entre le Canada et les États-Unis, afin d'exercer leur puissance militaire sur le territoire canadien et partout en Amérique du Nord en vue de protéger et de défendre le Canada.

Sous-Sous-Programme 1.1.1: Opérations de défense du Canada contre les menaces armées

Le Programme *Opérations de défense du Canada contre les menaces armées* vise à défendre le Canada contre les menaces armées et à fournir, au besoin et n'importe où au Canada, une puissance militaire dans le but d'éviter les crises graves, par exemple si des agresseurs armés menacent les Canadiens, la souveraineté du Canada ou les intérêts du gouvernement canadien. Les résultats escomptés sont obtenus par le déploiement des éléments de force d'intervention immédiate et, au besoin, par la mobilisation, l'emploi et le maintien en puissance d'éléments de force de deuxième échelon plus importants conformément au mandat de la Défense Nationale. Ce Programme appuie directement le Canada et la population canadienne.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Puisque les opérations liées à ce Programme sont rares et inattendues, aucune dépense n'est prévue.

Ressources humaines (ETP)

Le personnel requis pour fournir les services de défense nationale dans le cadre de ce programme provient des forces possédant la capacité opérationnelle, selon les besoins.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le territoire canadien est sécuritaire et protégé contre les crises et les risques associés aux affronts directs infligés par des menaces armées.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à défendre le Canada contre les menaces armées.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Les Forces armées canadiennes feront appel aux forces requises afin d'intervenir comme l'exige le gouvernement du Canada en cas de menace armée contre le pays.

Sous-Sous-Programme 1.1.2: Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada

Le Programme *Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada* vise à assurer une surveillance constante et une présence notable de forces militaires sur le territoire canadien, y compris en Arctique, par l'application de la puissance militaire. Au besoin, ce Programme vise également à assurer des interventions localisées contre des agresseurs identifiés qui menacent la sécurité des Canadiens, la souveraineté du Canada ou les intérêts du gouvernement canadien. Les résultats sont généralement obtenus par l'emploi d'éléments de force, combinés aux capacités de la Défense requises, pour mener des opérations de surveillance, des patrouilles maritimes, terrestres et aériennes, ainsi que des opérations visant à maintenir la souveraineté du Canada. Pour atteindre les résultats escomptés, ce Programme vise habituellement l'exécution ciblée d'opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, d'opérations de présence et d'opérations d'interception.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
122 249 828	124 213 307	126 458 837

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 259	1 259	1 259
Civils	0	0	0
TOTAL	1 259	1 259	1 259

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le territoire canadien est sécuritaire et protégé au moyen d'une présence, d'une surveillance, et d'interventions localisées.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à assurer une surveillance et une présence manifeste des forces militaires dans le territoire canadien.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés produits qui servent à assurer la surveillance et la présence manifeste des forces militaires dans le territoire canadien.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale continuera de mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer la surveillance et le contrôle de l'Arctique, comme le décrit le *Plan pour le Nord*.

De plus, la Défense nationale :

- continuera de mettre l'accent sur les engagements internationaux visant les enjeux de sécurité et de sûreté dans l'Arctique, y compris par l'entremise de l'Instance de concertation des forces de sécurité dans l'Arctique;
- mènera de nombreuses activités dans le Nord[22] afin de maintenir et de renforcer la souveraineté nationale, notamment l'opération NANOOK, l'opération NEVUS, l'opération NUNALIVUT, l'opération NUNAKPUT et l'opération QIMMIQ; et
- tirera parti du plan d'exercice annuel en vue d'accroître la participation de l'ensemble des commandements d'armée, pendant les mois d'été et d'hiver.

Sous-Sous-Programme 1.1.3: Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD

Le Programme *Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD* vise à assurer, en partenariat avec les États-Unis, la défense de l'Amérique du Nord conformément à l'Accord du Commandement de la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Cet accord prévoit la mise en service coordonnée et binationale de capacités d'alerte aérospatiale et maritime ainsi que de capacités de contrôle connexes pour permettre aux gouvernements canadien et américain d'assurer la défense du continent nord-américain contre les menaces qui peuvent l'affecter. Les capacités d'alerte aérospatiale et de contrôle mises en œuvre dans le cadre de ce Programme permettent généralement de détecter, d'identifier, de surveiller, de suivre, de dissuader, d'intercepter, de détourner et de neutraliser les véhicules aérobies avec ou sans pilote qui menacent la souveraineté aérienne. Elles permettent également de détecter et de surveiller les véhicules maritimes et aéroportés soupçonnés d'effectuer le trafic de drogues illicites ou de personnes, de transporter des immigrants illégaux, et de transmettre les renseignements aux organismes civils d'application de la loi. Les capacités d'alerte maritime mises en œuvre dans le cadre de ce Programme permettent la connaissance de la situation et la compréhension commune des activités menées à l'intérieure des approches maritimes, les zones maritimes, et les voies navigables intérieures du Canada et des États-Unis. Ce Programme s'inscrit dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord et il constitue, par conséquent, un élément clé de la sécurité et de la défense transatlantiques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
87 220 133	88 390 702	90 282 598

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	659	659	659
Civils	1	1	1
TOTAL	660	660	660

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les capacités de défense du NORAD réduisent le risque que la sécurité et la souveraineté du Canada soient menacées.	% des postes prévus à l'effectif du NORAD qui ont été remplis.	90 - 100%	mars 2017
	Taux de réussite des sorties de CF18 exécutées pour assurer la surveillance et le contrôle et pour faire échec à toute activité aérienne indésirable et non autorisée dans les approches de l'espace aérien de l'Amérique du Nord et dans cet espace même.	100%	mars 2017
	Évaluation de la capacité des fonctions Commandement et Contrôle de diriger, gérer, surveiller, planifier, soutenir et contrôler les ressources et les forces afin de garantir l'efficacité et l'efficience des opérations.	3/3 dans une échelle de trois points.	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale maintiendra son engagement ferme envers le NORAD. Pour ce faire, le ministère accomplira les activités suivantes :

- maintenir une étroite relation avec les États-Unis pour moderniser le NORAD et contrer les nouvelles menaces;
- maintenir les infrastructures essentielles à la mission du NORAD au Canada : emplacements d'opérations avancés, bases d'opérations déployées et bases d'opérations principales;
- continuer de participer à la Commission permanente mixte de défense;
- participer au Comité directeur binational sur le renouvellement du système d'alerte du Nord afin d'élaborer et de fournir des recommandations conformes à l'Accord du NORAD concernant les futurs systèmes de surveillance pour les approches par le Nord de l'Amérique du Nord;
- participer au Comité directeur de la défense pour le NORAD afin de constituer un forum central axé sur les questions de défense visant à rassembler, à coordonner et à considérer les questions relatives au NORAD de façon globale du point de vue des Forces armées canadiennes et du ministère; et
- continuer d'employer des forces capables d'appuyer les missions du NORAD que sont l'alerte aérospatiale, le contrôle aérospatial et l'alerte maritime, en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches aérospatiales et maritimes.

Sous-Sous-Programme 1.1.4: Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis

Le Programme *Opérations continues continentales de la Défense, en coopération avec les États-Unis*, vise à protéger le Canada et l'Amérique du Nord conformément aux accords conclus avec les États-Unis ainsi qu'avec les nations des caraïbes, centraméricaines et sud-américaines, le cas échéant, qui ne s'inscrivent pas dans la portée du NORAD. Les résultats escomptés sont obtenus par l'emploi de forces dotées des capacités militaires requises pour mener des opérations quotidiennes continentales lorsque des menaces qui se rapprochent du territoire canadien par voie aérienne, terrestre et maritime sont détectées, identifiées, surveillées, suivies, dissuadées, interceptées, détournées et neutralisées, au besoin. Ce Programme comprend la participation à la Joint Interagency Task Force (South) dirigée par les États-Unis ainsi que l'emploi de capacités militaires pour appuyer les États-Unis conformément aux exigences et aux plans d'urgence établis dans le cadre d'ententes bilatérales. Les résultats peuvent également parfois être atteints par l'application de capacités militaires en coordination avec les nations de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
43 429 143	44 031 709	44 946 722

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	395	395	395
Civils	0	0	0
TOTAL	395	395	395

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités de défense, en collaboration avec des partenaires continentaux, permet de réduire les risques qui pèsent sur le Canada et de faire respecter les intérêts du gouvernement du Canada.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à protéger le Canada et l'Amérique du Nord, conformément aux accords conclus avec les États-Unis et avec des pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, selon le cas.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés produits qui servent à protéger le Canada et l'Amérique du Nord.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera d'employer des forces pour mener des opérations continentales, y compris par l'intermédiaire d'accords entre le Canada et les États-Unis, aux fins de surveillance, de poursuite et d'interception le long des approches aériennes, terrestres et maritimes du territoire canadien;
- Continuera de mener l'opération CARIBBE, qui contribue à la campagne multinationale contre le trafic illicite par le crime organisé transnational dans le bassin des Caraïbes et l'est de l'océan Pacifique. Dans le cadre de cette opération, le Canada continuera de fournir des navires, des sous-marins et des aéronefs des FAC à l'opération MARTILLO, un effort de la Force opérationnelle interorganisationnelle interarmées – Sud dirigé par les États-Unis et mené en collaboration avec des nations de l'hémisphère occidental et de l'Europe dans le but d'empêcher le trafic illégal dans le bassin des Caraïbes, dans l'est de l'océan Pacifique, ainsi que dans les eaux littorales de l'Amérique centrale; et

- Continuera de participer à l'*Initiative nord-américaine de sécurité maritime*, un mécanisme trilatéral des États-Unis, du Mexique et du Canada qui vise à élaborer des procédures opérationnelles aux niveaux tactique et opérationnel pour améliorer l'interopérabilité et l'intervention maritimes tout en développant les connaissances des domaines et le partage d'information entre les pays membres.

Sous-Programme 1.2: Opérations de combat internationales

Le Programme *Opérations de combat internationales* vise à obtenir des effets stratégiques opportuns à l'appui des intérêts nationaux du Canada et conformes aux valeurs canadiennes, selon les directives du gouvernement du Canada, par la mise en œuvre d'une puissance militaire à l'extérieur du cadre national ou continental, généralement en réaction à une agression armée ou à un risque d'agression armée. Les résultats sont obtenus par l'application de capacités de la Défense, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, dans le cadre d'opérations militaires partout dans le monde. Généralement, les opérations militaires menées dans la cadre de ce Programme visent à renforcer la paix et la sécurité mondiales, à contrer le terrorisme international, à appuyer les États en déliquescences ou à désamorcer les conflits nationaux et internationaux qui pourraient compromettre la sécurité nationale du Canada. Ces opérations sont habituellement menées du fait d'une résolution de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de la participation du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou d'autres accords internationaux. Des opérations sont menées dans le cadre de ce Programme de façon courante et donc planifiées, tandis que d'autres, comme des opérations de contingence, peuvent être planifiées mais ne se produisent qu'en réaction à un événement particulier ou à la demande particulière du gouvernement du Canada. Par conséquent, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière. Ce Programme doit respecter plusieurs lois, règlements et politiques fédéraux ainsi que des conventions, ententes et lois internationales, comme le droit des conflits armés, qui se rapportent à l'application de forces militaires lors d'un conflit armé.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
195 451 958	197 846 332	202 484 333

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 206	1 206	1 206
Civils	3	3	3
TOTAL	1 209	1 209	1 209

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités de défense contre les menaces armées hors du continent nord-américain favorise les intérêts du gouvernement du Canada.	% d'opérations de combat internationales dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels relatifs aux risques que représentent les menaces armées ont été atteints.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale travaillera avec Affaires mondiales Canada pour mettre fin à la mission de combat du Canada en Iraq et en Syrie et recentrer les efforts déployés dans la région sur la formation des forces locales.

L'environnent géopolitique en rapide évolution en Europe et au Moyen-Orient a fait ressortir l'importance de la coopération en vue de maintenir la sécurité et la stabilité internationales. Pour répondre à ces enjeux, la Défense nationale continuera de soutenir ses partenaires et alliés au sein des organisations internationales et à

satisfaire aux exigences en personnel à l'appui des missions pertinentes des Nations Unies, de l'OTAN et d'autres missions indépendantes. Des exemples de telles missions figurent sur la page Opérations en cours[23] du site Web de la Défense nationale.

Sous-Sous-Programme 1.2.1: Opérations internationales menées durant une période prolongée

Le Programme *Opérations internationales menées durant une période prolongée* vise à répondre aux attentes convenues par le gouvernement canadien et ses partenaires étrangers, qui comprennent les pays alliés, les organisations de l'Alliance et l'ONU. Les résultats sont obtenus grâce à l'application de capacités de la Défense par des éléments de force à l'extérieur du cadre national ou continental. Les éléments de force employés pour atteindre les résultats escomptés de ce programme sont organisés en portefeuilles selon les environnements dans lesquels ils mènent leurs opérations, les principaux étant les environnements maritime, terrestre, aérien et opération spéciale. Il existe également des éléments de force qui travaillent dans l'ensemble de ces domaines, notamment des éléments de force interarmées, communs et spéciaux. Dans le cadre de ce Programme, les opérations sont menées durant des périodes prolongées pendant lesquelles certains éléments de force de l'ensemble du portefeuille sont adaptés, déployés et maintenus dans un contexte qui comprend généralement des éléments de force déployés par des partenaires internationaux. Des exemples d'opérations menées dans le cadre de ce Programme comprennent notamment celles menées en Afghanistan et en Bosnie.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
147 412 321	149 016 015	152 810 359

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	820	820	820
Civils	0	0	0
TOTAL	820	820	820

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités de défense contre les menaces armées hors du continent nord-américain, sur des périodes prolongées, favorise les intérêts du gouvernement du Canada.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires internationales pendant de longues périodes, opérations qui visent à répondre aux attentes du gouvernement du Canada et des partenaires étrangers.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés qui servent à répondre aux attentes du gouvernement du Canada et des partenaires étrangers.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

La Défense nationale continuera de contribuer à la Force de stabilisation au Moyen-Orient (opération IMPACT), coalition multinationale visant à affaiblir les capacités du soi-disant État islamique en Iraq et au Levant dans les territoires de la République d'Iraq et de la Syrie et à mettre fin aux activités de ce groupe. En outre, elle maintiendra en puissance les forces nécessaires pour contribuer à un certain nombre d'opérations internationales, dont les suivantes (notamment) :

- Opération ARTEMIS : Participation des FAC aux opérations de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme dans la mer Rouge, le golfe d'Aden, le golfe d'Oman et l'océan Indien;

- Opération CALUMET: Participation du Canada à la Force multinationale et Observateurs, une opération indépendante de maintien de la paix dans la péninsule du Sinaï dont le quartier général est situé à Rome;
- Opération CROCODILE : Contribution militaire canadienne à la mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo;
- Opération FOUNDATION : Contribution des FAC aux efforts multinationaux de lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Ouest;
- Opération HAMLET : Participation des FAC à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti;
- Opération JADE : Contribution du Canada à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient;
- Opération KOBOLD : Soutien des FAC au développement d'une force de sécurité compétente au Kosovo;
- Opération PROTEUS : Contribution du Canada au Bureau du coordonnateur de la sécurité des États-Unis à Jérusalem;
- Opération PROVISION : Soutien des FAC à l'initiative lancée par le gouvernement du Canada visant à accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada (sous réserve de la décision du gouvernement du Canada relative à la prolongation de la mission);
- Opération REASSURANCE : Soutien des FAC aux mesures d'apaisement de l'OTAN en Europe centrale et en Europe de l'Est par la contribution aux activités de formation et d'exercice dans la région jusqu'en juin 2016;
- Opération SNOWGOOSE : Contribution du Canada à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre; et
- Opération SOPRANO : Participation des FAC à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, composante militaire d'un engagement pangouvernemental au Soudan du Sud.

Sous-Sous-Programme 1.2.2: Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence

Le Programme *Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence* vise, par l'application de capacités de la Défense, une intervention immédiate en cas de crise internationale pouvant risquer de se transformer en conflit armé. Tout comme dans le cas du Programme *Opérations internationales menées durant une période prolongée*, les capacités de la Défense sont appliquées hors du continent par l'emploi d'éléments de force appropriés provenant des environnements maritime, terrestre, aérien et opération spéciale ainsi que des domaines interarmées, communs et spéciaux. Cependant, les opérations entreprises au titre de ce Programme sont généralement d'une durée beaucoup plus courte et nécessitent souvent ce que l'on appelle une intervention d'urgence. D'habitude, ces opérations sont entreprises à la demande du gouvernement canadien dans le but de répondre à des attentes particulières habituellement liées au soutien des partenaires étrangers, qui comprennent les pays alliés, les organisations de l'Alliance et les nations unies. L'opération menée en Libye est un exemple des opérations qui font partie de ce Programme.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
5 761 051	5 852 196	5 953 020

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	62	62	62
Civils	0	0	0
TOTAL	62	62	62

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités de défense contre les menaces armées hors du continent nord-américain, dans le cadre d'opérations de crise et d'opérations intensifiées, favorise les intérêts du gouvernement du Canada.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à réagir à des crises internationales immédiates comportant un risque de conflit armé.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés dont l'objet est de réagir à des crises internationales immédiates comportant un risque de conflit armé.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Déploiera les forces requises pour appuyer les opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence selon les besoins et conformément aux directives du gouvernement du Canada; et
- Continuera de fournir de l'assistance à la formation et au renforcement des capacités des forces de sécurité ukrainiennes, en collaboration avec les États-Unis et d'autres partenaires. Dans le cadre de l'opération UNIFER, le Canada a déployé environ 200 membres des Forces armées canadiennes en Ukraine jusqu'au 31 mars 2017. Les effectifs des FAC déployés viennent de tout le Canada et apportent toute une variété de compétences qui contribuent au programme de formation. Le premier contingent des FAC provient en grande partie du 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada, de la Garnison Petawawa.

Sous-Sous-Programme 1.2.3: Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN

Le Programme *Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN* vise à assurer la défense continue du Canada et à protéger les intérêts du gouvernement du Canada grâce à une participation systématique à titre de membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les résultats escomptés sont obtenus en représentant les intérêts du Canada dans le cadre des plans et des politiques en matière de défense, des normes et des doctrines militaires ainsi que des pratiques exemplaires; en favorisant la diplomatie de défense et les relations internationales en matière de défense; et en fournissant des capacités de la Défense dans le cadre d'opérations continues. Plus précisément, la défense des intérêts du Canada à l'égard des questions liées à la planification et à la politique de défense est assurée grâce à la Délégation conjointe du Canada auprès de l'OTAN et à la représentation du Canada au sein de l'État-major militaire international du quartier général de l'OTAN, lequel facilite l'encadrement des questions de défense de l'OTAN de manière proportionnelle aux intérêts du Canada. La représentation du Canada au sein de diverses organisations de l'OTAN permet également de faciliter la formulation de conseils sur les politiques de défense au Canada et la progression des relations et des possibilités de défense en vue de tirer parti des initiatives liées au développement de capacités. Un aspect clé de ce Programme est la participation d'éléments de force canadiens à des opérations continues de l'OTAN et à des opérations de la Force de réaction de l'OTAN, laquelle fournit une intervention militaire rapide en situation de crises émergentes, dans le cadre du système OTAN de réponse aux crises. Ce Programme ne comprend toutefois pas la participation du Canada à des opérations de réponse aux crises, lesquelles s'inscrivent plutôt dans le cadre du Programme *Opérations internationales menées durant une période prolongée* ou le Programme *Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence*. Ce Programme s'inscrit dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord et de la Loi sur la défense nationale.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
42 278 586	42 978 121	43 720 954

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	324	324	324
Civils	3	3	3
TOTAL	327	327	327

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La coopération internationale et la participation active aux côtés des pays membres de l'OTAN contribuent au renforcement de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale.	% de services continus fournis par l'intermédiaire de l'OTAN, dans le cadre desquels les contributions du Canada sont en voie d'atteindre les objectifs.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale maintiendra son engagement ferme envers l'OTAN. Pour ce faire, la Défense nationale accomplira ce qui suit :

- donner rapidement des conseils stratégique judicieux relatifs aux politiques et postures de défense et de sécurité pertinentes dans le contexte des opérations, de l'organisation et d'autres activités de l'OTAN;
- participer aux organismes de l'OTAN dans lesquels le Canada s'est engagé par l'intermédiaire de protocoles d'entente, d'accords multilatéraux sur la défense et la sécurité, de traités et de programmes, et être à l'affût des besoins découlant des crises liées à la sécurité mondiale qui surgissent; et
- continuer d'être un membre solide de l'OTAN en s'engageant dans des activités et des opérations particulières après avoir analysé la situation. Chaque engagement réel et futur fera l'objet d'une analyse soignée et devra cadrer avec les orientations du gouvernement du Canada.

Sous-Programme 1.3: Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle

Le Programme *Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle* permet de s'assurer que les programmes opérations de soutien et de combat de la Défense ainsi que les Services de la Défense et contributions au gouvernement ont : des objectifs opérationnels clairement harmonisés; une structure de commandement et de communication bien définie; un portefeuille de ressources et de renseignements bien équilibré; et un accès aux capacités de soutien opérationnel, de manière que les opérations puissent être menées dans un contexte où les risques sont acceptables. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'application des capacités de la Défense permettant d'assurer le contrôle stratégique, le commandement national, le soutien diplomatique, et de fournir un soutien opérationnel, ce qui inclut des produits de renseignements, de surveillance et de reconnaissance.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
787 267 266	793 712 447	809 036 534

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 629	2 629	2 629
Civils	647	647	647
TOTAL	3 276	3 276	3 276

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les risques qui pèsent sur le maintien en puissance d'éléments de force et sur la mise en œuvre optimale des capacités de défense sont atténués.	Indice d'évaluation obtenu lors de l'évaluation du rendement des opérations centralisées et de l'habilitation opérationnelle (exprimé en %).	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera d'institutionnaliser l'utilisation du cycle de ciblage interarmées, de même que la possibilité de déployer des capacités accrues pour le commandement et le contrôle interarmées, le renseignement interarmées, la surveillance et la reconnaissance, ainsi que le soutien opérationnel. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le Sous-Sous-programme 4.4.2 Systèmes d'information – Acquisition, développement et déploiement.

Sous-Sous-Programme 1.3.1: Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales

Le Programme *Coordination, commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales* vise à veiller à ce que les objectifs opérationnels concordent avec les objectifs stratégiques de niveau supérieur liés à la défense du Canada ainsi qu'à la protection de la souveraineté du Canada et des intérêts du gouvernement du Canada, en fournissant des fonctions de contrôle globales dans le cadre des opérations militaires. Les résultats escomptés sont obtenus en établissant les règles et les contraintes qui encadrent le contrôle de chacune des opérations; en coordonnant la fourniture et la répartition des ressources; en travaillant de concert avec les partenaires au niveau opérationnel et d'autres intervenants en vue d'assurer l'unité d'action; et en vérifiant si les structures et les processus sont en place pour gérer les risques. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* et du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* en vue de déployer des efforts militaires.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
147 720 984	149 303 124	151 925 510

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	801	801	801
Civils	123	123	123
TOTAL	924	924	924

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Une capacité de commandement et de contrôle suffisante pour atteindre les buts, résultats et objectifs stratégiques est maintenue et mise en œuvre comme il se doit afin de mener les opérations de soutien et de combat de la Défense et de fournir les services de défense.	Indice d'évaluation du rendement du commandement et du contrôle des opérations nationales et internationales (exprimé en %).	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Établira des plans pour mettre sur pied des forces d'intervention immédiate à différents niveaux de préparation pour intervenir en cas de crise partout au Canada. Au besoin, la Défense nationale augmentera l'effectif de ces forces d'intervention en procédant à une mobilisation générale des FAC afin de défendre le Canada;
- Continuera de mettre en œuvre le Plan d'emploi et de soutien pour le Nord par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la mise en œuvre opérationnelle, de recenser les risques susceptibles de menacer une mise en œuvre réussie, de faire des recommandations pour atténuer ces risques et de gérer les besoins relatifs au développement de capacités futures;
- Continuera de mettre en œuvre le *Plan pour le Nord* et de l'actualiser tous les ans, de façon à mieux synchroniser les activités des FAC et à mieux collaborer avec d'autres ministères et organismes et avec la communauté internationale;
- Continuera d'examiner les missions et opérations existantes afin d'améliorer l'utilisation des ressources, tout en maintenant l'efficacité opérationnelle, ainsi que la protection, le moral et le bien-être des forces;
- Continuera de perfectionner les modèles de commandement et de contrôle expéditionnaires sur la base du plan de circonstance JUPITER, en se centrant sur le développement de la composante de soutien de la force opérationnelle interarmées (CSFOI) et du quartier général de la force opérationnelle interarmées;
- Continuera de perfectionner les modèles de commandement et de contrôle nationaux et continentaux comprenant l'emploi de la CSFOI, grâce à l'exploration continue de scénarios de défense du Canada dans le contexte continental, dans le cadre de l'exercice DETERMINED DRAGON;
- Veillera à ce que des niveaux de protection des forces adaptés à l'environnement de la menace soient exigés et mis en place; et
- Continuera de faire progresser le Commandement des opérations interarmées du Canada conformément aux directives et aux orientations du chef d'état-major de la défense.

Sous-Sous-Programme 1.3.2: Opérations continues de renseignement de la Défense

Le *Programme Opérations continues de renseignement de la Défense* vise à accroître la sécurité et la connaissance de la situation, deux éléments essentiels à la protection des forces. Les résultats sont atteints grâce à des enquêtes et à des analyses des nombreuses dimensions de l'environnement de sécurité actuel. Ces opérations permettent de cibler les suites d'événements types critiques, de synthétiser les tendances et, à partir de ces renseignements, de déterminer les répercussions et les risques potentiels ainsi que les possibilités d'appuyer l'exécution des opérations continues et des opérations de contingence dans le cadre du Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense et du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Elles permettent également d'appuyer la fourniture, ou la fourniture potentielle, des capacités futures de la Défense. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la collecte, à l'entreposage, à la protection, au regroupement, à l'analyse et à la distribution des renseignements. Ces activités sont rendues possibles, en partie, grâce à la collaboration et à la liaison avec les partenaires nationaux et internationaux. En plus d'appuyer directement chaque opération militaire, les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la réalisation des programmes *Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales, Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*, et du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Bien que ce programme soit essentiellement axé sur la Défense, il appuie également des organismes et des ministères fédéraux ainsi que des partenaires internationaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
204 803 656	207 072 956	210 900 251

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 270	1 270	1 270
Civils	358	358	358
TOTAL	1 628	1 628	1 628

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les clients du renseignement de la Défense, qu'ils soient civils ou militaires, atteignent la supériorité informationnelle.	Taux de réponse aux demandes d'information officielles/validées et aux demandes informelles reçues de clients du MDN et des FAC, à l'appui de la planification opérationnelle, ou du processus décisionnel, ou des deux.	95%	mars 2017
	% des étapes des Plans de collecte et d'évaluation de la Défense qui ont été atteintes.	70%	mars 2017
	% des produits du renseignement qui ont été diffusés dans des systèmes classifiés dans les délais impartis.	85%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Fournira des capacités, des services et des produits de renseignement adaptés, fiables et pleinement intégrés pour appuyer et éclairer les décisions et les mesures relatives aux opérations et activités militaires autorisées par la loi et confiées à la Défense nationale, ainsi que les activités de renseignement entreprises par le ministère à l'appui des responsabilités globales du gouvernement du Canada en ce qui concerne la défense nationale, la sécurité nationale ou les affaires mondiales;
- Continuera de coopérer avec ses partenaires nationaux et internationaux dans le domaine du renseignement pour les questions de défense et de sécurité mutuelles qui sont essentielles à l'efficacité de l'exécution du mandat de renseignement de la Défense. Les partenariats de renseignement de la Défense nationale sont rendus possibles par des activités de collaboration et de liaison définies dans des accords, des traités et des protocoles d'accord avec des partenaires nationaux et internationaux. Les activités de partenariat comprennent des projets et programmes conjoints, de la collaboration en matière d'analyse, des échanges d'information réguliers et ponctuels, des visites et conférences bilatérales et multilatérales, des échanges de personnel et l'affectation d'agents de liaison;
- Continuera d'encourager l'engagement auprès de l'alliance des services de renseignement du Groupe des cinq (Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et les États-Unis) et des nations participantes de l'OTAN afin d'améliorer les capacités de la Défense nationale à exécuter son mandat en matière de renseignement, à l'appui des priorités du ministère de même qu'aux priorités globales du gouvernement du Canada;
- Continuera de participer, comme le veut sa longue tradition, à des échanges de personnel du renseignement au sein du Groupe des cinq et de la collectivité du renseignement de défense de l'OTAN. Ces échanges peuvent aller d'occasions d'instruction de court terme jusqu'à la participation à des déploiements ou à des affectations outre-mer au sein d'organisations de renseignement et de commandements militaires dans le cadre de coalitions. Dans le milieu du renseignement, les échanges constituent un moyen efficace et rentable d'améliorer la crédibilité et la pertinence du soutien que les services de renseignement apportent au MDN et aux FAC, de même qu'au gouvernement du Canada, à l'appui des objectifs du Canada en matière de sécurité nationale; et

- Rehaussera, par l'intermédiaire des partenariats et des échanges avec les alliés clés mentionnés plus haut, le soutien du renseignement au ciblage, qui apporte une contribution précieuse tant à l'analyse tactique graphique qu'à la sélection et à la priorisation des objectifs. La visibilité de la planification multinationale des cibles par une organisation décentralisée mais intégrée, dotée d'une doctrine, de systèmes d'information et d'éléments de renseignement communs, est essentielle pour que le chef d'état-major de la défense puisse donner rapidement des conseils exhaustifs au gouvernement du Canada.

Sous-Sous-Programme 1.3.3: Services de soutien opérationnel

Le Programme *Services de soutien opérationnel* vise à fournir des services de soutien opérationnel dans le cadre des opérations militaires. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au déploiement et au maintien en puissance des forces dans des régions éloignées en vue d'y mener des opérations nationales, continentales et internationales. Un soutien opérationnel est fourni aux éléments de force déployés au sein d'un théâtre d'opérations. Des services de la Défense, notamment des services de surveillance de l'espace et de cyberdéfense, sont fournis dans le cadre de ce Programme. Au nombre de ces services de soutien, mentionnons l'établissement de lignes de communication afin de faciliter la coordination de l'acquisition et de la prestation de divers services en matière de matériel, de personnel et de renseignements qui appuient directement le déploiement et le maintien en puissance des forces militaires ainsi que le maintien des capacités de la Défense pendant les opérations militaires. Les *services de soutien opérationnel* appuient directement la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
73 895 831	74 654 192	76 058 956

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	282	282	282
Civils	86	86	86
TOTAL	368	368	368

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des services opérationnels de soutien de la Défense sont fournis afin de projeter et de soutenir les forces militaires à l'échelle mondiale.	% de fois où l'état de préparation opérationnelle a été déclaré, comme prévu par les commandants en déploiement.	90 - 100%	mars 2017
	% de fois où les installations des camps déployés (cantonnement des forces), les services de logistique et les services administratifs, les services de santé, les services de soutien du personnel, les services de communication, les marchés, les accords de soutien multinational et les accords de soutien fourni par le pays hôte, etc. sont mis en place comme prévu dans les théâtres d'opérations.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de tirer parti de l'expérience acquise au cours des récentes opérations des FAC et de la coopération avec d'autres ministères du gouvernement et ses proches alliés;
- Poursuivra l'institutionnalisation rapide de l'organisation de ciblage des FAC sur la base des leçons retenues des récentes opérations. Cela comprendra l'élargissement de la diligence raisonnable exercée au niveau national de façon à ce qu'elle comprenne l'examen et la validation des objectifs désignés à ce

niveau. La conformité rigoureuse avec le processus établi de développement des forces du MDN et des FAC permettra de créer une organisation de ciblage interarmées structurée, équipée, formée et capable de s'atteler à toute une série de types d'objectifs jusqu'au niveau stratégique, dans l'ensemble du spectre des opérations, à l'aide d'approches avec munitions, sans munitions et pangouvernementales. Cette organisation se servira exclusivement de processus internes des FAC et emploiera des états-majors des FAC spécialisés dans le ciblage à tous les niveaux du commandement et dans tous les quartiers généraux concernés;

- Continuera, en suivant un plan bien coordonné de développement des forces de cybersécurité, d'élaborer et d'intégrer au cadre opérationnel militaire une politique sur la cybernétique, des mécanismes de gouvernance ainsi que des systèmes et capacités de cybernétiques améliorés des FAC, notamment un renforcement structuré des capacités des ressources humaines;
- Améliorera le soutien spatial apporté aux opérations des FAC, notamment par une coopération et une intégration accrues avec les organisations militaires alliées; et
- Garantira que les effets souhaités du soutien opérationnel interarmées soient disponibles partout dans le monde de façon opportune, par la mise en œuvre continue du plan approuvé par le chef d'état-major de la défense concernant l'établissement de carrefours de soutien opérationnel. Les carrefours de soutien opérationnel (CSO) existent en vertu d'une série d'accords négociés au préalable avec les pays partenaires pour faciliter le mouvement des personnes, du matériel, de l'équipement et des approvisionnements dans des emplacements stratégiques. La Défense nationale dispose d'un CSO en Allemagne, d'un CSO au Koweït et d'un CSO en Jamaïque (en cours d'établissement).

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web[24] de la Défense nationale.

Sous-Sous-Programme 1.3.4: Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale

Le Programme *Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale* vise à atteindre une plus grande interopérabilité et à améliorer la mise en œuvre des capacités de la Défense pendant les opérations en cours, les opérations de contingence et les opérations éventuelles en vue d'appuyer la défense et les intérêts du Canada. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'établissement de relations binationales et multinationales, et au renforcement des principaux partenariats de défense existants. On peut tisser de tels liens en portant assistance à des partenaires étrangers, assistance qui peut prendre la forme d'une instruction militaire, d'une participation aux forums internationaux, de la conclusion d'accords officiels, d'un échange d'expertise et de la coopération opérationnelle. Le Programme de *diplomatie militaire et d'engagement à l'échelle internationale* fournit également un appui aux ministères et aux organismes fédéraux, aux gouvernements étrangers et aux organisations internationales, ainsi que dans le cadre d'alliances.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
360 846 795	362 682 175	370 151 817

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	276	276	276
Civils	80	80	80
TOTAL	356	356	356

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Relations de défense qui sont axées sur la coopération avec des pays partenaires et qui servent les intérêts stratégiques en matière de défense, réduisent les risques et favorisent l'exécution fructueuse d'opérations, tout en appuyant les grandes priorités du gouvernement du Canada sur le plan de la défense.	Score moyen des activités de mobilisation, lorsqu'il s'agit de respecter les objectifs et les priorités stratégiques régionaux déclarés et relatifs à la défense.	>4	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale travaillera en partenariat avec Affaires mondiales Canada pour renouer avec l'engagement du pays à l'égard des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Elle dirigera notamment des opérations internationales visant à améliorer et à élargir la formation du personnel militaire et civil déployé dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.

De plus, la Défense nationale:

- continuera d'améliorer l'interopérabilité des FAC avec ses alliés en participant aux accords de normalisation de l'OTAN; et
- continuera, par l'intermédiaire de la Stratégie d'engagement mondial des FAC, de collaborer avec certaines forces alliées conformément à la stratégie d'engagement mondial des FAC/ MDN pour appuyer les objectifs de la politique étrangère et de la politique de défense générale du Canada.

Programme 2.0: Services de la Défense et contributions au gouvernement

Le Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* vise à appuyer la réalisation des initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de sûreté, et à encourager la reconnaissance et la fierté à l'égard du Canada et des forces militaires canadiennes. Un tel soutien est fourni grâce à la prestation de services de la Défense uniques à l'appui d'autres éléments du gouvernement ou de la population canadienne. En vue de susciter et de partager un sentiment de fierté et de sensibiliser la population à l'égard de l'héritage, des contributions et du leadership militaires du Canada, la Défense fournit des services uniques ainsi que des occasions de sensibilisation, de préservation et de développement. Les services uniques de la Défense comprennent également les opérations menées en vue d'assurer ou d'améliorer la sécurité, la sûreté, la stabilité ou le bien-être des Canadiens ou de populations en péril d'autres nations, conformément aux valeurs canadiennes et aux intérêts du gouvernement du Canada, dans les situations où une défense contre des menaces armées pourrait être nécessaire mais ne constitue pas l'objectif premier. Les opérations sont menées en employant des éléments de force en vue d'atteindre un effet escompté dans des contextes précis grâce à l'exécution de tâches selon les concepts, les doctrines et les normes établis. Les éléments de force fournis par la Défense sont des entités organisationnelles composées de membres des Forces armées canadiennes et, dans certains cas, de membres du personnel du Ministère de la Défense nationale. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. La Défense se tient prête en tout temps à employer des éléments de force dans le cadre de ce Programme; toutefois, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
323 558 922	323 558 922	325 949 892	333 110 322

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 393	1 393	1 393
Civils	292	292	292
TOTAL	1 685	1 685	1 685

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités et des services de défense permet de réduire le risque qui pèse sur la sécurité, la sûreté et la prospérité du Canada, ainsi que sur la stabilité des populations étrangères.	% d'opérations des services de défense et de services de défense dans le cadre desquels les objectifs ont été atteints.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Fera appel aux forces compétentes en vue de fournir l'intervention, les capacités et les services requis pour réduire les risques posés à la sécurité, à la sûreté et à la prospérité du Canada, ainsi qu'à la stabilité des populations étrangères, conformément aux directives du gouvernement du Canada; et
- Exécutera et maintiendra en puissance des opérations courantes et non discrétionnaires, par exemple dans le cadre de ses obligations en matière de recherche et de sauvetage.

Sous-Programme 2.1: Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires

Le Programme *Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires* vise à porter assistance aux populations en détresse afin d'établir, de rétablir ou d'améliorer la sécurité et le bien-être des personnes dans le cadre d'opérations militaires. Dans le cadre de ce Programme, les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'emploi d'éléments de force dotés des capacités requises en vue de réduire au minimum la souffrance; de prêter leur appui lors d'opérations de récupération; de faciliter la synergie avec les autres organismes qui participent également à l'intervention; et d'assumer les fonctions de soutien connexes pendant les catastrophes naturelles, les opérations d'évacuation de non-combattants, les situations d'urgence humanitaire et d'autres situations périlleuses, selon les directives du gouvernement du Canada. Ce Programme est assujetti à un certain nombre de lois provinciales et fédérales, de règlements, de décrets, de politiques fédérales et d'accords internationaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
17 898 969	18 186 560	18 495 657

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	187	187	187
Civils	1	1	1
TOTAL	188	188	188

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités de défense permet d'atténuer les risques et les conditions imposés par les catastrophes et par les incidents nécessitant une aide humanitaire, qui sont sources de souffrance pour les populations canadiennes et étrangères.	% d'opérations de secours aux sinistrés et d'opérations humanitaires dans le cadre desquelles les objectifs ont été atteints.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale :

- déploiera des forces à l'appui d'opérations de secours aux sinistrés et d'opérations humanitaires, selon les besoins;
- collaborera avec Affaires mondiales Canada pour recentrer sur le soutien humanitaire les efforts du Canada en Iraq et en Syrie; et
- collaborera avec Affaires mondiales Canada pour renouer avec l'engagement du pays à l'égard des opérations de soutien à la paix des Nations Unies, notamment :
  - en mettant à la disposition les capacités spécialisées du Canada (équipes mobiles, équipes médicales, soutien du génie, transport aérien de matériel et de personnel) après évaluation de la situation; et
  - en aidant les Nations Unies à réagir plus rapidement aux conflits qui éclatent ou qui prennent de l'ampleur, en fournissant du personnel dûment formé en interventions internationales et pouvant être déployé rapidement, comme des commandants de mission, des officiers d'état-major et des unités de quartier général.

Sous-Sous-Programme 2.1.1: Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales

Le Programme *Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales* vise à réduire la souffrance et à améliorer le bien-être des membres de la société civile vivant en Amérique du Nord. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au déploiement d'éléments de force dotés des capacités nécessaires pour mener des opérations de secours aux sinistrés. Dans le cadre de ce Programme, des capacités uniques de la Défense sont fournies lors d'interventions modulaires et échelonnables en vue d'atténuer les répercussions de diverses crises associées à des catastrophes. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie cette charge à la Défense. Les activités d'intervention peuvent comprendre les services de la Défense, comme le transport stratégique aérien et maritime, le soutien aérien, l'assistance médicale, le soutien logistique et technique, ou encore l'assistance à la sécurité. Les services s'inscrivant dans le cadre des *opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, à d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'à des partenaires continentaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
7 123 104	7 242 506	7 364 350

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	66	66	66
Civils	0	0	0
TOTAL	66	66	66

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La Défense a soutenu des organisations qui dirigent, au Canada ou ailleurs en Amérique du Nord, des interventions visant à sauver des vies et à prévenir ou à soulager la souffrance humaine après une catastrophe naturelle ou causée par l'homme.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à soulager les souffrances et à améliorer le bien-être des membres de la société civile vivant en Amérique du Nord.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés qui servent à soulager les souffrances et à améliorer le bien-être des membres de la société civile vivant en Amérique du Nord.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Déploiera les Forces armées canadiennes pour appuyer les opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales, au besoin et à la demande du gouvernement du Canada.

Sous-Sous-Programme 2.1.2: Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe

Le Programme *Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe* vise à réduire la souffrance et à améliorer le bien-être des membres de la société civile internationale. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au déploiement, à l'échelle internationale, d'éléments de force dotés des capacités nécessaires pour mener des opérations d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe à l'appui des objectifs du gouvernement du Canada. Dans le cadre de ce Programme, des capacités de la Défense uniques sont fournies lors d'interventions modulaires et échelonnables adaptées en vue de cibler les lacunes quant à la capacité humanitaire civile. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie cette charge à la Défense. Les activités d'intervention peuvent comprendre les services de la Défense comme le transport stratégique aérien et maritime, le soutien aérien, l'assistance médicale, le soutien logistique et technique, ou encore l'assistance à la sécurité. Les services s'inscrivant dans le cadre *d'opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, ainsi qu'à des partenaires internationaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
988 230	1 003 239	1 018 536

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	8	8	8
Civils	1	1	1
TOTAL	9	9	9

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La Défense a soutenu des pays autres que le Canada et ses voisins d'Amérique du Nord, afin de contribuer à sauver des vies, à prévenir ou soulager la souffrance humaine, ou à atténuer les dommages matériels causés aux infrastructures essentielles après une catastrophe naturelle ou causée par l'être humain.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à soulager les souffrances et à améliorer le bien-être des membres de la société civile internationale.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés qui servent à soulager les souffrances et à améliorer le bien-être des membres de la société civile Internationale.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Déploiera les Forces armées canadiennes pour appuyer les opérations internationales d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe, au besoin et à la demande du gouvernement du Canada.

Sous-Sous-Programme 2.1.3: Opérations d'évacuation de non-combattants

Le Programme *Opérations d'évacuation de non-combattants* vise à contribuer à assurer la sécurité des citoyens canadiens à l'étranger. Les résultats escomptés sont obtenus par l'emploi d'éléments de force dotés des capacités requises pour mener des opérations axées sur l'évacuation du personnel canadien autorisé ou d'autres non-combattants d'environnements hostiles ou potentiellement hostiles. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie cette charge à la Défense. Les services s'inscrivant dans le *cadre d'opérations d'évacuation de non-combattants* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, ainsi qu'aux citoyens canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
9 787 635	9 940 815	10 112 771

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	113	113	113
Civils	0	0	0
TOTAL	113	113	113

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Forces armées canadiennes ont réussi à évacuer du personnel canadien autorisé, ou d'autres non-combattants, d'une région touchée (par une crise liée à la sécurité ou une catastrophe naturelle, par exemple).	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à contribuer à la sécurité des citoyens canadiens à l'étranger.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés qui contribuent à la sécurité des citoyens canadiens à l'étranger.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Déploiera les Forces armées canadiennes pour appuyer les opérations d'évacuation de non-combattants, au besoin et à la demande du gouvernement du Canada.

Sous-Programme 2.2: Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens

Le Programme *Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens* vise à appuyer les initiatives liées à la sécurité et à la sûreté des Canadiens de tout le pays grâce à l'emploi d'éléments de force dotés des capacités requises pour mener des opérations militaires. Les résultats escomptés sont obtenus grâce aux interventions menées en réponse à diverses menaces à l'égard de la sûreté et de la sécurité des Canadiens dans le cadre d'un effort pangouvernemental de plus grande envergure ou d'une intervention ciblée. Parmi les exemples d'interventions, mentionnons le soutien à des événements d'importance au Canada; les activités liées au terrorisme et au contre-terrorisme; les opérations de recherche et sauvetage; les opérations menées à l'appui direct d'autres ministères ou organismes; et les programmes de partenariat connexes tels que le Programme *national de recherche et sauvetage* et le Programme *canadien de sûreté et de sécurité*. Des opérations d'envergure n'ont pas lieu de façon systématique dans tous les secteurs subordonnés du programme au cours de chaque année financière, puisque la Défense mène des opérations de soutien uniquement lorsque le gouvernement du Canada lui en confie la charge.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
97 797 905	98 696 437	100 869 051

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	629	629	629
Civils	49	49	49
TOTAL	678	678	678

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La mise en œuvre des capacités de défense permet d'améliorer et d'accroître les capacités, et de réduire les risques qui pèsent sur la réalisation des mandats des autres composantes du gouvernement.	% des services de défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens dans le cadre desquels les objectifs ont été atteints.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Déploiera les Forces armées canadiennes pour fournir des services de défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens, au besoin et à la demande du gouvernement du Canada.

Sous-Sous-Programme 2.2.1: Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences

Le Programme *Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences* vise à contribuer à assurer la protection du Canada, de la population canadienne et des intérêts du Canada contre les activités terroristes. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la réalisation d'opérations de contre-terrorisme au pays et à l'étranger. Ce Programme fournit des capacités de défense uniques à l'appui du gouvernement du Canada et fait partie intégrante de la stratégie anti-terrorisme du Canada. En outre, ce Programme permet de s'assurer que le Canada, par l'intermédiaire de la Défense, dispose de la capacité nécessaire pour prévenir, écarter et interrompre les événements terroristes au pays et à l'étranger et au besoin, pour se préparer en vue d'un déploiement de capacités de la Défense et l'exécuter. L'étendue des activités de la Défense comprend les zones d'opération internationales et s'inscrit dans le cadre de divers engagements à l'échelle internationale et d'opérations nationales d'assistance aux forces de maintien de l'ordre. Les services s'inscrivant dans le cadre du Programme *Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Les détails concernant les ressources financières assignées à ce Programme sont classifiés.

Ressources humaines (ETP)

Les détails concernant les ressources humaines assignées à ce Programme sont classifiés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le Canada, les intérêts du Canada ainsi que la sécurité et la sûreté des Canadiens au pays et à l'étranger sont protégés contre les menaces et les activités terroristes.	% d'opérations de contre-terrorisme, d'opérations d'intervention en cas d'événement terroriste, et d'opérations de gestion des conséquences dans le cadre desquelles les objectifs ont été atteints.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

La Défense nationale continue de disposer du plus large spectre d'options pour prévenir les activités terroristes au pays et à l'étranger, dissuader leurs éventuels auteurs d'en commettre, ainsi que pour s'y préparer et y réagir au besoin.

Les résultats du programme résultent de la disponibilité opérationnelle, du maintien de la disponibilité opérationnelle et du développement des capacités des forces d'opérations spéciales.

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'Architecture d'alignement des programmes de la Défense nationale. La description détaillée des méthodes de réalisation des opérations spéciales et de leurs résultats est classifiée.

Sous-Sous-Programme 2.2.2: Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada

Le Programme *Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada* vise à contribuer à assurer la défense du Canada et la sécurité des citoyens canadiens en fournissant des capacités de sécurité et un soutien connexe dans le cadre d'événements majeurs. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au maintien de la connaissance de la situation et à la fourniture de capacités maritimes, terrestres et aériennes de la Défense. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie ce mandat à la Défense. Les services s'inscrivant dans le *cadre d'opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, ainsi qu'à d'autres ordres de gouvernement.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
59 863	60 867	61 891

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	-	-	-
Civils	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les autorités civiles et les autres ministères sont soutenus par la Défense, afin de garantir la sécurité, la sûreté et la défense du pays et des civils au cours d'un événement national majeur.	% des objectifs opérationnels, en terme d'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires qui visent à contribuer à la défense du Canada et à la sécurité des citoyens canadiens, en assurant cette dernière et en fournissant un soutien connexe dans le cadre de grands événements.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés qui visent à contribuer à la défense du Canada et à la sécurité des citoyens canadiens, en assurant cette dernière et en fournissant un soutien connexe dans le cadre de grands événements.	90 -100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Déploiera les Forces armées canadiennes pour appuyer les opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada, au besoin et à la demande du gouvernement du Canada.

Sous-Sous-Programme 2.2.3: Coordination du Programme national de recherche et sauvetage

Le *Coordination du Programme national de recherche et sauvetage* vise l'amélioration continue des services de recherche et sauvetage. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la coordination et l'intégration des efforts fournis par les organisations fédérales, provinciales et territoriales, et les autres intervenants qui fournissent des services de recherche et sauvetage en vue d'assurer une prestation uniforme des services de recherche et sauvetage à l'échelle du pays. Ce Programme englobe les services fournis par le Secrétariat national de recherche et de sauvetage, dont le rôle consiste à intégrer les efforts des partenaires en recherche et sauvetage. Les services s'inscrivant dans le cadre du *Coordination du Programme national de recherche et sauvetage* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, aux différents ordres de gouvernement, à d'autres partenaires de l'industrie et du milieu universitaire, à la communauté de bénévoles et aux organisations à but non lucratif. Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage est le représentant canadien permanent au conseil international COSPAS-SARSAT et sert à titre de Chef de la délégation canadienne pour tous les forums COSPAS-SARSAT.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
6 476 317	6 468 810	6 498 938

Remarque : Les dépenses prévues en vertu de ce programme représentent le volet « formation » du programme « Coordination du Programme national de recherche et de sauvetage » que la Défense a conservée. Le programme de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens forme des bénévoles afin d'appuyer des activités liées aux opérations de recherche et de sauvetage aériens coordonnées par les FAC.

Le 23 juillet 2015, le Secrétariat national de recherche et de sauvetage a été transféré à Sécurité publique Canada. Le transfert est le résultat des conclusions du Rapport du vérificateur général du Canada publié au printemps 2013 et du premier Examen quadriennal des activités de SAR réalisé en 2013. Cet examen a fourni un point de vue global du Programme de recherche et de sauvetage du Canada, dans l'optique d'améliorer l'intégration et l'harmonisation au sein du Programme national de SAR afin d'offrir aux Canadiens un système simplifié.

Le transfert s'appuiera sur la prestation des services de SAR au Canada et contribuera à l'amélioration de l'interopérabilité, de la coordination et des activités de prévention en matière de SAR. Il tirera profit de l'expérience exhaustive de Sécurité publique Canada dans la coordination entre organismes gouvernementaux et la collaboration avec des organisations provinciales, territoriales et non gouvernementales pour la gestion des urgences.

Sous la responsabilité de Sécurité publique Canada, le Secrétariat national de recherche et de sauvetage continuera de jouer son rôle de coordinateur central du Programme national de SAR.

Le ministère de la Défense nationale conservera son rôle de premier plan pour ce qui a trait à l'exécution d'opérations aériennes de SAR, tout comme la Garde côtière canadienne demeurera responsable des opérations maritimes de SAR. La responsabilité des opérations terrestres de SAR reviendra toujours aux provinces et aux territoires.

Sous-Sous-Programme 2.2.4: Opérations de recherche et sauvetage

Le Programme *Opérations de recherche et sauvetage* vise à porter assistance à des personnes en détresse et à assurer leur sécurité. Les résultats escomptés sont obtenus par l'emploi d'éléments de force dotés des capacités nécessaires pour mener des opérations de recherche et sauvetage aéronautiques et maritimes au sein de la zone de responsabilité fédérale du Canada. Ce Programme fournit le système de recherche et sauvetage aéronautique et maritime, lequel comprend actuellement les nombreux centres conjoints de coordination de sauvetage et les autres installations de recherche et sauvetage utilisés en collaboration avec la Garde côtière canadienne. Les services s'inscrivant dans le cadre des *opérations de recherche et sauvetage* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, à d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'au grand public.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
68 378 464	69 279 066	70 613 513

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	605	605	605
Civils	5	5	5
TOTAL	610	610	610

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Livraison avec succès de la capacité de recherche et de sauvetage (RS) assurée dans la zone de responsabilité fédérale du Canada.	% des interventions maritimes, aéronautiques et interarmées coordonnées en cas d'incidents RS qui sont jugées efficaces.	90 - 100%	mars 2017
	% des opérations RS mandatées réussies avec succès.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de se concentrer sur la responsabilité principale des FAC relativement à la SAR, c'est-à-dire de fournir les services de SAR aéronautiques et de coordonner le système de SAR aéronautique et maritime; et
- Mettre en œuvre des capacités de recherche et sauvetage aptes à atteindre des personnes en détresse n'importe où au Canada, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour obtenir davantage de renseignements sur les opérations de recherche et de sauvetage[25], veuillez consulter le site Web de la Défense nationale.

Sous-Sous-Programme 2.2.5: Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes

Le Programme *Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes* vise à appuyer les missions des autres ministères et organismes qui possèdent un mandat lié à l'application de la loi. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au maintien de la connaissance de la situation et à la fourniture de capacités navales, aériennes, terrestres et forces spéciales de la Défense à l'appui d'autres ministères et organismes ainsi qu'à d'autres ordres de gouvernement. Les opérations de soutien comprennent des activités telles que la lutte contre l'immigration illégale et le trafic d'armes et d'explosifs; les opérations antidrogues; et le contrôle de la pêche au filet dérivant et d'autres formes de pêches illégales, non réglementées et non déclarées. Ce Programme comprend également les opérations d'aide au pouvoir civil visant à intervenir dans le cadre situation où il y a un trouble de l'ordre public dépassant la capacité des autorités civiles de le gérer. Les services du Programme *Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes* sont fournis directement aux ministère et organismes fédéraux, aux gouvernements provinciaux ainsi qu'à d'autres ordres de gouvernement.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 396 133	3 420 614	3 457 716

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	23	23	23
Civils	0	0	0
TOTAL	23	23	23

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les autorités civiles et les autres ministères sont soutenus par la Défense, afin de garantir la sécurité, la sûreté et la défense du pays et des civils en cas d'émergence d'activités illicites.	% des objectifs opérationnels, prenant la forme de l'intention du commandant, réalisés par l'exécution d'opérations militaires visant à appuyer les missions des autres ministères et organismes qui possèdent un mandat lié à l'application de la loi.	90 - 100%	mars 2017
	% des effets opérationnels énoncés atteints orientés vers l'appui aux missions des autres ministères et organismes qui possèdent un mandat lié à l'application de la loi.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Apportera de l'aide aux autorités civiles, de même que du soutien et de l'assistance aux organismes d'application de la loi, selon les besoins et à la demande du gouvernement du Canada.
- Continuer notamment de participer aux opérations suivantes (incluant mais pas limité à):
  - Opération DRIFTNET - Participation du Canada aux tentatives internationales de lutter contre la pêche au filet dérivant et les autres formes de pêche illégale, non réglementée et non déclarée dans l'océan Pacifique Nord, pour aider Pêches et Océans Canada;
  - Opération SABOT - Soutien du programme de la Gendarmerie royale du Canada visant à éradiquer la marijuana;
  - Opération PALACI - Participation au programme de Parcs Canada visant à éviter que les routes du col Rogers soient bloquées par des avalanches; et
  - Opération DISTINCTION – Soutien des activités du gouvernement visant la célébration des anniversaires importants.

Sous-Sous-Programme 2.2.6: Programme canadien de sûreté et de sécurité

Le *Programme canadien de sûreté et de sécurité vise à accroître la sécurité* et la sûreté de la population canadienne. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'emploi de recherches scientifiques, de la technologie, d'analyses et de systèmes dans le contexte d'un programme de partenariat créé par le gouvernement fédéral. Ce Programme permet de cibler les lacunes en matière de capacité et d'élaborer des solutions potentielles en vue d'améliorer les capacités collectives du gouvernement du Canada et de ses partenaires, de manière à se montrer résilient face aux menaces nationales et internationales à l'égard de la sécurité et de la sûreté de la population. Il est dirigé par le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada, au nom du gouvernement du Canada. Les lacunes sont ciblées à l'aide d'évaluations de la vulnérabilité et des risques, menées de concert avec les experts du domaine des sciences et technologies traitant de sûreté et de sécurité au Canada et les entités ayant le mandat d'élaborer des politiques, de mener des opérations de sécurité et de sûreté, et de synthétiser les renseignements. Les services s'inscrivant dans le cadre du *Programme canadien de sûreté et de sécurité* sont fournis directement aux organismes gouvernementaux du milieu de la sûreté et de la sécurité au niveau Canada-É.U., fédéral, provincial, territorial et municipal.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
19 487 128	19 467 080	20 236 993

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1	1	1
Civils	44	44	44
TOTAL	45	45	45

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les procédures de sécurité et de sûreté, les politiques, les stratégies et les plans d'action mis en œuvre dans le cadre de la gestion des urgences, du contre-terrorisme et de l'application de la loi sont fondés sur des données probantes et établis en tenant compte du risque.	Note en % à l'indice d'évaluation de l'exploitation des conseils et des connaissances.	80 - 100%	mars 2017
Les investissements technologiques fondés sur le risque et sur les capacités, qui sont contrôlés et opérationnalisés, soutiennent les intervenants canadiens en matière de sécurité publique et de sécurité nationale.	Note en % à l'indice d'évaluation de l'exploitation et de la transition des technologies.	80 - 100%	mars 2017
Les intervenants canadiens en matière de sécurité et de sûreté publique, ainsi que les institutions dont ils font partie, sont équipés pour participer à des processus de prise de décision concernant les frontières et les infrastructures essentielles, matérielles et informatiques.	Note en % à l'indice d'évaluation de l'exploitation des conseils et des connaissances.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera à investir dans quatre domaines d'intervention privilégiés, en ce qui concerne les sciences et la technologie, à savoir : la résilience des infrastructures essentielles; les frontières perméables; l'atténuation des menaces et des risques; et la sûreté des communautés; et
- Continuera à investir dans les catalyseurs transversaux que sont les systèmes d'analyse de mégadonnées, la cybersécurité, l'interopérabilité, l'aspect psycho-social et les nouvelles sciences et technologies.

Sous-Programme 2.3: Sensibilisation et héritage militaire

Le Programme *Sensibilisation et héritage militaire* vise à insuffler à la population canadienne un sentiment de fierté en faisant connaître l'histoire et les traditions militaires du Canada, en mettant à l'avant-plan l'expertise et les valeurs militaires canadiennes, ainsi qu'en développant chez les jeunes Canadiens des qualités de leadership et de civisme. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la tenue d'activités de sensibilisation aux forces militaires, à la prestation de services de communication et de conservation des aspects historiques, et aux possibilités de formation offertes aux jeunes. Ce Programme contribue également à assurer la cohésion de la culture au sein des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale, de même qu'à forger et à promouvoir l'identité canadienne. Le Programme *Sensibilisation et héritage militaire* est destiné aux Forces armées canadiennes, à la population canadienne et à la communauté internationale.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
207 862 048	209 066 895	213 745 614

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	577	577	577
Civils	242	242	242
TOTAL	819	819	819

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Canadiens connaissent le patrimoine et les réalisations militaires de leur pays et peuvent en être fiers.	% de perception favorable, à l'indice des questions portant sur l'impression du public à l'égard des Forces armées canadiennes.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de commémorer et d'honorer le fier héritage militaire du Canada en soulignant les jalons menant au 150e anniversaire du Canada, en 2017.

Sous-Sous-Programme 2.3.1: Sensibilisation, héritage et histoire militaire

Le Programme *Sensibilisation, héritage et histoire militaire* vise à accroître la sensibilisation à l'égard de l'histoire, de l'héritage et des rôles des forces militaires canadiennes, ainsi qu'à l'égard de leur contribution au Canada et à l'identité canadienne. En outre, ce Programme vise à susciter un intérêt à l'égard de la profession militaire au Canada. Les résultats escomptés sont obtenus grâce aux renseignements distribués à la population en préservant, en interprétant, en communiquant et en mettant en évidence de diverses façons l'histoire, les traditions, les rôles, la contribution, le professionnalisme, l'expertise et les valeurs des forces militaires du Canada. Les services s'inscrivant dans le cadre du Programme *Sensibilisation, héritage et histoire militaire* sont fournis directement à la population canadienne et au personnel militaire.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
85 395 841	85 969 648	87 215 888

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	424	424	424
Civils	89	89	89
TOTAL	513	513	513

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Canadiens et la collectivité mondiale ont la possibilité de continuer à reconnaître la valeur des réalisations des militaires canadiens.	*Nombre moyen de participants aux activités directes de sensibilisation.	500 000	mars 2017
Les Forces armées canadiennes et le Canada sont très respectés par la collectivité mondiale, pour leurs capacités et leurs compétences militaires.	Le nombre d'invitations internationales et nationales conviant les FAC à participer à des compétitions sur les habiletés militaires.	9	mars 2017

*Remarque : Pendant la Semaine des anciens combattants, du 5 au 11 novembre, des membres des Forces armées canadiennes participeront à des cérémonies et à des événements commémoratifs partout au pays, afin de souligner les réalisations de nos anciens combattants et de rendre hommage à ceux qui ont fait le sacrifice ultime. Les Affaires publiques de la Défense coordonnent, avec l'aide de l'état-major des trois commandements d'armée et d'autres organisations, le Programme national des conférenciers de la Semaine des anciens combattants. Ce programme a pour objet d'assurer la participation maximale des membres de la Force régulière et de la Force de réserve, grâce à une coordination efficace des demandes d'allocution de toutes les unités des FAC au Canada. Les membres des FAC présentent plus de 1 800 exposés dans des écoles et des organismes civils partout au Canada et touchent directement plus de 500 000 Canadiens.

Faits saillants de la planification

La Défense nationale continuera d'appuyer les activités du gouvernement destinées à célébrer les anniversaires importants et à commémorer les événements marquants de l'histoire du Canada survenus en temps de conflit, notamment :

- en incitant autant que possible les membres des FAC à participer au Programme national des conférenciers de la Semaine des anciens combattants dans le but d'accroître la sensibilisation du public et de souligner l'importance d'être reconnaissants envers nos anciens combattants d'hier et d'aujourd'hui;
- en soulignant le centenaire des batailles de la Somme et de Beaumont-Hamel, le 150^{e} anniversaire de l'invasion des Fenians (septembre - octobre 2016) et le 75^{e} anniversaire de la bataille de Hong Kong (octobre - décembre 2016); et
- en participant à l'inauguration officielle en 2017 d'un parcours commémoratif de 2,8 kilomètres pour célébrer les 150 ans écoulés depuis la Confédération. Ce parcours reliera des lieux commémoratifs actuels et futurs d'Ottawa qui ont une signification particulière dans le contexte des traditions et de l'histoire militaires du Canada. Le monument commémoratif de la mission canadienne en Afghanistan et le monument commémoratif national des récipiendaires de la Croix de Victoria seront inclus dans ce parcours.

Sous-Sous-Programme 2.3.2: Programme jeunesse

Le *Programme jeunesse* vise à développer l'appréciation des Forces armées canadiennes et à créer un intérêt à l'égard des activités maritimes, terrestres et aériennes (tant civiles que militaires) tout en préparant les jeunes pour leur transition à l'âge adulte par le développement d'attributs de leadership et de civisme axé sur la communauté, par l'incitation à l'entretien de leur condition physique, et par la promotion des cultures et styles de vie qui reflètent les communautés retirées et isolées où certains jeunes habitent. Le *Programme jeunesse* est fourni directement aux jeunes Canadiens et est le plus vaste programme jeunesse canadien parrainé par le gouvernement fédéral. Ce Programme a également une incidence directe sur la société canadienne dans son ensemble, car il permet de former de jeunes personnes d'expérience, bien équilibrées, soucieuses de leur communauté et en mesure de prendre leur place comme chefs de file et décideurs de demain. Le Cadre des instructeurs de cadets, le personnel militaire et les Rangers canadiens fournissent les principaux instructeurs participant aux activités de formation s'inscrivant dans le cadre du *Programme jeunesse*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
122 466 207	123 097 247	126 529 726

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	153	153	153
Civils	153	153	153
TOTAL	306	306	306

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les jeunes Canadiens possèdent les qualités personnelles requises pour devenir des membres responsables de leurs collectivités lorsqu'ils deviendront adultes.	Durée moyenne de participation au programme.	3 ans	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Poursuivra, dans le cadre de l'initiative de renouvellement de la Défense, le renouvellement des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens, afin d'offrir des programmes de perfectionnement des jeunes qui aient un calibre mondial et soient pertinents, efficaces et rentables. Ces programmes doivent permettre aux jeunes d'acquérir les qualités personnelles requises pour devenir des membres responsables de leurs collectivités lorsqu'ils deviendront adultes;
- Mettra en œuvre les changements prévus au sein de l'organisation et de l'effectif du Groupe de soutien national aux cadets et aux Rangers juniors canadiens;
- Améliorera les relations entre le Ministère et les trois ligues de cadets en actualisant leur protocole d'entente;
- Analysera les résultats de son étude de recherche sur les types d'activités et les facteurs qui incitent les jeunes à s'inscrire au programme et à y rester, et les intégrera dans l'élaboration d'un plan de durabilité du programme;
- Renforcera la planification des ressources et l'évaluation du rendement intégrées pour le programme;
- Terminera son examen de l'administration et des communications internes du programme; et
- Mettra en œuvre une stratégie d'affaires publiques du programme national pour les jeunes.

Résultat stratégique 2: La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

Il y a trois Programmes liés à ce résultat stratégique :

- Programme 3.0: Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action
- Programme 4.0: Production des éléments de capacité de la Défense
- Programme 5.0: Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Programme 3.0: Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* produit et renouvelle les éléments de force de façon continue aux fins d'utilisation dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, et pour la prestation du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Ce Programme vise ainsi à augmenter les chances de réussite et à diminuer les risques d'échec de la défense du Canada, en plus de promouvoir les intérêts du pays. Les résultats sont produits par la réunion des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c-à-d : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification pour qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle requis afin de remplir des rôles établis à l'avance lors des opérations auxquelles ils sont affectés. La disponibilité opérationnelle s'entend des caractéristiques que sont le volume, l'endurance, la réactivité et la capacité chez les éléments de force qui ne sont pas employés. Ces caractéristiques servent à déterminer le niveau de risque auquel on s'exposerait si d'éventuels rôles étaient attribués à ces éléments dans le cadre d'opérations en cours et de contingence. Les éléments de force produits par le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* sont organisés en portefeuilles selon les environnements maritimes, terrestres, aériens et opérations spéciales dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Au sein de ces portefeuilles, des éléments de force sont produits afin d'atteindre des objectifs de disponibilité opérationnelle. Ceux-ci assurent le maintien de la production sur des horizons à court terme et à moyen terme, et la conformité du nombre d'éléments de force disponibles pour participer à des opérations en cours et de contingence avec les niveaux acceptables de risque opérationnel.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 469 027 157	3 469 027 157	3 505 575 556	3 564 198 463

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	26 351	26 351	26 351
Civils	2 134	2 134	2 134
TOTAL	28 485	28 485	28 485

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Il existe un portefeuille suffisant et équilibré d'éléments de force prêts sur le plan opérationnel qui sont en mesure de participer aux opérations de défense et de fournir les services de défense.	% des situations où des forces à disponibilité opérationnelle élevée ont été prêtes à intervenir quand on le leur a demandé, comme le prévoit la posture de la force et disponibilité opérationnelle.	70 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Développera et maintiendra des forces à disponibilité opérationnelle élevée aptes à participer à des missions de la Défense, à réagir en cas d'urgence et à prendre part à des opérations en cours.

Sous-Programme 3.1: Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force

Le Programme *Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force* vise à maintenir l'état de préparation des éléments de force auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Les éléments de force produits par les Forces armées canadiennes sont organisés en portefeuilles selon les environnements maritimes, terrestres, aériens, et opérations spéciales dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Dans chaque portefeuille, il y a des sous-ensembles d'éléments de force qui sont dans l'un des trois états suivants : éléments affectés à des rôles qui les obligent à être prêts à intervenir lors d'opérations de contingence; éléments menant des opérations et fournissant des services de la Défense; ou éléments en état de préparation réduit. Ce Programme est axé sur les éléments de force qui sont dans le premier de ces états. Dans certains cas, l'existence d'éléments de force qui sont prêts peut exercer un effet de dissuasion sur les menaces. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de validation périodiques ainsi que des services de production connexes qui empêchent la dégradation des capacités des éléments de force auxquels des rôles ont été attribués dans le cadre d'opérations de contingence, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon à ce qu'ils remplissent ces rôles lorsque l'on en fait la demande. Lorsque des opérations de contingence ont lieu et que les éléments de force s'inscrivant dans ce Programme sont activés, les capacités militaires de ceux-ci sont utilisées par l'intermédiaire du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du *Programme Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les éléments de force qui participent à ce Programme peuvent être redirigés vers le Programme *Entraînement d'intégration des éléments de force* pour de brèves périodes. Ils peuvent également passer au Programme *Production d'éléments de force* lorsqu'ils ont dépassé la période pour laquelle ils ont été affectés à un rôle de contingence.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 159 779 945	1 176 015 909	1 197 435 260

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	8 942	8 942	8 942
Civils	176	176	176
TOTAL	9 118	9 118	9 118

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles relatifs à la disponibilité opérationnelle demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense.	% des éléments de force de la Défense qui se maintiennent en puissance conformément aux exigences inhérentes à la Posture des forces et à la disponibilité opérationnelle.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Au moyen d'un solide programme d'instruction et d'exercices et grâce aux efforts de renouvellement de la Défense, les Forces armées canadiennes élaboreront et maintiendront des forces d'opérations maritimes, terrestres, aériennes, spéciales et interarmées à niveau de préparation élevé, entièrement équipées, dotées en personnel et entraînées pour accomplir les missions de la Défense, ce qui maintiendra l'ensemble des Forces armées canadiennes aux niveaux de préparation définis dans la Directive du Chef d'état-major de la Défense sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle.

Sous-Sous-Programme 3.1.1: Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état disponibilité opérationnelle des navires, des sous-marins et des autres éléments de force qui mènent leurs opérations dans un environnement maritime et auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Si non maintenu, le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par tout élément de force du portefeuille de l'environnement maritime déclinera au fil du temps. Les unités maritimes affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de validation périodiques ainsi que des activités de production et de maintenance connexes, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement l'utilisation des capacités maritimes dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et des contributions au gouvernement*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
242 271 271	246 231 377	250 537 413

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 878	2 878	2 878
Civils	0	0	0
TOTAL	2 878	2 878	2 878

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles maritimes demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense.	% des éléments de force maritimes qui se maintiennent en puissance conformément aux exigences inhérentes à la Posture des forces et à la disponibilité opérationnelle.	95 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de mettre sur pied et de maintenir en puissance des éléments de force maritime hautement efficaces conformes au Plan de gestion de l'état de préparation;
- Mettra sur pied, moyennant un préavis, un groupe opérationnel naval de premier ordre, moderne, apte au combat et multifonctionnel appelé « groupe opérationnel naval », disponible pour des missions nationales et internationales; et
- Mettra sur pied des unités maritimes indépendantes de premier ordre, modernes et aptes au combat, prêtes à intervenir dans le cadre d'opérations nationales et internationales sélectionnées.

Sous-Sous-Programme 3.1.2: Rôles terrestres – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles terrestre - Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force de l'environnement terrestre auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par tout élément de force du portefeuille de l'environnement terrestre déclinera au fil du temps. Les unités terrestres affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « soutien national de la Force opérationnelle interarmées (Ouest) » ou « composante terrestre des opérations d'évacuation de non-combattants », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement continue et l'entretien des véhicules et du matériel afin de placer ces forces en situation de préavis de mouvement, ce qui empêche la dégradation des capacités acquises par les éléments de force, et qui assure la réactivité de ces éléments lorsque l'on fait appel à eux. Lorsque ces éléments de force sont activés, un entraînement supplémentaire peut s'avérer nécessaire avant leur emploi. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement l'utilisation des capacités terrestres dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
430 544 132	437 528 364	445 150 414

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	5 176	5 176	5 176
Civils	0	0	0
TOTAL	5 176	5 176	5 176

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles terrestres sont prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense.	% relatif à la durée pendant laquelle les rôles en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle sont remplis par les éléments de force terrestre disponibles.	95 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Évaluera et surveillera la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense par rapport aux situations nationale et internationale; et
- Continuera de maintenir en puissance des forces de réaction immédiate et à haut niveau de disponibilité opérationnelle afin de parer aux éventualités sur la scène nationale et internationale. Cela nécessitera une instruction périodique et continue portant sur les compétences et les capacités essentielles, et de l'instruction propre au théâtre d'intervention ou à la mission, lorsqu'une opération est lancée.

Sous-Sous-Programme 3.1.3: Rôles aérospatiaux –Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état de disponibilité opérationnelle des chasseurs, des systèmes de transports à voilure fixe et avions utilitaires, des hélicoptères et d'autres éléments de force qui mènent leurs opérations dans un environnement aérospatial et auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par tout élément de force du portefeuille de l'environnement aérospatial déclinera au fil du temps. Les unités aérospatiales affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « contrôle de l'espace aérien » ou « transport aérien stratégique », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats de ce Programme sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de validation périodiques ainsi que des activités de production et de maintenance connexes, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement l'utilisation des capacités aérospatiales dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
128 525 569	129 575 413	132 050 130

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	758	758	758
Civils	29	29	29
TOTAL	787	787	787

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles aérospatiaux demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense.	% des éléments de force aérospatiaux qui se maintiennent en puissance conformément aux exigences inhérentes à la Posture des forces et à la disponibilité opérationnelle.	95 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Mènera des activités de disponibilité opérationnelle afin d'atteindre un niveau de préparation durable, ainsi que pour fournir aux utilisateurs d'une force un ensemble de forces de puissance aérienne adapté à la mission afin de satisfaire aux exigences propres au théâtre, compte tenu des menaces prévues et de l'intention du gouvernement du Canada;
- Maintiendra une capacité de mise sur pied d'une force assortie d'un contingent annuel d'heures de vol de mise sur pied de la force et d'un nombre approprié d'heures de mise sur pied de la force, afin de maintenir un niveau de préparation suffisant pour respecter la Directive du CEMD concernant la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC; et
- Continuera d'établir des niveaux de disponibilité opérationnelle pour respecter la Directive du CEMD concernant la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC.

Sous-Sous-Programme 3.1.4: Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état de disponibilité opérationnelle désigné des éléments de force qui mènent des opérations spéciales et auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations en cas de préavis de mouvement. Les forces d'opérations spéciales affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « force opérationnelle d'intervention immédiate » ou « Force opérationnelle Arrowhead », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats de ce Programme sont obtenus au moyen d'un processus cyclique comprenant de l'entraînement, des exercices, de l'approvisionnement, de l'entretien d'équipement et des inspections périodiques, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
345 230 793	349 308 512	356 075 647

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 793	1 793	1 793
Civils	119	119	119
TOTAL	1 912	1 912	1 912

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles des forces d'opérations spéciales demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense.	% des éléments des forces spéciales qui se maintiennent en puissance conformément aux exigences inhérentes à la Posture des forces et à la disponibilité opérationnelle.	95 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'Architecture d'alignement de programmes de la Défense nationale. Les détails des méthodes de réalisation des tâches des opérations spéciales et de leurs résultats sont classifiés.

Les résultats liés à la disponibilité opérationnelle et à la mise sur pied de la force sont obtenus au moyen des sous-sous-programmes 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, 3.2.4 *Opérations spéciales – Entraînement d'intégration*, 3.3.4 *Opérations spéciales – Production d'éléments de force* et 3.4.4 *Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force*. Ces résultats sont généralement obtenus par un processus cyclique comprenant de l'instruction, des exercices, de l'approvisionnement, de l'entretien d'équipement et des inspections périodiques, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de la force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Le Sous-Sous-Programme 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle* est celui où les activités de maintien des opérations spéciales sont présentées.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page Web de la Défense nationale intitulée Forces d'opérations spéciales[26].

Sous-Sous-Programme 3.1.5: Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état de disponibilité opérationnelle des éléments de force commune et interarmées auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Les éléments de force communs et interarmées affectés à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « poste sanitaire d'aérodrome » ou « équipe de reconnaissance opérationnelle et de liaison », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de maintenance périodiques, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
13 208 180	13 372 243	13 621 656

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	130	130	130
Civils	28	28	28
TOTAL	158	158	158

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles communs et interarmées demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense.	% des éléments de force interarmées et communs qui se maintiennent en puissance conformément aux exigences inhérentes à la Posture des forces et à la disponibilité opérationnelle.	95 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Établira et maintiendra une capacité de commandement et contrôle interarmées déployable, ainsi que des éléments de force pour le soutien opérationnel, à un niveau de disponibilité opérationnelle correspondant aux rôles en matière de posture de la force et de disponibilité opérationnelle.

Sous-Programme 3.2: Entraînement d'intégration des éléments de force

Le Programme *Entraînement d'intégration des éléments de force* vise à fournir des niveaux accrus d'interopérabilité avec les autres éléments de force, de façon qu'ils puissent coopérer, afin d'atteindre les objectifs collectifs d'une formation plus vaste. Les éléments de force reçus dans le cadre de ce Programme sont organisés en portefeuilles selon les environnements maritimes, terrestres, aériens et opérations spéciales dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines comme les opérations spéciales, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement durant lesquelles les éléments de force d'un même portefeuille mènent de concert des exercices dans le but précis d'améliorer l'interopérabilité. Les résultats sont également atteints grâce à des activités d'entraînement dont l'objectif explicite est l'interopérabilité entre les éléments de force de différents portefeuilles. Ces activités sont considérées être des activités d'entraînement interarmées. Les activités d'entraînement internationales (combinées) sont axées sur l'interopérabilité entre les éléments de force produits au Canada et ceux des nations alliées. Après avoir pris part à ce programme, les éléments de force acquièrent habituellement des capacités nouvelles ou améliorées en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant une opération de défense. Ce Programme leur permet donc d'améliorer leur état de disponibilité opérationnelle. Si l'état de disponibilité opérationnelle atteint par l'intermédiaire de ce programme est suffisant, chaque élément de force peut être affecté à un rôle de contingence ou employé pour mener des opérations de défense ou fournir des services de défense déjà en cours. Les éléments de force peuvent aussi être redirigés vers le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
421 969 180	427 474 184	435 986 208

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	3 849	3 849	3 849
Civils	28	28	28
TOTAL	3 877	3 877	3 877

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les éléments de force peuvent mener des actions coordonnées conjointement afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante au cours des opérations menées en réaction à des menaces ou lors de la prestation de services de défense.	% des éléments de force qui ont terminé l'instruction voulue pour satisfaire aux exigences inhérentes à la PF et Disp op.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Mènera des activités d'instruction interarmées clés, y compris sur le commandement et le contrôle de forces expéditionnaires (exercice RIM OF THE PACIFIC [RIMPAC]), le commandement et le contrôle de forces nationales dans un cadre continental (exercice DETERMINED DRAGON), et la sûreté, la sécurité et la défense de l'Arctique (opération NANOOK).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page Web intitulée Exercices des Forces armées canadienne militaires[27].

Sous-Sous-Programme 3.2.1: Environnement maritime – Entraînement d'intégration

Le Programme *Environnement maritime – Entraînement d'intégration* vise à accroître le niveau d'interopérabilité entre les éléments de force du portefeuille maritime, de façon qu'ils puissent coopérer afin d'atteindre les objectifs collectifs d'une formation plus vaste tout en courant moins de risques et en augmentant leurs chances de succès. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme un « exercice de groupe opérationnel ». Les groupes opérationnels maritimes constituent des résultats communs de ce Programme, mais ce n'est pas chaque activité d'entraînement qui produit un élément de force d'envergure tel qu'un groupe opérationnel. Ce Programme facilite l'amélioration de l'état de disponibilité opérationnelle pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force du portefeuille maritime acquièrent des capacités nouvelles ou améliorées en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations de défense. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force maritime lors des opérations de défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
6 524 524	6 633 893	6 745 498

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	55	55	55
Civils	0	0	0
TOTAL	55	55	55

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un sous-ensemble d'éléments de force maritime peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante.	% des éléments de force maritimes qui ont terminé l'instruction d'intégration afin de satisfaire aux exigences inhérentes à la posture de la force et disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Mènera des exercices de groupe opérationnel axés sur le maintien de l'instruction sur l'intégration; et
- Poursuivra l'intégration de l'hélicoptère Cyclone à bord des navires de classe HALIFAX et l'entraînement opérationnel connexe.

Sous-Sous-Programme 3.2.2: Environnement terrestre – Entraînement d'intégration

Le Programme *Environnement terrestre – Entraînement d'intégration* vise à augmenter le niveau d'intégration des éléments de force terrestre nommés dans le plan de gestion de l'état de préparation de l'Armée de terre afin qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle établi. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme l'exercice MAPLE RESOLVE et les activités de validation. Ce Programme facilite l'amélioration de l'état de disponibilité opérationnelle pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force du portefeuille terrestre sont capables de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles Terrestres - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force terrestre lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
303 113 509	307 772 054	313 343 283

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	3 403	3 403	3 403
Civils	0	0	0
TOTAL	3 403	3 403	3 403

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un sous-ensemble d'éléments de force maritime peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante.	% des éléments de force terrestres qui ont terminé l'instruction d'intégration afin de satisfaire aux exigences inhérentes à la posture de la force et disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Désignera et préparera des éléments, sous-unités, unités et quartiers généraux de formation sélectionnés dans le Plan de gestion de l'état de préparation pour assumer des tâches exigeant à disponibilité opérationnelle élevée conformément sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC; et
- Exécutera une série d'exercices d'entraînement annuels pour confirmer la disponibilité opérationnelle et la cohésion des unités et des formations pour les tâches opérationnelles et les urgences au pays et à l'étranger. Ces activités ont pour objet d'intégrer les éléments de la Force régulière et de la Force de réserve de l'Armée canadienne, les capacités des FAC ainsi que les organismes du gouvernement du Canada, de favoriser l'interopérabilité avec les partenaires alliés importants et de reproduire la complexité d'un conflit moderne. Le cycle annuel se terminera par une activité d'instruction interarmées et multinationale au cours de laquelle on confirmera la préparation jusqu'au niveau de la formation (exercice MAPLE RESOLVE).

Sous-Sous-Programme 3.2.3: Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration

Le Programme *Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration* vise à accroître le niveau d'interopérabilité entre les éléments de force du portefeuille aérospatial, de façon qu'ils puissent coopérer afin d'atteindre les objectifs collectifs d'une formation plus vaste tout en courant moins de risques et en augmentant leurs chances de succès. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme l'exercice MAPLE FLAG. Les forces opérationnelles expéditionnaires aériennes constituent des résultats communs de ce Programme, mais ce n'est pas chaque activité d'entraînement de ce type qui produit un élément de force d'envergure tel qu'une force opérationnelle. Ce Programme facilite l'amélioration de l'état de préparation pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force du portefeuille aérospatial acquièrent des capacités nouvelles ou améliorées en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations de défense. Ce programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force aérospatiale lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
40 640 541	40 905 347	41 833 342

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	174	174	174
Civils	5	5	5
TOTAL	179	179	179

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un sous-ensemble d'éléments de force aérospatiale peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante.	% d'éléments de force aérospatiale qui ont terminé l'entraînement d'intégration requis.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de profiter d'exercices interarmées au pays et à l'étranger pour assurer l'interopérabilité de la force; et
- Consignera les leçons retenues et apportera les modifications requises à sa doctrine, à son instruction et à ses pratiques de mise sur pied d'une force.

Sous-Sous-Programme 3.2.4: Opérations spéciales – Entraînement d'intégration

Le Programme *Opérations spéciales - Entraînement d'intégration* vise à augmenter le niveau d'intégration des éléments de force des opérations spéciales afin qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués et qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle établi. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement collectif comme DEVIL's ARROW ainsi que d'activités axées sur l'interopérabilité et le renforcement des capacités. Ces activités concernant les éléments de force des opérations spéciales établissent des relations qui synchronisent davantage les efforts dans l'ensemble des forces militaires et des multiples organismes, tout en réduisant les risques et en augmentant les chances de succès. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force des opérations spéciales lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Pour des raisons de sécurité, toutes les dépenses liées à ce Programme sont intégrées au Sous-Sous-Programme 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*.

Ressources humaines (ETP)

Pour des raisons de sécurité, toutes les ressources humaines liées à ce Programme sont intégrées au Sous-Sous-Programme 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un sous-ensemble d'éléments de forces d'opérations spéciales peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante.	% d'éléments de force d'opérations spéciales qui ont terminé l'entraînement d'intégration visant à répondre aux exigences en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'Architecture d'alignement des programmes de la Défense nationale. La description détaillée des méthodes de réalisation des opérations spéciales et de leurs résultats est classifiée. Cependant, le Sous-Sous-Programme 3.1.4, *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, est celui où les activités de disponibilité opérationnelle des Forces d'opérations spéciales sont consignées.

Sous-Sous-Programme 3.2.5: Entraînement d'intégration interarmées

Le Programme *Entraînement d'intégration interarmées* vise à augmenter le niveau d'intégration des éléments de force interarmées dans les portefeuilles de différents environnements afin que les objectifs collectifs d'une formation interarmées plus vaste puissent être atteints. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme les exercices JOINTEX, qui améliorent la disponibilité opérationnelle interarmées pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force acquièrent des capacités en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force interarmées lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
28 302 218	28 495 308	29 335 832

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	87	87	87
Civils	0	0	0
TOTAL	87	87	87

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un sous-ensemble d'éléments de forces communes peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante.	% des éléments de force interarmées qui ont terminé l'instruction d'intégration afin de satisfaire aux exigences inhérentes à la posture de la force et disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Les FAC tireront parti des activités d'instruction interarmées pour atteindre les objectifs fixés relativement à la posture de la force et à la disponibilité opérationnelle. Les exercices et les programmes d'instruction interarmées seront conçus, dirigés et exécutés de manière à assurer la disponibilité opérationnelle interarmées des FAC nécessaire à l'appui des missions de la Défense. Les principaux exercices prévus dans de domaine pour l'exercice 2016-2017 sont les suivants :

- Exercice DETERMINED DRAGON : Commandement et contrôle des forces nationales dans un cadre continental; et
- Opération NANOOK : Sûreté, sécurité et défense de l'Arctique du Canada.

Sous-Sous-Programme 3.2.6: Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale

Le Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale* vise à augmenter le niveau d'interopérabilité des éléments de force de plusieurs pays ou organisations nationales afin que les objectifs collectifs de ces initiatives de coopération puissent être atteints. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement internationales ou nationales. Les exercices RIMPAC, JOINT WARRIOR et TRIDENT Fury sont de récents exemples de ces activités. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force acquièrent des capacités en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations de défense. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
43 388 388	43 667 582	44 728 253

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	130	130	130
Civils	24	24	24
TOTAL	154	154	154

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un sous-ensemble d'éléments de force ont la capacité renforcée de collaborer dans le cadre d'une force multinationale pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou lors de la prestation de services de défense.	% d'éléments de force qui ont terminé l'entraînement d'interopérabilité requis.	85 - 100%	March 2017

Faits saillants de la planification

- Établira l'ordre de priorité des activités d'instruction axées sur l'interopérabilité pour faire en sorte que l'instruction obligatoire soit financée intégralement;
- Améliorera sa capacité à fonctionner au sein d'une force multinationale au cours d'opérations visant à atténuer les menaces ou à fournir des services de défense, par la participation à des activités d'instruction ou à des exercices prévus;
- Affectera des éléments de force maritime désignés à des exercices d'envergure afin d'accroître le niveau d'interopérabilité entre l'OTAN, le Partenariat pour la paix et d'autres pays désignés;
- Continuera de recevoir des partenaires étrangers venus participer à des exercices continentaux, comme MAPLE RESOLVE et RAFALE BLANCHE;
- Exécutera l'exercice CUSTLASS FURY, un important exercice de lutte anti-sous-marine mené sur la côte Est auquel participera l'OTAN. L'exercice TRIDENT FURY sera mené sur la côte Ouest au cours de l'année financière 2017-2018, dans l'intérêt du maintien d'une approche équilibrée en matière d'instruction sur l'interopérabilité sur les deux côtes;
- Exécutera l'entraînement sur l'interopérabilité de la fonction de commandement et contrôle durant l'Op NANOOK 16, l'exercice STAUNCH MAPLE 16 (quartier général de forces opérationnelles

interarmées régionales) et RIMPAC 16 (quartier général de forces opérationnelles multinationales de coalition);

- Créera la capacité de projeter des forces en utilisant des carrefours de soutien opérationnel conjointement avec les pays hôtes et dans un environnement de coalition, dans le cadre de l'exercice TRADEWINDS 16; et
- Accueillera, par l'intermédiaire de la Force opérationnelle interarmées contre la menace explosive des FAC, l'exercice annuel interarmées intégré interorganisationnel et public contre la menace explosive intitulé ARDENT DEFENDER, pour perfectionner et renforcer l'interopérabilité avec les alliés et les autres ministères; de plus, elle maintiendra son engagement à partager de l'information et à appuyer les initiatives de renforcement de la capacité et de partenariat.

Sous-Programme 3.3: Production d'éléments de force

Le Programme *Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force capables de travailler efficacement en tant qu'unité cohésive, en fonction de leur objectif précis. Les éléments de force produits par les Forces armées canadiennes sont organisés en portefeuilles selon les environnements maritimes, terrestres, aériens et opérations spéciales dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces environnements, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Ce Programme produit des résultats par la réunion des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c-à-d : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification. Dans le cadre de ce programme, chaque élément de force atteint un certain degré de disponibilité opérationnelle. Si le degré de disponibilité opérationnelle atteint est suffisant, chaque élément de force peut être affecté à un rôle de contingence ou directement employé pour mener des opérations de la Défense ou fournir des services de la Défense qui sont déjà en cours. Cependant, ce Programme ne fournit pas nécessairement des éléments individuels de force ayant la capacité de travailler efficacement dans une plus grande formation intégrée. Si les éléments de force produits par ce Programme nécessitent des niveaux avancés d'interopérabilité, ils peuvent être affectés au Programme *Entraînement d'intégration des éléments de force*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 238 913 945	1 248 962 479	1 265 751 474

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	10 788	10 788	10 788
Civils	943	943	943
TOTAL	11 731	11 731	11 731

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille équilibré d'éléments de force qui sont toujours produits avec l'objectif d'appliquer les capacités spécifiques de défense dans les opérations menées en réaction à des menaces ou de fournir les services de défense.	% des éléments de force pondérés provenant de tous les portefeuilles, qui ont franchi les étapes nécessaires pour parvenir à la disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Toutes les activités prévues dans le cadre du Programme *Production d'éléments de force* sont présentées dans la description du Programme.

Sous-Sous-Programme 3.3.1: Environnement maritime – Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement maritime – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille maritime, capables de travailler en tant qu'unité cohésive, mais pas nécessairement au sein d'une plus grande force intégrée. Les résultats sont obtenus par un processus de préparation en plusieurs volets, où les éléments de force sont réunis, à partir des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c-à-d : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), puis préparés par divers programmes d'instruction, de certification, et de maintenance et de production en matière d'appui rapproché. Dans le cadre de ce Programme, les éléments individuels de force maritime acquièrent de nombreuses capacités afin de produire des résultats militaires dans des contextes opérationnels, selon les concepts et les normes établis. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre Programme *Environnement maritime - Entraînement d'intégration*, Programme *Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Selon les objectifs de disponibilité opérationnelle établis pour l'affectation à des rôles de contingence ou l'emploi lors d'opérations de la Défense, les éléments de force peuvent être transférés directement à partir de ce Programme. Cependant, lorsqu'il faut de plus hauts niveaux d'interopérabilité, les éléments de force sont d'abord transférés au Programme *Environnement maritime - Entraînement d'intégration*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
100 699 761	100 623 044	101 236 535

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	317	317	317
Civils	247	247	247
TOTAL	564	564	564

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments individuels de force maritime est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense.	Pourcentage des éléments de la force maritime qui a respecté les dates butoir pour la production de disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Toutes les activités prévues dans le cadre du Programme *Environnement maritime – Production d'éléments de force* sont présentées dans la description du Programme.

Sous-Sous-Programme 3.3.2: Environnement terrestre – Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement terrestre – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille terrestre, capables de travailler en tant qu'unité cohésive qui est en mesure d'offrir des capacités uniques pouvant être renforcées et intégrées à une plus grande force adaptée aux tâches. Les résultats sont produits par des processus structurés reposant sur des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c-à-d : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers). Dans le cadre de ce Programme, les éléments de force du portefeuille terrestre acquièrent des capacités afin de produire des résultats militaires de base dans des contextes opérationnels, selon les normes d'instruction de base. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles terrestre - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Environnement terrestre – Entraînement d'intégration* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Dans certains cas, ces forces atteignent des objectifs d'instruction suffisants pour qu'elles puissent être affectées directement aux opérations de la Défense. Cependant, dans la plupart des cas, ces éléments de force participent au Programme *Rôles terrestre - Maintien de la disponibilité opérationnelle* et, au besoin, au Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
932 358 992	939 750 433	952 385 621

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	6 825	6 825	6 825
Civils	590	590	590
TOTAL	7 415	7 415	7 415

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments individuels de force terrestre est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense.	% des éléments de force terrestres qui ont franchi les étapes nécessaires pour parvenir à la disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Planifiera et gérera les activités et les effets nécessaires pour chaque portefeuille d'équipement sur une période de trois ans;
- Commencera à recevoir et à intégrer les véhicules de patrouille blindés tactiques et les engins blindés du génie Leopard 2;
- Établira l'ordre de priorité quant à l'utilisation de parcs de véhicules, en s'appuyant sur le Plan de gestion de l'état de préparation, pour réduire au minimum les répercussions sur les activités de préparation. Elle exécutera aussi le processus d'établissement des priorités des projets d'immobilisation, afin d'atténuer toute lacune relevée concernant la capacité des véhicules blindés légers;
- Optimisera l'utilisation des véhicules de type civil et des véhicules de location jusqu'à ce que les parcs de véhicules de remplacement soient déployés à la fin de 2017, afin de compenser en partie la réduction obligatoire de ses véhicules d'appui tactique;

- Préparera tous les éléments des forces de campagne de l'Armée pour recevoir l'instruction de base en prévision de l'atteinte du niveau de disponibilité opérationnelle élevée, et ce, afin de maintenir les compétences de base, particulièrement les compétences au combat. Cela inclut à la fois l'instruction militaire professionnelle et l'instruction relative à la norme individuelle d'aptitude au combat, laquelle constitue un préalable pour la participation aux activités d'instruction collective qui mènent au niveau des équipes interarmées, dans le cas de la Force régulière, et au niveau du peloton, dans le cas de la Réserve de l'Armée;
- Maximisera l'intégration de l'instruction de la Force régulière et de la Force de réserve au moyen d'affiliations d'unités et de la synchronisation d'activités, lorsque cela est possible;
- Harmonisera les ensembles de capacités, par l'instruction, afin de former progressivement des équipes interarmées plus grosses et des formations terrestres cohésives pour les opérations; et
- Facilitera la création et l'établissement officiel d'importantes capacités interarmées, notamment pour les opérations psychologiques, la coopération civil-militaire, la lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance et le ciblage interarmées, compte tenu de l'importance attestée et du succès de ces capacités lors d'opérations récentes.

Sous-Sous-Programme 3.3.3: Environnement aérospatial – Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement aérospatial – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille aérospatial, capables de travailler en tant qu'unité cohésive, mais pas nécessairement au sein d'une plus grande force intégrée. Les résultats sont obtenus par des processus de préparation gérés et structurés, où les éléments de force sont réunis, à partir des éléments fondamentaux de la capacité de la Défense (c-à-d : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), puis préparés par divers programmes d'instruction de base, de certification, et de maintenance et de production en matière d'appui rapproché. Dans le cadre de ce Programme, les éléments de force aérospatiale acquièrent des capacités afin de produire de nombreux résultats militaires selon les concepts et les normes établis. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles aérospatiaux - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Dans de nombreux cas, les objectifs de disponibilité opérationnelle établis pour l'affectation à des rôles de contingence ou l'emploi lors d'opérations de la Défense correspondent au degré de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force aérospatiale dans le cadre de ce Programme. Dans d'autres cas, les éléments de force doivent passer au Programme *Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration* avant d'atteindre le niveau de disponibilité opérationnelle requis.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
114 173 005	115 650 541	117 649 222

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 003	1 003	1 003
Civils	48	48	48
TOTAL	1 051	1 051	1 051

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments individuels de force aérospatiale est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense.	% des éléments de force aérospatiaux qui ont franchi les étapes nécessaires pour parvenir à la disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Gérera toutes les ressources disponibles afin de veiller à ce que les éléments de force respectent les exigences relatives à la posture de la force et à la disponibilité opérationnelle; et
- S'assurera que le contingent annuel d'heures de vol de mise sur pied de la force sera déterminé au moyen du processus de gestion globale des ressources aériennes et fera l'objet d'un suivi au moyen d'une surveillance des contingents annuels et mensuels d'heures de vol.

Sous-Sous-Programme 3.3.4: Opérations spéciales – Production d'éléments de force

Le Programme *Opérations spéciales – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille des opérations spéciales, éléments capables de travailler en tant qu'organisation cohésive formée de forces ou d'équipes d'opérations spéciales adaptées à la tâche et ne faisant pas nécessairement partie d'une plus grande force intégrée. Les résultats sont produits par des processus structurés où les éléments de force des opérations spéciales sont réunis à partir des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c-à-d : personnel d'opérations spéciales, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers). Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles liés aux opérations spéciales - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Opérations spéciales – Entraînement d'intégration* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. La disponibilité opérationnelle désignée appuie les rôles liés à l'emploi lors d'opérations de la Défense et correspond au degré de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force dans le cadre de ce Programme.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Pour des raisons de sécurité, toutes les dépenses liées à ce Programme sont intégrées au Sous-Sous-Programme 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*.

Ressources humaines (ETP)

Pour des raisons de sécurité, toutes les ressources humaines liées à ce Programme sont intégrées au Sous-Sous-Programme 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments individuels de forces d'opérations spéciales est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense.	% des éléments des forces d'opérations spéciales qui ont franchi les étapes nécessaires pour parvenir à la disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'Architecture d'alignement des programmes de la Défense nationale. La description détaillée des méthodes de réalisation des opérations spéciales et de leurs résultats est classifiée. Cependant, le Sous-Sous-Programme 3.1.4, *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, est celui où les activités de disponibilité opérationnelle des Forces d'opérations spéciales sont consignées.

Sous-Sous-Programme 3.3.5: Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force qui travaillent dans les domaines environnementaux, et qui ont acquis la capacité à travailler en tant qu'unité cohésive en mesure d'offrir des capacités uniques pouvant être renforcées et intégrées à une plus grande force adaptée aux tâches. Les résultats sont produits par des processus de production de la disponibilité opérationnelle structurés où les éléments de force sont réunis à partir des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c-à-d : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers). Dans le cadre de ce Programme, les éléments de force acquièrent des capacités afin de produire de nombreux résultats militaires selon les concepts et les normes établis. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles commun et interarmées - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Entraînement d'intégration interarmées* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Dans certains cas, les objectifs de disponibilité opérationnelle établis pour l'emploi lors d'opérations de la Défense correspondent au degré de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force dans le cadre de ce Programme. Dans d'autres cas, les éléments de force doivent passer au Programme *Entraînement d'intégration interarmées* avant d'atteindre le niveau de disponibilité opérationnelle requis.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
91 682 187	92 938 461	94 480 096

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	850	850	850
Civils	58	58	58
TOTAL	908	908	908

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments individuels de forces communes et interarmées est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense.	% des éléments de force interarmées et communs qui ont franchi les étapes nécessaires pour parvenir à la disponibilité opérationnelle.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de créer et de maintenir des forces interarmées à haut niveau de préparation; et
- Poursuivra les initiatives visant à améliorer l'état de préparation des FAC en vue de fournir des éléments de force au quartier général d'une force opérationnelle interarmées ou à la composante de soutien d'une force opérationnelle interarmées, y compris la capacité des FAC à mettre sur pied et à déployer le quartier général d'une force opérationnelle intégrée, interarmées et multinationale. Comme le décrit le Programme de gestion de l'état de préparation interarmées (PGEPI) et l'explique le Plan d'instruction interarmées, la Défense nationale tirera parti d'un éventail d'exercices qui représentent l'aboutissement des plans d'instruction individuelle et collective à l'échelle locale. Pour obtenir davantage de renseignements sur les exercices, veuillez consulter la partie sur le Sous-Programme 3.2, *Entraînement d'intégration des éléments de force*.

Sous-Programme 3.4: Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle* vise à fournir les structures de commandement et de contrôle qui favorisent la disponibilité opérationnelle et l'équilibre des éléments de force des environnements maritime, terrestre, aérospatiale, commun, interarmées et des opérations spéciales. Pour y parvenir, on procède à l'élaboration de plans, à la distribution des ressources, à la coordination des activités et à l'exercice d'un contrôle général. Voilà qui soutient les programmes qui fournissent des éléments individuels de force et des forces intégrées prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
648 364 087	653 122 984	665 025 521

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 772	2 772	2 772
Civils	987	987	987
TOTAL	3 759	3 759	3 759

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les risques qui pourraient entraver la production optimale d'éléments de force prêts sur le plan opérationnel, à court ou à moyen terme, sont réduits.	% de sous-sous-programmes dans le cadre du Sous-Programme 3.4 qui atteignent au moins 90 % de leur résultat attendu.	75 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera d'harmoniser et de développer les capacités de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées pour veiller à ce que ses capacités soient prêtes à être déployées pour participer à des opérations ou à fournir des services de défense.

Sous-Sous-Programme 3.4.1: Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les éléments de force maritime sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle maritimes qui fournissent la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification et la gestion des ressources, le contrôle général, les conseils et l'orientation pour l'environnement maritime et dans celui-ci. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement Maritime – Production d'éléments de force* du Programme *Environnement maritime - Entraînement d'intégration*, du Programme *Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes de *production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements terrestre, aérospatial, commun et interarmées ainsi que des forces d'opérations spéciales*, au besoin, pour veiller à la coordination de la disponibilité opérationnelle au sein de tous les éléments de force.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
142 835 738	143 641 261	146 452 224

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	412	412	412
Civils	340	340	340
TOTAL	752	752	752

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments de force maritime est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense.	Environnement maritime – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle des éléments de force (exprimé en %).	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Planifiera, programmera et surveillera la réalisation d'activités de disponibilité opérationnelle maritime au moyen d'un cycle de gouvernance semestriel; et
- Contribuera à l'exécution du Plan de gestion de l'état de préparation interarmées et la surveillera.

Sous-Sous-Programme 3.4.2: Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les capacités et les éléments de force terrestre sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle terrestres qui fournissent une gouvernance par la mise en place de directives, de politiques et de procédures, et par la planification et la gestion des ressources. Ce Programme doit également coordonner la mise sur pied de la force pour ce qui est des capacités et des éléments de force terrestre, en ce qui concerne les opérations menées dans l'environnement terrestre. Il maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement terrestre – Production d'éléments de force*, du Programme *Environnement terrestre – Entraînement d'intégration* et du Programme Rôles terrestres – Maintien de la disponibilité opérationnelle, en plus de contribuer aux programmes communs et interarmées et au Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes de production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements maritime, aérospatial, commun et interarmées ainsi que des forces d'opérations spéciales, au besoin, pour veiller à la coordination de la disponibilité opérationnelle au sein de tous les éléments de force..

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
229 169 101	230 889 069	233 914 219

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 208	1 208	1 208
Civils	310	310	310
TOTAL	1 518	1 518	1 518

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments de force terrestre est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense.	Environnement terrestre – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle d'éléments de force (exprimé en %).	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de renforcer son cadre de gouvernance au moyen de la révision et de la simplification de son Manuel de prise de décisions stratégiques, du rétablissement de la séance de planification stratégique du commandant, et de l'adoption du Plan de campagne de l'Armée. Cet effort combiné vise à améliorer la collaboration et l'harmonisation des travaux dans tous les domaines de gouvernance de l'Armée.

Sous-Sous-Programme 3.4.3: Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les éléments de force aérospatiale sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle aérospatiales qui fournissent la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification et la gestion des ressources, le contrôle général, les conseils et l'orientation pour l'environnement aérospatial et dans celui-ci. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement aérospatial – Production d'éléments de force*, du Programme *Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration*, du Programme *Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes *de production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements maritime, terrestre, commun et interarmées ainsi que des forces d'opérations spéciales*, au besoin, pour veiller à la coordination de la disponibilité opérationnelle au sein de tous les éléments de force.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
256 174 903	258 252 965	263 994 297

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 093	1 093	1 093
Civils	292	292	292
TOTAL	1 385	1 385	1 385

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments de force aérospatiale est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense.	Environnement aérospatial – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle d'éléments de force (exprimé en %).	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera d'utiliser et d'améliorer les structures de gouvernance actuelles pour veiller à ce que les éléments de force disposent des ressources nécessaires selon le niveau de priorité; et
- Tirera parti de la centralisation des ressources aériennes au moyen du contrôle du Centre multinational d'opérations aérospatiales pour veiller à ce que ses effets soient utilisés dans la plus grande mesure possible.

Sous-Sous-Programme 3.4.4: Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les capacités et les éléments de force des Opérations spéciales sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle des forces d'opérations spéciales qui assurent le contrôle général, la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification, la planification et la gestion des ressources, les conseils et l'orientation pour l'ensemble des domaines et des activités pour lesquelles des rôles et responsabilités sont attribués aux Forces d'opérations spéciales. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Opérations spéciales - Production d'éléments de force*, du Programme *Opérations spéciales – Entraînement d'intégration*, du Programme *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes de *production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements maritime, terrestre, aérospatial, commun et interarmées*, au besoin, pour veiller à la disponibilité opérationnelle par la coordination et la synchronisation avec les partenaires nationaux et internationaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Pour des raisons de sécurité, toutes les dépenses liées à ce Programme sont intégrées au Sous-Sous-Programme 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*.

Ressources humaines (ETP)

Pour des raisons de sécurité, toutes les ressources humaines liées à ce Programme sont intégrées au Sous-Sous-Programme 3.1.4 *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments de forces d'opérations spéciales est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense.	Environnement d'opérations spéciales – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle des éléments de force (exprimé en %).	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'Architecture d'alignement des programmes de la Défense nationale. La description détaillée des méthodes de réalisation des opérations spéciales et de leurs résultats est classifiée. Cependant, le Sous-Sous-Programme 3.1.4, *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, est celui où les activités de disponibilité opérationnelle des Forces d'opérations spéciales sont consignées.

Sous-Sous-Programme 3.4.5: Environnement commun et interarmées - Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement commun et interarmées –Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les éléments de force des environnements commun et interarmées sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle communes et interarmées qui fournissent la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification et la gestion des ressources, le contrôle général, les conseils et l'orientation pour le contexte opérationnel militaire commun et interarmées et dans celui-ci. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force*, du Programme *Entraînement d'intégration interarmées*, du Programme *Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes de *production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements maritime, terrestre et aérospatial ainsi que des Forces d'opération spéciale*, au besoin, pour veiller à la coordination de la disponibilité opérationnelle au sein de tous les éléments de force.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
20 184 345	20 339 689	20 664 781

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	59	59	59
Civils	45	45	45
TOTAL	104	104	104

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille d'éléments de forces communes et interarmées est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense.	Environnements communs et interarmées – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle des éléments de force (exprimé en %).	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Concevra, dirigera et exécutera un programme de gestion de l'état de préparation interarmées, qui accroît l'interopérabilité pour assurer la disponibilité opérationnelle interarmées des FAC dans une perspective quinquennale à l'appui des missions de la Défense. Ces activités sont coordonnées au moyen d'un processus de gouvernance, décrit dans le PGEPI, qui comprend des conférences bimensuelles servant à échanger des conseils et des renseignements avec les éléments Mer, Terre et Air et les Forces d'opérations spéciales. Il existe aussi une conférence de coordination annuelle visant à synchroniser la mise sur pied des éléments de forces communes et interarmées; et
- Surveillera la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense par rapport aux exigences nationales et internationales, et en rendra compte.

Programme 4.0: Production des éléments de capacité de la Défense

Le Programme *Production des éléments de capacité de la Défense vise à appuyer la Défense* par la production et le maintien de portefeuilles d'éléments fondamentaux de capacité de défense, de sorte que ceux-ci soient toujours disponibles en fonction des quantités, des combinaisons et des conditions nécessaires pour soutenir la chaîne de programmes offerts par la Défense, du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* au Programme *Froduction d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, qui, ensemble, permettent à la Défense de mener les activités du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les principaux éléments de capacité de la Défense sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers. Le Programme Production des éléments de capacité de la Défense vise notamment à fournir de manière adéquate et constante du personnel et du matériel militaires à court terme et à long terme, de sorte que ces éléments puissent être intégrés afin de produire des éléments de force par le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*. Les résultats sont obtenus par l'intermédiaire de programmes subordonnés, lesquels sont axés sur des portefeuilles distincts : personnel militaire et organisation, matériel, biens immobiliers, ou systèmes d'information. On a recours à une approche de cycle de vie pour gérer chaque portefeuille. Les aspects essentiels de l'approche de cycle de vie sont des sous-sous-programmes offrant les principales fonctions de cycle de vie : mise en service; maintenance; mise à niveau et approvisionnement; retrait du service; gestion du portefeuille; et coordination et contrôle généraux. Le type d'activité se déroulant dans le cadre de chacune de ces fonctions principales dépend du portefeuille d'entités produites et, par conséquent, la répartition des fonctions de cycle de vie en sous-sous-programmes est propre à chaque portefeuille. L'autorité de ce programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
12 775 597 776	12 775 597 776	13 540 527 595	13 443 511 760

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	32 763	32 763	32 763
Civils	17 754	17 754	17 754
TOTAL	50 517	50 517	50 517

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des éléments de capacité de défense adaptés sont disponibles dans les répartitions et l'état permettant à la Défense d'être préparée en vue de l'exécution des opérations.	% d'éléments de capacité de défense adaptés aux besoins de la Défense.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du Gouvernement du Canada, la Défense nationale veillera à ce que les FAC disposent de l'équipement dont elles ont besoin, en adoptant les mesures suivantes :

- travailler de concert avec Services publics et Approvisionnement Canada au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement du chasseur CF-18, en misant sur des options qui répondent aux besoins du Canada en matière de défense; et

- travailler de concert avec Services publics et Approvisionnement Canada pour investir dans le renforcement de la Marine, tout en respectant les engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

Sous-Programme 4.1: Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation

Le Programme *Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation* vise à permettre la production d'éléments de force prête à l'action de la Défense et à remplir les obligations des programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense, Services de la Défense et contributions au gouvernement*, et *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* en fournissant l'effectif, le personnel et les services du personnel militaires. Le Programme honore et reconnaît aussi le service et les sacrifices uniques de nos militaires, offre un milieu de travail sûr et sécuritaire, et garantit la bonne conduite du personnel militaire de la Défense. Il garantit aussi que nous avons le bon nombre de militaires dans une juste répartition de professions et ayant les compétences nécessaires afin de disposer d'un effectif militaire optimal qui permet la préparation et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre la disponibilité du personnel de la Force régulière et de la Force de réserve afin de répondre aux besoins quant à l'effectif militaire ainsi qu'à fournir les services au personnel, dont les services de recrutement, de transition, de libération, de perfectionnement professionnel, de formation professionnelle, de soutien moral et de bien-être, soins de santé, rémunération et avantages sociaux, distinctions honorifiques et de reconnaissance, de sécurité, de protection, de justice et de sûreté, ainsi que la planification et la gouvernance du Programme. Le Programme coordonne l'exécution des programmes subordonnés visant à promouvoir une culture de défense unie et un milieu de travail sûr et sécuritaire, de même que la planification et la gouvernance du programme. L'autorité de ce programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 737 129 401	3 770 658 854	3 839 978 552

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	22 403	22 403	22 403
Civils	5 173	5 173	5 173
TOTAL	27 576	27 576	27 576

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le personnel militaire convient aux besoins de la Défense.	% des groupes professionnels qui disposent des effectifs nécessaires pour pourvoir les postes existants à chaque grade.	95 - 100%	mars 2017
	Pourcentage des répondants membres de la Force régulière se disant satisfaits ou neutres à l'égard du mode de vie militaire et de leur qualité de vie dans les Forces armées canadiennes.	77.5 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Veillera à ce que des programmes soient mis en place pour assurer la préparation et l'emploi de forces aptes au combat et polyvalentes grâce à la disponibilité d'un effectif en nombre suffisant ayant le niveau de compétence nécessaire et la diversité professionnelle requise. Ces activités sont présentées de façon détaillée dans chacun des sous-sous-programmes visés;

- Mettra en place, au moyen de l'opération HONOUR, l'initiative prioritaire du gouvernement du Canada qui consiste à établir et à maintenir un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. Cela comprendra l'élaboration de stratégies exhaustives et à long terme à l'intention des FAC pour faire en sorte que le changement d'attitude et de comportement soit permanent et produise :
  - un environnement diversifié, de sorte que la population canadienne puisse considérer l'institution comme étant inclusif, accueillant et un choix professionnel viable;
  - un environnement intégré soucieux du bien-être des soldats malades et blessés, qui permettra à ces derniers soit de reprendre leurs fonctions fièrement et efficacement, soit de quitter les FAC avec dignité, respect et un niveau acceptable de stabilité; et
  - un environnement de travail et de vie exempt de comportements sexuels nuisibles ou inconvenants. Il faut offrir rapidement des soins et un soutien attentionnés à ceux et celles qui sont victimes de tels comportements.
- Élaborera et apportera des modifications à l'Unité interarmées de soutien au personnel (UISP), d'après les conclusions du rapport du CEMD sur l'UISP, dans le but d'améliorer l'efficience et l'efficacité des soins ainsi que le soutien offert aux militaires malades, blessés ou en transition des FAC; et
- Collaborera avec Anciens Combattants Canada, conformément aux directives du gouvernement du Canada, à l'élaboration d'une stratégie de prévention du suicide à l'intention du personnel des FAC et des anciens combattants.

Sous-Sous-Programme 4.1.1: Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière

Le Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* vise à garantir que l'effectif de la Défense est composé d'un nombre suffisant de membres de la Force régulière répartis dans les professions militaires appropriées et possédant les connaissances et les compétences nécessaires en temps opportun afin de contribuer continuellement à la disponibilité opérationnelle de la Défense et de satisfaire aux exigences relatives au personnel militaire afin de garantir l'exécution de tous les autres programmes. Les résultats sont obtenus par la gestion de la carrière de chaque militaire et des modalités du service militaire, ainsi que par la surveillance de la sélection, la planification de la relève, l'évaluation et la reconnaissance des acquis, la mutation entre éléments, les affectations et les nominations, l'évaluation du rendement et les services d'examens administratifs. Le Programme Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
299 866 090	301 217 887	310 873 201

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	196	196	196
Civils	52	52	52
TOTAL	248	248	248

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le personnel de la Force régulière est disponible afin de répondre aux besoins de la Défense.	% atteint quant aux effectifs requis de la Force régulière.	95 - 100%	mars 2017
	% d'effectifs qualifiés au sein de la Force régulière	95 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de mettre en œuvre l'initiative de renouvellement de la Défense intitulée « Moderniser le processus de gestion des carrières des FAC », qui haussera l'efficience et l'efficacité de la gestion du rendement du personnel des FAC en mettant en place un nouveau système d'évaluation du rendement;
- Modifiera la politique relative aux restrictions imposées pour répondre aux besoins des FAC et de ses membres; et
- Modernisera les procédures et les pratiques de suivi des coûts de déménagement, ce qui améliorera l'exactitude des prévisions relatives aux coûts de déménagement.

Sous-Sous-Programme 4.1.2: Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve

Le Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve* vise à garantir que l'effectif de la Défense est composé d'un nombre suffisant de membres de la Force de réserve répartis dans les professions militaires appropriées et possédant les connaissances et les compétences nécessaires en temps opportun afin de contribuer continuellement à l'état de préparation de la Défense et de satisfaire aux exigences relatives au personnel militaire afin de garantir l'exécution de tous les autres programmes. Les résultats sont obtenus par la gestion de la carrière de chaque militaire et des modalités du service militaire, ainsi que par la surveillance de la sélection, la planification de la relève, l'évaluation et la reconnaissance des acquis, la mutation entre éléments, les nominations, l'évaluation du rendement et les services d'examens administratifs. Le Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Resscurces financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
257 112 126	260 184 817	264 701 634

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	154	154	154
Civils	4	4	4
TOTAL	158	158	158

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le personnel de la Force de réserve est prêt à répondre aux besoins de la Défense.	% des groupes professionnels de la Réserve considérés comme étant gérables ou sains.	91 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Cherchera à rééquilibrer l'élément de réserve permanent de la Force de réserve dans les trois armées, rationalisera les effectifs conformément aux recommandations de l'Étude sur la capacité d'emploi de la Première réserve et continuera poursuivra le travail dans les domaines suivants :
  - élaboration de politiques stratégiques touchant la Force de réserve par la participation active à différents groupes de travail, comités et projets des FAC afin de veiller à ce que la politique demeure pertinente, juste et équitable pour tous les réservistes, tout en appuyant l'harmonisation des exigences des politiques de la Force régulière et de la Force de réserve;
  - intégration des politiques sur le personnel de la Force de réserve à la politique sur le personnel des FAC;
  - sélection de réservistes en vue de la participation à des activités de perfectionnement professionnel pour les officiers supérieurs et à certaines possibilités d'instruction interarmées à l'étranger; et
  - mise en en œuvre la Directive de mise en œuvre du CEMD – Stratégie 2015 sur la Réserve : Renforcer la Première réserve.

Veuillez consulter la page Web de la Force de réserve du Canada[28] pour en savoir plus.

Sous-Sous-Programme 4.1.3: Personnel militaire - Recrutement

Le Programme *Personnel militaire – Recrutement* vise à répondre aux besoins relatifs à l'effectif militaire et aux professions militaires. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'attraction, de traitement, de sélection et d'enrôlement des candidats. Le Programme Personnel militaire – Recrutement appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve* en s'assurant de répondre aux besoins relatifs à l'effectif militaire et aux professions militaires.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
80 776 107	80 470 645	80 996 747

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	359	359	359
Civils	60	60	60
TOTAL	419	419	419

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le recrutement du personnel militaire répond aux besoins du groupe professionnel militaire.	% de la Force régulière pourvu conformément au Plan de recrutement stratégique externe.	97 - 101%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Mettra en œuvre l'initiative de renouvellement de la Défense intitulée « Moderniser le processus de recrutement des FAC », dans le but de rétablir les services de recrutement dans l'intégralité du territoire canadien par le contrôle centralisé des opérations de recrutement et l'exécution décentralisée de la plupart des activités de recrutement. Cette initiative mettra à profit les solutions modernes axées sur la technologie, y compris une capacité de gestion des relations avec la clientèle, pour maintenir un contact régulier avec les postulants tout en fournissant une visibilité nettement accrue aux principaux intervenants internes;
- Assurera le maintien de l'effectif des FAC grâce à l'amélioration des stratégies de recrutement et de maintien en poste. L'amélioration des stratégies de recrutement et l'exploration d'initiatives d'analyse comparative seront envisagées dans le cadre des efforts continus de renouvellement de la Défense nationale. Maintenir l'effectif des FAC consiste à augmenter la capacité de recrutement de 3 600 à 4 200 recrues, en tenant compte de l'importance de la diversité et de la représentation des femmes, des minorités visibles et des Autochtones; et
- Élaborera et mettra en œuvre des initiatives de marketing et de publicité en vue d'informer les Canadiens au sujet de possibilités de carrière au sein des FAC.

Sous-Sous-Programme 4.1.4: Personnel militaire - Transition et libération

Le Programme *Personnel militaire - Transition et libération* vise à faciliter la transition des militaires vers la vie civile. Les résultats sont obtenus par la préparation à l'emploi civil ou à la retraite et par les services administratifs de libération. Ce Programme comprend également les formalités de cessation du service militaire pour les militaires décédés. Les services offerts dans le cadre du Programme *Personnel militaire - Transition et libération* s'adressent au personnel militaire.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
102 291 760	102 606 026	104 154 087

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	117	117	117
Civils	0	0	0
TOTAL	117	117	117

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le personnel militaire canadien libéré a accès à des programmes d'aide à la transition à la vie civile, à de l'emploi et/ou à la retraite.	% de militaires libérés estimant que l'information est accessible en temps opportun.	90 - 100%	mars 2017
	% du personnel militaire libéré satisfait de l'information reçue au sujet des programmes de transition.	70 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de mobiliser des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'augmenter les possibilités d'emploi après le service militaire pour tous les membres des FAC libérés;
- Continuera de moderniser le Service de préparation à la seconde carrière (SPSC) afin de mieux servir les membres des FAC;

- Continuera d'administrer le formulaire d'inscription national et de rétroaction normalisée pour les séminaires du SPSC afin d'analyser les données, de mesurer l'efficacité des formulaires et d'y apporter des améliorations au besoin; et
- Améliorera les produits de communication des FAC relatifs à la transition.

Sous-Sous-Programme 4.1.5: Personnel militaire - Perfectionnement professionnel

Le Programme *Personnel militaire - Perfectionnement professionnel* vise à garantir que les militaires peuvent obtenir le perfectionnement professionnel, les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer la profession des armes au Canada. La qualification militaire de base, la formation universitaire et collégiale, l'éducation et le perfectionnement professionnels militaires, la formation en langue seconde officielle, la formation en langue étrangère et les formations en milieu de travail permettent d'obtenir les résultats souhaités. Le Programme *Personnel militaire - Perfectionnement professionnel* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes de gestion du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
10 175 863	10 346 438	10 520 500

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	7 740	7 740	7 740
Civils	920	920	920
TOTAL	8 660	8 660	8 660

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le personnel militaire dispose de l'enseignement et du perfectionnement professionnel nécessaires pour répondre aux besoins des tableaux d'effectifs de la Défense.	% du personnel militaire qui se dit d'accord ou neutre à l'égard de l'énoncé selon lequel les programmes et politiques des Forces armées canadiennes en matière de perfectionnement professionnel appuient la planification de la relève au sein des Forces armées canadiennes.	70.2 - 100%	mars 2017
	% du personnel militaire qui se dit d'accord ou neutre à l'égard de l'énoncé selon lequel les programmes de perfectionnement professionnel des Forces armées canadiennes encouragent et appuient l'auto-perfectionnement des membres des FAC.	65.4 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de former des employés de calibre mondial qui sont aptes, sur les plans cognitif, intellectuel, moral, physique et professionnel, à mener des opérations nationales et expéditionnaires au nom du gouvernement du Canada;
- Mettra en œuvre la Stratégie de rendement intégré de l'Armée canadienne;
- Poursuivra l'application du programme de remboursement des frais d'études qui permet aux membres des FAC de faire des études à temps partiel en vue d'obtenir un certificat, un diplôme ou un titre professionnel; et

- Augmentera l'efficience du Programme de formation et de perfectionnement professionnels en intégrant l'évaluation et la reconnaissance des acquis à la base de données des FAC sur les accréditations, les certifications et les équivalences. Cela aura pour effet de simplifier le processus d'attribution des équivalences et des accréditations et permettra de reconnaître davantage les habiletés, les connaissances et des compétences.

Sous-Sous-Programme 4.1.6: Personnel militaire - Instruction relative à la profession

Le Programme *Personnel militaire - Instruction relative à la profession* vise à ce que les militaires acquièrent les connaissances et les compétences sur les techniques et les procédures propres à leur groupe professionnel afin qu'ils puissent évoluer dans leur profession respective. Ce Programme ne comprend pas l'instruction collective. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de formation professionnelle de base, intermédiaire, avancée et spécialisée. Le Programme *Personnel militaire - Instruction relative à la profession* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
747 557 844	756 964 300	769 987 383

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	6 305	6 305	6 305
Civils	1 115	1 115	1 115
TOTAL	7 420	7 420	7 420

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le personnel militaire dispose de l'enseignement et des compétences nécessaires pour répondre aux besoins de leur groupe professionnel et aux exigences de la Défense.	Taux de réussite.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Mettra en œuvre l'initiative de renouvellement de la Défense intitulée « Moderniser l'instruction individuelle et l'éducation des FAC » et achèvera la restructuration de l'instruction individuelle et de l'éducation en actualisant les cours liés au Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (SIIEFC) afin de garantir que les membres des FAC seront adéquatement formés pour accomplir leurs différents rôles. Cette restructuration augmentera le recours aux méthodes d'instruction interactives qui suscitent la participation des stagiaires au processus d'apprentissage et qui peuvent être utilisées pour le perfectionnement et l'encadrement des compétences cognitives exigées dans l'environnement d'aujourd'hui. Cette initiative augmentera également l'utilisation de méthodes d'apprentissage mixte afin d'améliorer l'efficience et de réduire la durée des cours en résidence; et
- Rationalisera la capacité d'instruction pour appuyer l'instruction et la mise sur pied des forces des FAC, en vue d'optimiser les cours à l'aide de techniques novatrices, d'autres modes de prestation de service et de l'apprentissage à distance. Ainsi, les membres des FAC disposeront de compétences solides dans leur propre domaine renforcées par des possibilités d'instruction à tous les niveaux.

Sous-Sous-Programme 4.1.7: Personnel militaire - Soutien moral et bien-être

Le Programme *Personnel militaire - Soutien moral et bien-être* vise à honorer le service et les sacrifices uniques de nos militaires et à maintenir en poste le personnel militaire en répondant aux besoins sociaux et aux besoins de la vie courante des militaires et de leurs familles, qui sont les mêmes que ceux de tous les Canadiens. Les résultats sont obtenus par la reconnaissance du personnel militaire (en service ou retraité), des anciens combattants, des militaires décédés et de leurs familles de même que des personnes et des organisations externes, ainsi que par la mise en œuvre de services de soutien comme le soutien aux familles de militaires, les services d'aumônerie militaire, le soutien aux blessés, aux malades et à leurs familles. Les services du Programme *Personnel militaire - Soutien moral et bien-être* s'adressent particulièrement aux militaires et à leurs familles.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
936,806 647	944 552 497	957 857 840

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 122	2 122	2 122
Civils	313	313	313
TOTAL	2 435	2 435	2 435

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les besoins touchant le moral et le bien-être du personnel militaire sont satisfaits.	% de militaires qui se disent satisfaits ou neutres à l'égard des services en matière de qualité de vie utilisés ou offerts.	73 - 100%	mars 2017
	% des membres des FAC qui se disent satisfaits ou neutres à l'égard de la reconnaissance qu'ils reçoivent de la part de l'organisation.	62.5 - 100%	mars 2017
	% des membres des FAC qui se disent satisfaits ou neutres que les FAC prendront soin de leurs besoins s'ils sont blessés au travail.	64 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

La Défense nationale continuera d'appuyer les membres des FAC (y compris ceux qui sont libérés pour des raisons de santé) et leur famille par les moyens suivants :

- améliorer la sensibilisation aux services de santé physique et mentale offerts aux familles de militaires, de même que l'accès et l'utilisation de ces services;
- optimiser le Programme de services aux familles des militaires afin de l'adapter à la réalité des familles modernes;
- communiquer plus efficacement avec les familles;
- renforcer les partenariats nationaux et communautaires établis, en conclure de nouveaux et tirer mieux profit des partenariats déjà en place; et
- appuyer les militaires libérés pour des raisons de santé et leur famille en facilitant leur accès aux services de soutien offerts dans les Centres de ressources pour les familles des militaires, par l'intermédiaire de la Ligne d'information pour les familles et le site forcedelafamille.ca.

Sous-Sous-Programme 4.1.8: Personnel militaire - Soins de santé

Le Programme *Personnel militaire - Soins de santé* vise à garantir la disponibilité opérationnelle des militaires en garantissant que ces derniers ont accès aux services de santé, peu importe où ils servent. Comme les militaires canadiens ne sont pas couverts en vertu de la Loi canadienne sur la santé, le ministère de la Défense nationale doit leur fournir des services de soins de santé. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de soutien médicaux et dentaires. Le Programme *Personnel militaire - Soins de santé* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes de gestion du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
322 807 128	325 909 884	332 525 265

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 783	2 783	2 783
Civils	1 429	1 429	1 429
TOTAL	4 212	4 212	4 212

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les services de santé et la prestation de conseils en la matière répondent aux besoins du personnel militaire et de l'organisation.	% de satisfaction des patients de clinique médicale en ce qui a trait à leur traitement et à l'interaction avec le personnel médical.	80 - 100%	mars 2017
	% du personnel des FAC répondant aux normes de santé dentaire relatives au déploiement dans le cadre d'opérations nationales et internationales.	90 - 100%	mars 2017
	% de conformité des sous-spécialités des laboratoires, conformément au contrôle de qualité externe (par discipline).	95 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Accroîtra l'efficacité du programme de soins de santé des militaires en analysant certains générateurs de coûts, en particulier ceux qui sont associés aux services obtenus de sources externes; et
- Améliorera la qualité des soins offerts au personnel des FAC et renforcera l'imputabilité du système en orientant simultanément les activités du programme vers quatre résultats : amélioration de la santé des membres des FAC, amélioration de l'expérience des patients, gestion des ressources, et disponibilité et excellence opérationnelles.

Sous-Sous-Programme 4.1.9: Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté

Le Programme *Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté* vise à garantir que les activités de la Défense sont réalisées de façon sécuritaire, que l'organisation de la Défense est protégée des menaces internes et externes, et que les militaires respectent les règles et les attentes du Code de discipline militaire. Les résultats sont obtenus par la coordination et la prestation de la justice militaire, y compris l'administration de la cour martiale; la prestation des services policiers, des services d'enquête et de renseignement criminel; la prestation de services de garde et de détention; l'élaboration d'outils de préparation aux urgences; la prestation de services d'intervention en cas d'urgence; la prestation de services de filtrage et d'attestation de sécurité pour le personnel et les contributeurs de l'industrie; la prestation de services de sécurité incendie, de sécurité nucléaire, de santé et de sécurité; et la réalisation d'activités de sensibilisation à la sécurité. Les services du Programme *Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté* s'adressent directement au personnel de la Défense et au public.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
696 310 255	702 223 638	717 366 352

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 652	1 652	1 652
Civils	680	680	680
TOTAL	2 332	2 332	2 332

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le personnel militaire de la Défense respecte les règlements ainsi que les attentes à l'égard du Code de service discipline militaire.	Nombre moyen de causes entendues par une cour martiale au cours des dernières années.	55 - 75	mars 2017
	Taux d'affaires classées de la Police militaire pour les crimes violents.	70 - 100%	mars 2017
Les activités de la Défense sont menées de façon sécuritaire et les accidents sont prévenus.	% de diminution du taux de fréquence des blessures pour la Force régulière et le personnel civil du MDN.	10 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du Gouvernement du Canada, la Défense nationale travaillera avec Affaires mondiales Canada pour renouer avec l'engagement du pays envers les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Elle insistera sur le fait que tout gardien de la paix coupable d'une inconduite doit en être tenu responsable par son propre pays et par les Nations Unies.

De plus, la Défense nationale:

- cherchera à accroître la résilience du programme de sécurité de la Défense de façon à réduire les risques pour la sécurité dans un environnement de menace en évolution afin d'appuyer plus efficacement la Défense nationale sur les plans opérationnel et institutionnel;
- continuera d'intégrer les initiatives du Plan de sécurité ministérielle grâce à la planification intégrée des investissements et des ressources;

- continuera de mettre en œuvre l'initiative de renouvellement de la Défense intitulée « Simplifier les services de communication et de répartition en cas d'urgence »;
- contribuera à l'amélioration substantielle et durable du bien-être des employés et des membres de la collectivité de la Défense en étudiant les questions et les préoccupations soulevées et en présentant des recommandations au ministère et au ministre de la Défense nationale;
- continuera d'appuyer l'élaboration de politiques et de lois augmentant les droits des victimes dans le système de justice militaire et modifiant le régime actuel de procès sommaire;
- mettra en œuvre le projet de loi C-15 (*Loi visant à renforcer la justice militaire pour la défense du Canada*). Ce projet de loi apporte un certain nombre de changements à la *Loi sur la Défense nationale*, dont certains visent à renforcer l'indépendance et l'efficacité globale des acteurs clés du système de justice militaire; et
- se concentrera sur le parachèvement du modèle de gouvernance de la sécurité dans les champs de tir et en campagne, mènera une analyse technique des enjeux actuels et diffusera des ordonnances et directives intérimaires afin de corriger toute lacune immédiate perçue dans les ordonnances et directives en vigueur ou de clarifier ces dernières.

Sous-Sous-Programme 4.1.10: Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que le personnel militaire et l'organisation de la Défense sont gérés, coordonnés et surveillés, de sorte que les militaires soient toujours disponibles pour contribuer à l'état de préparation de la Défense et pour répondre aux autres exigences de prestation des programmes de la Défense. Le Programme garantit également que l'organisation répond aux exigences en matière de sûreté, de sécurité et de justice. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, la rémunération et les services de consultation. Le Programme *Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation*. Les services de gouvernance et de consultation servent également à la Défense en appuyant les programmes *–de Coordination, développement et contrôle stratégiques des éléments de capacité du matériel, des biens immobiliers et des systèmes d'information* ainsi que le Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*; le *Programme Coordination, commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*; le Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* ainsi que le Programme *Sensibilisation et héritage militaire*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
283 425 581	286 182 722	290 995 543

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	975	975	975
Civils	599	599	599
TOTAL	1 574	1 574	1 574

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques du personnel militaire et l'organisation répondent aux besoins de la Défense.	Note en pourcentage du personnel militaire de la Défense et de l'organisation concernant l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle.	80 - 100%	mars 2017
L'application équitable des politiques de l'organisation à l'échelle des FAC.	% du personnel des FAC qui s'ont d'accord ou neutre à l'égard de l'énoncé selon lequel les politiques de l'organisation sont équitables pour tous.	49 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Établira un système de gestion du personnel viable doté d'un processus de gestion des conflits unique et rationalisé qui facilitera la résolution efficace des différends et répondra aux besoins des utilisateurs de la force, des responsables de la mise sur pied des forces, des membres du personnel des FAC et de leur famille;
- Élaborera un concept d'emploi détaillé (qui sera testé comme il convient), un cadre de gouvernance, un cadre de responsabilisation et de reddition de comptes, une estimation des besoins en matière de personnel, de finances et d'infrastructures, ainsi que la liste des changements qu'elle recommande d'apporter aux exigences militaires fondamentales visant les officiers et les militaires du rang;
- Dressera un plan pluriannuel des effectifs pour valider les besoins en personnel de la Force régulière et de la Force de réserve et établir leur ordre de priorité en fonction des pressions actuelles et futures de dotation qui sont associées aux besoins communs et interarmées en matière de défense et au développement de nouvelles capacités. Un environnement de planification des ressources humaines plus stable permettra d'investir dans de nouvelles priorités en matière d'effectif et de faire en sorte que la structure des FAC permette de répondre aux besoins actuels et futurs des forces;
- Concevra et mettra en œuvre un cadre de mesure du rendement robuste pour le système de gestion du personnel militaire qui sera la seule source faisant autorité relativement à la mesure du rendement du personnel et qui permettra de mesurer le rendement stratégique et opérationnel par rapport à l'Architecture d'alignement des programmes de la Défense nationale et au mandat des FAC, afin de garantir l'efficacité et l'efficience du système de gestion du personnel;
- Donnera également suite aux recommandations du rapport du vérificateur général de l'automne 2015 sur les logements des Forces armées canadiennes. Ceci comprendra un examen des besoins opérationnels pour le logement militaire. Cet examen, qui devrait se terminer à l'automne 2016, s'inspirera de constatations provenant de rapports antérieurs pour recommander des changements et réviser la politique actuelle et cela constituera un développement de plans à long terme afin de rencontrer les besoins opérationnels définis; et
- Poursuivra le travail en cours concernant l'initiative de renouvellement de la Défense intitulée « Projet de transformation de la capacité de gestion du personnel militaire » (Gardien), qui vise à implanter un système de gestion des effectifs intégré, souple et moderne.

Sous-Programme 4.2: Cycle de vie du matériel

Le Programme du *Cycle de vie du matériel* vise à fournir à la Défense les produits et services liés au matériel nécessaires aux activités de préparation d'éléments de force de la Défense prêts à l'action et remplir les obligations relatives aux programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense, Services de la Défense et contributions au gouvernement et aux activités de Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Il garantit aussi que les éléments de capacité de défense liés au matériel sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires au Programme de *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* afin de préparer et employer des forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre et fournit le matériel de défense et les services de gestion du cycle de vie fournis pour garantir la disponibilité du matériel de défense, y compris les services d'acquisition, la mise à niveau de l'équipement et les services d'intégration, les services de dessaisissement et d'aliénation, les services de génie, d'essai, de production et de maintenance, les services de

gestion de l'inventaire et de distribution, les services d'enquêtes, d'assurance de la qualité et de certification de même que la planification et la gouvernance du Programme. L'autorité de ce Programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
6 019 894 981	6 989 103 921	6 744 280 562

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	7 499	7 499	7 499
Civils	6 148	6 148	6 148
TOTAL	13 647	13 647	13 647

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le matériel de la Défense convient à ses besoins.	% du portefeuille de matériel de la Défense considéré comme non adéquat pour l'instruction de préparation ainsi que pour les opérations.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Exécutera les projets d'immobilisations et les activités de soutien approuvés, en tenant compte de la recherche permanente d'économies opérationnelles du Ministère. Les initiatives de transformation, comme le renouvellement de la Défense et la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD), continueront de façonner l'acquisition et le soutien du matériel, de même que la nécessité de mieux gérer les comptes publics dans tout le programme du cycle de vie du matériel;
- Exécutera des services d'acquisition et de soutien du matériel (ASM) pour appuyer les opérations et la demande de la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC;
- Fera progresser les principaux grands projets d'immobilisation (décrits dans la section III : Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État[29]), conformément au plan d'investissement du MDN qui a été approuvé, pour assurer la livraison d'équipement moderne en temps opportun;
- Continuera de réaliser le renouvellement de la Défense et poursuivra la mise en œuvre de la SAMD en collaboration avec les partenaires clés;
- Améliorera la prestation du programme d'ASM en mettant en œuvre les principales initiatives d'acquisition de matériel stratégique et d'appui du changement;
- Renforcera la gestion des ressources matérielles et l'amélioration de la responsabilisation à l'égard du matériel en mettant en œuvre des contrôles des stocks, une gestion de la chaîne d'approvisionnement et des cadres d'évaluation des stocks modernes et efficaces afin de réduire les coûts de possession; et
- Augmentera les investissements dans les équipes d'acquisition et de soutien du matériel en intensifiant le recrutement et la formation d'un corps de praticiens de l'acquisition et du soutien du matériel qualifié et instruit.

Sous-Sous-Programme 4.2.1: Matériel - Gestion du portefeuille

Le Programme *Matériel - Gestion du portefeuille* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement, les éléments de soutien et les éléments matériels de capacité de défense sont gérés pendant toute la durée de leur cycle de vie et disponibles pour la préparation d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense. Ce Programme vise surtout à garantir qu'on dispose des types, des quantités et des répartitions nécessaires d'équipement, de flottes d'équipement et de matériel connexe, et qu'on puisse fournir ces éléments au Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation des services de gestion et de coordination du portefeuille de matériel de défense et des services de planification des projets. Le Programme encadre et amorce la gamme de services qui, à leur tour, garantissent que les éléments du portefeuille de matériel de défense sont disponibles et dans un état permettant leur utilisation par les programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action de la Défense*, *Opérations de soutien et de combat de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Le Programme *Matériel - Gestion du portefeuille* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement*, et de *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 014 105 442	3 923 684 072	3 661 545 530

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	53	53	53
Civils	1	1	1
TOTAL	54	54	54

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires pour répondre à ses besoins.	% de flottes clés disponibles afin de répondre aux tâches opérationnelles et de développement de la Force.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Contribuera à l'élaboration et à l'exécution de plans d'acquisition de matériel et d'équipement globaux, abordables et à long terme; et
- Accordera la priorité au soutien et à l'amélioration de la gestion et de l'exécution du compte d'approvisionnement national.

Sous-Sous-Programme 4.2.2: Matériel - Acquisition

Le Programme *Matériel - Acquisition* vise à accroître le portefeuille de matériel de défense en offrant des services d'acquisition du matériel, de l'équipement, des flottes d'équipement et des éléments de soutien de défense. Ce Programme vise surtout à répondre aux besoins en matière de capacité matérielle de la Défense afin de permettre la formation *d'éléments de force prêts à l'action* et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services liés aux grands projets d'immobilisations et aux projets mineurs d'immobilisations d'équipement. Le Programme *Matériel - Acquisition* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Matériel – Gestion du portefeuille,* qui, à son tour, offre les éléments matériels de capacité de défense pour les programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement, et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense.*

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
344 969 472	377 898 465	297 912 655

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	731	731	731
Civils	284	284	284
TOTAL	1 015	1 015	1 015

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le portefeuille de matériel, d'équipement et de flottes d'équipement de la Défense est élargi en temps opportun afin de répondre à ses besoins.	% des projets d'acquisition de matériel énoncés dans la SDCD qui respectent l'échéancier.	85 - 100%	mars 2017
	% des projets d'acquisition de matériel non visés par la SDCD qui respectent l'échéancier.	85 - 100%	mars 2017
	% des projets d'acquisition de matériel visés et non visés par la SDCD qui respectent l'échéancier modifié.	85 - 100%	mars 2017

Nota : En 2016-2017, la Défense nationale procédera à un examen ouvert et transparent pour élaborer une nouvelle politique de défense pour le Canada et remplacer ainsi la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, aujourd'hui désuète. On formulera ensuite de nouveaux indicateurs de rendement qui s'aligneront sur les objectifs énoncés dans la nouvelle politique de défense.

Faits saillants de la planification

- Continuera de soutenir la mise en œuvre du volet d'acquisition du matériel de la SAMD en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, qui veillera à ce que l'approvisionnement en matière de défense fournisse les équipements appropriés aux FAC, crée des débouchés économiques et des emplois au Canada, et simplifie le processus d'approvisionnement en matière de défense. Les activités propres à la Défense nationale comprennent ce qui suit :
  - augmentation de la délégation de pouvoirs de passation de marchés dans l'ensemble du Ministère;
  - poursuite de la mise en œuvre des fonctions internes critique constructive et de l'examen par un tiers des besoins obligatoires généraux;
  - mise à jour annuelle du Guide d'acquisition de la Défense pour améliorer la relation de la Défense nationale avec le secteur privé, ce qui améliorera la position concurrentielle des entreprises du domaine de la défense sur le marché de l'approvisionnement en matière de défense au Canada et à l'étranger; et

- perfectionnement des spécialistes de l'acquisition et de l'approvisionnement en matériel de la défense nationale et recours à de nouveaux spécialistes pour permettre une meilleure gestion des contrats et accélérer l'approvisionnement en équipements et en matériel.

- Fera progresser l'initiative de renouvellement du processus d'approbation des projets;
- Intégrera davantage le cadre de développement des compétences en gestion de projets dans le domaine de l'acquisition du matériel pour mettre en place une équipe de gestion de projet professionnelle et rendre la gestion de projets de la Défense nationale conforme aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor relatives aux niveaux de criticité et de risque dans la gestion de projet;
- Continuera de mettre en œuvre des initiatives de renouvellement de la Défense pour améliorer encore plus l'approvisionnement en matière de défense; et
- Continuera d'appliquer les pratiques exemplaires aux processus d'acquisition et d'améliorer les stratégies d'approvisionnement en gardant à l'esprit la réduction des coûts des biens et services.

Veuillez visiter le site Web de la Défense nationale pour obtenir de plus amples renseignements sur l'investissement dans l'équipement et l'approvisionnement du gouvernement du Canada en matière de défense.

Sous-Sous-Programme 4.2.3: Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement

Le Programme *Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement et les éléments de soutien de défense sont mis à niveau et/ou font l'objet d'une intégration de la technologie. Les résultats sont obtenus par la prestation de services pour les périodes de maintenance, les mises à niveau à mi-vie et les autres programmes de travail sur l'équipement et les plateformes conçus pour rajeunir et mettre à niveau les technologies de l'équipement et du matériel. Le Programme *Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Matériel - Gestion du portefeuille* , qui, à son tour, offre les éléments de capacité de défense pour les programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et la Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
557 531 983	542 872 011	563 573 302

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 072	1 072	1 072
Civils	471	471	471
TOTAL	1 543	1 543	1 543

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense font l'objet de travaux d'entretien et/ou d'une transition pour répondre à ses besoins.	% de projets de mise à niveau du matériel et d'intégration de technologies qui respectent l'échéancier	85 - 100%	mars 2017
	% de projets de mise à niveau du matériel et d'intégration de technologies qui respectent l'échéancier initial du Secrétariat du Conseil du Trésor	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de répondre aux besoins en matière de défense par la remise en état, la mise à niveau et/ou la mise hors service de son matériel, de son équipement et de ses parcs d'équipement.

Sous-Sous-Programme 4.2.4: Matériel - Dessaisissement et aliénation

Le Programme *Matériel - Dessaisissement et aliénation* vise à réduire le portefeuille de matériel de défense en offrant des services de dessaisissement et d'aliénation du matériel, de l'équipement, des flottes d'équipement et des éléments de soutien de défense. Ce Programme vise surtout à conserver la répartition et la quantité de matériel nécessaires et juste pour répondre aux besoins en matière de capacité matérielle de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de vente d'actifs, d'échanges, d'utilisations de rechange (comme les objets destinés aux musées), de dons et de monuments, de transferts et de mise au rebut ou de destruction. Le Programme *Matériel - Dessaisissement et aliénation* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme Matériel - Gestion du portefeuille, qui, à son tour, offre la bonne répartition d'éléments matériels de capacité de défense pour les programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense.*

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
14 570 164	14 626 738	14 989 892

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	38	38	38
Civils	52	52	52
TOTAL	90	90	90

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense sont aliénés de façon sécuritaire, responsable et en temps opportun, pour répondre à ses besoins.	% de matériel aliéné selon l'échéancier.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de concentrer ses efforts sur l'élimination rapide et efficace du matériel, de l'équipement et des parcs d'équipement pour :
  - éliminer les capacités de la Défense nationale qui sont désuètes ou inutiles;
  - assurer l'utilisation efficace des entrepôts de biens immobiliers; et
  - réduire les niveaux d'inventaire de matériel inutile, désuet et superflu.
- Répondra aux préoccupations sur les déchets électroniques et atténuera les risques environnementaux en continuant de mettre en valeur et d'appliquer la Stratégie environnementale de la Défense par les moyens suivants : créer des programmes de recyclage visant à reconvertir le matériel électronique; faire appel à des services de traitement des déchets accrédités pour éliminer les déchets électroniques; communiquer les politiques d'élimination des déchets électroniques et les incorporer dans les documents diffusés à l'échelon local; continuer de mener des vérifications sur place des déchets électroniques conformément à la Stratégie fédérale de développement durable.

Sous-Sous-Programme 4.2.5: Matériel - Génie, essai, production et maintenance

Le Programme *Matériel - Génie, essai, production et maintenance* vise à garantir que le matériel, l'équipement et les services de défense répondent aux exigences opérationnelles et aux exigences de rendement et sont dans un état permettant une utilisation sécuritaire dès le départ et durant tout leur cycle de vie. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'examens techniques, d'analyses, d'examens, d'essais, de certification, d'assurance de la qualité et de production et de maintenance pour le portefeuille de matériel de défense. En outre, on procède à des études techniques et à des analyses pour prendre en charge le matériel défectueux, à la demande des autorités concernées. Le Programme *Matériel - Génie, essai, production et maintenance* appuie la Défense en permettant la réalisation du Programme *Matériel - Gestion du portefeuille*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 430 550 371	1 466 723 123	1 531 912 472

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 887	2 887	2 887
Civils	3 140	3 140	3 140
TOTAL	6 027	6 027	6 027

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le génie, les essais, la production et la maintenance du matériel, de l'équipement et des flottes d'équipement de la Défense permettent de répondre à ses besoins.	L'entretien du matériel réalisé selon l'échéancier.	85 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Améliorera le rendement des systèmes d'armes et leur rapport qualité-prix en optimisant les programmes d'entretien des équipements à l'aide des capacités de la Défense nationale et du secteur privé, ainsi que de la mise en œuvre d'initiatives de renouvellement de la Défense;
- Continuera de perfectionner les pratiques exemplaires en matière de passation de contrats relationnels en assurant la liaison avec les intervenants pour faire avancer les importantes activités de soutien en service et les futurs projets de mise à niveau d'envergure; et
- Continuera de perfectionner les programmes et les cadres d'assurance du matériel pour veiller à ce que les équipements soient sûrs, opérationnels et propres au service.

Sous-Sous-Programme 4.2.6: Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution

Le Programme *Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement et tous les éléments de soutien de défense sont rendus disponibles en temps opportun et à l'endroit voulu afin d'appuyer le programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes, de conduire des opérations et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de transport, d'inventaire, de gestion des entrepôts, de contrôle de l'inventaire, d'identification et de suivi visant les éléments matériels des capacités de défense et d'autres éléments militaires concernés ainsi que des services de poste pour la Défense. Le Programme *Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution* appuie la Défense en permettant la réalisation des programmes *Cycle de vie du matériel, Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Recherche et développement concernant les capacités de la Défense, Services de la Défense et contributions au gouvernement* et *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, selon les besoins.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
575 128 892	579 747 836	589 840 388

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2 498	2 498	2 498
Civils	1 716	1 716	1 716
TOTAL	4 214	4 214	4 214

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense sont disponibles en temps et en lieu opportuns afin de répondre à ses besoins.	% de ruptures de stock relatives aux besoins de matériel prévus.	<7.93%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Mettra en œuvre des initiatives de renouvellement de la Défense destinées à rationaliser les stocks de matériel afin d'optimiser les quantités de stocks acquis et détenus, de même qu'à assurer l'efficacité de l'entreposage du matériel et des systèmes nationaux de distribution;
- Exécutera des activités de prise d'inventaire, de vérification et d'appréciation ou d'évaluations des stocks;
- Rationalisera les stocks inactifs et anciens en faisant progresser le Projet de modernisation et de rationalisation de la gestion des stocks;
- Se conformera aux obligations ministérielles, canadiennes et internationales en matière de marchandises contrôlées tout en mettant en œuvre les mesures de sécurité avancées relatives aux marchandises contrôlées à l'échelle de la Défense nationale;
- Continuera d'exploiter et d'optimiser le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense pour resserrer l'intégration des fonctionnalités et des processus d'acquisition et de soutien du matériel et améliorer l'exactitude et la gestion de l'information sur la gestion du matériel;
- Contribuera à la modernisation de la chaîne d'approvisionnement mondiale de la Défense; et

- Améliorera la gestion de la propriété intellectuelle associée aux biens matériels en analysant les lacunes technologiques et en mettant en œuvre les politiques, les procédures, la formation et la gestion des dossiers qui s'imposent.

Sous-Sous-Programme 4.2.7: Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement et tous les éléments de soutien de défense sont gérés, coordonnés et surveillés, de sorte qu'ils soient disponibles afin d'appuyer le programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, et les services de consultation ayant trait au matériel de défense afin de répondre aux besoins en matière d'état de préparation de la Défense. Le Programme *Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant la réalisation du Programme Cycle de vie du matériel. Les services de gouvernance et de consultation appuient aussi les programmes de *Coordination, développement et contrôle stratégiques* des éléments de capacité du personnel militaire et de l'organisation, des biens immobiliers et des systèmes d'information, ainsi que les programmes *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle , Recherche et développement concernant les capacités de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement*. De plus, ce programme comprend toutes les activités de recherche internationales et industrielles, ainsi que les programmes de réglementation incluant la coordination et le contrôle du programme Navigabilité en réponse à la Loi sur l'aéronautique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
83 038 657	83 551 676	84 506 323

Ressources humaines (ETP)

	2016-17	2017-18	2018-19
Militaire - Force régulière	220	220	220
Civils	483	483	483
TOTAL	703	703	703

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques du matériel de la Défense répondent à ses besoins.	Note en pourcentage pour le matériel de la Défense à l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Poursuivra le lancement du projet de gestion du portefeuille de politiques afin de faire progresser l'harmonisation des politiques régissant l'acquisition et le soutien du matériel avec les fonctions opérationnelles associées et la Stratégie d'approvisionnement en matière de Défense;
- Continuera de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer des ententes de coopération en matière de matériel de la Défense nationale avec les alliés et les partenaires des milieux de la défense et de la sécurité; et

- Modernisera le système de gestion des connaissances sur l'acquisition et le soutien du matériel, de même que le cadre de leçons retenues.

Sous-Programme 4.3: Cycle de vie des biens immobiliers

Le Programme *Cycle de vie des biens immobiliers* vise à fournir à la Défense les produits et services immobiliers nécessaires pour préparer les éléments de force de la Défense et remplir les obligations relatives aux programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense, Services de la Défense et contributions au gouvernement et aux activités de Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Il garantit aussi que les éléments de capacité de défense liés aux biens immobiliers sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires à la production d'éléments de force prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre et fournit les biens immobiliers et les services de gestion du cycle de vie nécessaires pour garantir la disponibilité des biens immobiliers, y compris les services d'acquisition et de construction de nouvelles capacités, les services de réfection et d'amélioration, les services de dessaisissement et d'aliénation, les services d'exploitation, d'entretien et de réparation, les services de navigation et de contrôle aérien les services relatifs à l'environnement et à l'assainissement, ainsi que la planification et la gouvernance du Programme. L'autorité de ce programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 230 300 542	1 977 490 436	2 033 795 444

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 507	1 507	1 507
Civils	4 862	4 862	4 862
TOTAL	6 369	6 369	6 369

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les biens immobiliers de la Défense conviennent à ses besoins.	% des biens immobiliers de la Défense nécessaires pour répondre à ses besoins.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Tirera profit de la mise en œuvre de la gestion centralisée de son imposant portefeuille immobilier et du personnel associé pour entreprendre la transformation de la prestation du programme de biens immobiliers; et
- Cernera et exploitera les possibilités d'affecter stratégiquement des ressources, de mettre en œuvre des solutions innovantes, d'uniformiser les services et de rationaliser les fonds en vue de soutenir de façon efficiente et efficace les priorités et les exigences opérationnelles de la Défense nationale partout au Canada.

Sous-Sous-Programme 4.3.1: Biens immobiliers - Gestion du portefeuille

Le Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille* vise à garantir que les biens immobiliers de la Défense sont gérés durant tout leur cycle de vie, de sorte que les éléments des capacités immobilières de la Défense conviennent aux besoins de l'organisation et soient disponibles pour la préparation d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'évaluation des biens immobiliers, de détermination des exigences, de gestion de l'inventaire, et par la coordination de la prestation des services d'acquisition, d'exploitation, d'entretien, de réparation, de dessaisissement, d'aliénation, d'environnement et d'assainissement relatifs aux biens immobiliers. Le Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense.*

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
592 173 005	536 338 020	561 351 752

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	4	4	4
Civils	223	223	223
TOTAL	227	227	227

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La Défense gère ses biens immobiliers en fonction des risques, pour s'assurer un rendement opérationnel optimal.	Évaluation de l'état des installations (%) des biens immobiliers « essentiels à la mission ».	10%	mars 2017
	Évaluation de l'état des installations (%) des biens immobiliers « servant directement à l'accomplissement de la mission ».	15%	mars 2017
	Évaluation de l'état des installations (%) des biens immobiliers « servant indirectement à l'accomplissement de la mission ».	25%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Intégrera les biens immobiliers à capacité opérationnelle totale de l'Aviation royale canadienne et de l'Armée canadienne pour assumer la garde de l'intégralité du portefeuille immobilier de la Défense;
- Centralisera la gestion du portefeuille immobilier, y compris les fonctions de soutien associées, pour permettre aux sept régions du Groupe des opérations immobilières de fournir des services de biens immobiliers efficaces sur tous les sites de la Défense nationale au Canada; et
- Entreprendra l'élaboration d'un programme de biens immobiliers géré de façon globale qui intégrera tous les intervenants et tiendra compte de toutes les étapes du cycle de vie des biens immobiliers, de l'acquisition à l'élimination, en passant par l'entretien et la réparation.

Sous-Sous-Programme 4.3.2: Biens immobiliers - Acquisition

Le Programme *Biens immobiliers - Acquisition* vise à accroître ou à améliorer le portefeuille immobilier de la Défense par la prestation de services d'achat, de contrats de location-acquisition, de nouvelles constructions ou de construction de prolongation de la durée de vie, aux endroits et aux moments nécessaires, à l'appui des nouvelles capacités de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'achat, de location, d'échange, de cadeaux, de servitude, de transfert, d'expropriation ou autres, selon les besoins. Le Programme *Biens immobiliers - Acquisition* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille*, qui, à son tour, offre les éléments de capacité de défense liés aux biens immobiliers pour les programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement, et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
79 929 250	59 655 503	61 182 397

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	8	8	8
Civils	282	282	282
TOTAL	290	290	290

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le portefeuille immobilier est élargi ou prolongé en temps opportun afin de répondre aux besoins de la Défense.	% de nouvelles constructions, d'améliorations et de réfections respectant l'échéancier original du SCT (plus de 5 M$).	90 - 100%	mars 2017
	% de nouvelles constructions, d'améliorations et de réfections respectant un échéancier modifié (plus de 5 M$).	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de renforcer sa capacité de répondre à ses besoins actuels et futurs en simplifiant les processus d'acquisition et en modernisant les outils et les processus d'approvisionnement.

Sous-Sous-Programme 4.3.3: Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation

Le Programme *Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation* vise à réduire le portefeuille immobilier de la Défense par la prise en charge des éléments de capacités immobilières excédentaires de la Défense. Les résultats sont obtenus par le dessaisissement en temps opportun des biens immobiliers aux endroits et aux moments nécessaires pour veiller à ce que la Défense conserve une répartition pertinente de biens immobiliers afin de répondre en priorité aux besoins de l'organisation en matière de capacité immobilière. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'identification de sites, d'évaluation des propriétés, d'estimation et d'évaluation, d'appel d'offres, de consultation, de négociation et d'élaboration d'ententes. Le Programme *Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
20 879 263	20 977 633	21 656 291

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	2	2	2
Civils	23	23	23
TOTAL	25	25	25

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le portefeuille immobilier de la Défense est réduit en temps opportun afin de répondre aux besoins de la Défense.	% du territoire excédentaire lié aux biens immobiliers par rapport au total détenu.	0 - 1%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Étudiera les possibilités de transférer des infrastructures aux municipalités dans le cadre du Programme d'aide en immobilisations.

Sous-Sous-Programme 4.3.4: Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation

Le Programme *Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation* vise à fournir des services essentiels, planifiés ou non, pour l'entretien, la réparation et l'exploitation générale des éléments de capacité immobilière de la Défense (p. ex., immeubles, ouvrages et fonctions des bases) afin de garantir leur disponibilité continue et leur durabilité pour répondre aux besoins de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'entretien, de réparation et d'exploitation des biens immobiliers, comme l'entretien des terrains, les services de chauffage, ventilation et conditionnement d'air, la collecte des ordures, les services de navigation, de contrôle de la circulation aérienne et de champs de tir, ainsi que d'autres commodités liées aux biens immobiliers. Le Programme *Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille, Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contribution au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 384 112 401	1 266 066 144	1 295 274 106

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 466	1 466	1 466
Civils	3 980	3 980	3 980
TOTAL	5 446	5 446	5 446

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les biens immobiliers de la défense sont entretenus et réparés afin de répondre aux besoins de la Défense.	% des unités de logement résidentiel (ULR) dont l'état est acceptable ou meilleur.	85 - 100%	mars 2017
	% des investissements faits aux titres de l'entretien et de la réfection de biens immobiliers par rapport au coût total de remplacement des biens immobiliers.	1.4%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Entreprendra une évaluation de l'état de ses biens immobiliers qui fournira les données de référence objectives nécessaires pour réaliser des investissements efficaces et rentables dans le portefeuille immobilier.

Sous-Sous-Programme 4.3.5: Biens immobiliers - Environnement et assainissement

Le Programme *Biens immobiliers - Environnement et assainissement* vise à permettre la production d'éléments de force prête à l'action au moyen d'activités de défense durables sur le plan environnemental et à garantir que la Défense réduit sa responsabilité par rapport aux biens immobiliers. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'initiatives de sensibilisation et par la prestation de services d'évaluation environnementale, de gestion de l'environnement, de ressources naturelles, de communication et de consultation. En outre, l'assainissement d'éléments de capacités immobilières de la Défense permet d'obtenir des résultats par la prestation de services d'identification, d'évaluation, de caractérisation et de classification de sites, d'échantillonnage, de gestion et d'atténuation des risques, et de surveillance à long terme. Le Programme *Biens immobiliers - Environnement et assainissement* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Cycle de vie des biens immobiliers* ainsi que du Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté* et des programmes de *Coordination, développement et contrôle stratégiques des éléments de capacité du personnel militaire et de l'organisation, du matériel et des systèmes d'information.*

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
120 812 641	61 873 732	61 068 361

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	9	9	9
Civils	114	114	114
TOTAL	123	123	123

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La Défense réduit ses passifs environnementaux et en matière de munitions explosives non explosées (UXO) liés aux biens immobiliers.	% de réduction du passif d'ouverture des sites contaminés (sites pour lesquels un passif avait été déclaré au cours de l'année financière précédente aux Comptes publics et à l'Inventaire des sites contaminés fédéraux).	6 - 100%	mars 2017
Les risques dus aux anciens dépôts d'UXO sont cernés.	Nombre d'anciens sites connus d'UXO qui sont évalués par année.	40 sites	mars 2017
La Défense démontre qu'elle exerce une gérance de l'environnement responsable et durable.	% des engagements de la Stratégie de l'environnement de la Défense réalisés.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera de développer et d'améliorer son approche centralisée en matière d'obligations environnementales associées à ses biens immobiliers, en ce qui a trait à la mise en œuvre d'activités de conformité, au respect des obligations, ainsi qu'à la surveillance.

Sous-Sous-Programme 4.3.6: Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que les biens immobiliers de la Défense et l'environnement naturel sont gérés, coordonnés et surveillés, de sorte qu'ils soient disponibles pour la production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, et les services de consultation ayant trait aux biens immobiliers de la Défense afin de répondre aux besoins en matière d'état de préparation de la Défense et de se conformer au programme du gouvernement fédéral. Le Programme *Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Cycle de vie des biens immobiliers*. Les services de gouvernance et de consultation appuient aussi les programmes *Coordination, développement et contrôle stratégiques des éléments de capacité du personnel militaire et de l'organisation, du matériel et des systèmes d'information*, ainsi que les programmes *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle, Recherche et développement concernant les capacités de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
32 393 982	32 579 404	33 262 537

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	18	18	18
Civils	240	240	240
TOTAL	258	258	258

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques des biens immobiliers de la Défense répondent à ses besoins.	Note en pourcentage des biens immobiliers de la Défense à l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle.	80 - 100%	mars 2017
	% des examens de conformité évalués comme étant satisfaisants.	100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Établira une stratégie de ressources humaines conçue pour promouvoir une capacité de gestion des biens immobiliers intégrée à l'échelle nationale.

Sous-Programme 4.4: Cycle de vie des systèmes d'information

Le Programme *Cycle de vie des systèmes d'information* vise à garantir que l'infrastructure et les applications des systèmes d'information sont disponibles pour la préparation d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense, et remplir les obligations relatives aux programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense, Services de la Défense et contributions au gouvernement et aux activités de Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Il garantit aussi que les éléments de capacité de défense liés à l'infrastructure et aux applications des systèmes d'information sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires pour appuyer la préparation d'éléments de force *prêts à l'action* et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre et fournit l'infrastructure et les applications des systèmes d'information de la Défense et les services de gestion du cycle de vie nécessaires pour garantir la disponibilité des systèmes d'information et des applications, y compris les services d'acquisition, les services de développement et de déploiement, les services de gestion du système et de soutien des utilisateurs, de même que la planification et la gouvernance du Programme. L'autorité de ce Programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
788 272 852	803 274 384	825 457 202

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	1 354	1 354	1 354
Civils	1 572	1 572	1 572
TOTAL	2 926	2 926	2 926

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les applications et systèmes d'information de la Défense conviennent aux besoins de la Défense.	% du portefeuille d'applications du MDN jugé sain.	90 – 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Conformément aux jalons définis par le gouvernement du Canada, le ministre et le Ministère, la Défense nationale adoptera une approche de Gestion de l'information/ Technologie de l'information (GI/TI) unifiée, axée sur les opérations, réceptive et efficace adaptée aux exigences opérationnelles futures.

Sous-Sous-Programme 4.4.1: Systèmes d'information - Gestion du portefeuille

Le Programme *Systèmes d'information - Gestion du portefeuille* vise à garantir que l'infrastructure et les applications des systèmes d'information de la Défense sont gérées durant tout leur cycle de vie, de sorte que les éléments des capacités de systèmes d'information de la Défense conviennent aux besoins de l'organisation et soient disponibles pour la production d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense. Il vise aussi à garantir que les applications relatives au commandement, au contrôle, aux communications, au renseignement, à la surveillance et à la reconnaissance soient sécurisées et disponibles à des endroits divers où la continuité de l'information doit être maintenue lorsqu'il y a interruption des communications. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'évaluation et par la détermination et la coordination des services d'acquisition, de développement, de déploiement et de gestion des systèmes et de soutien aux utilisateurs. Le Programme *Systèmes d'information - Gestion du portefeuille* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
227 418 996	246 565 692	247 952 866

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	91	91	91
Civils	218	218	218
TOTAL	309	309	309

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'infrastructure et les applications de systèmes d'information de la Défense sont disponibles afin de répondre aux besoins de la Défense.	% du temps où les réseaux de système d'information sont disponibles.	90 - 100%	mars 2017
Les systèmes d'information et les applications connexes de la Défense sont disponibles dans un état qui répond aux besoins de la Défense.	% du portefeuille d'applications du MDN qui sont considérées comme étant bonnes.	90 – 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Fournira un environnement de GI/TI intégré, sûr et efficace à l'appui de l'ensemble des opérations de la Défense nationale; et
- Continuera, dans le cadre du renouvellement de la Défense, d'établir une gestion du portefeuille d'applications plus efficace, conformément aux directives en vigueur du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le ministère mettra l'accent sur les investissements en TI qui répondent le mieux aux objectifs opérationnels de la Défense nationale et permettent la réalisation de ses objectifs de renouvellement.

Sous-Sous-Programme 4.4.2: Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement

Le Programme *Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement* vise à accroître ou à améliorer le portefeuille d'applications et d'infrastructure de systèmes d'information sécurisés par la prestation de services d'acquisition, de développement et de déploiement afin de répondre aux besoins de la Défense en matière de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de gestion et d'élaboration de projets d'acquisition, de services de gestion et d'élaboration de projets de développement, de services d'essai et de services de déploiement. Le Programme *Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Systèmes d'information - Gestion du portefeuille*, qui, à son tour, offre les éléments de capacité de défense liés aux systèmes d'information pour les programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, la prestation de *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et de *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
182 413 529	175 337 528	188 682 215

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	117	117	117
Civils	432	432	432
TOTAL	549	549	549

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le portefeuille de systèmes d'information sécurisés de la Défense est élargi afin de répondre aux besoins de la Défense au chapitre de l'interopérabilité.	% de projets d'immobilisations relatifs aux systèmes d'information (propres à la Défense) qui respectent l'échéancier (calendrier initial).	85 - 100%	mars 2017
	% de projets d'immobilisations relatifs aux systèmes d'information (propres à la Défense) qui respectent l'échéancier (calendrier modifié).	85 - 100%	mars 2017
	% de projets relatifs aux systèmes d'information (propres à la Défense) qui nécessitent l'attention de la haute direction.	0 - 10%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Adoptera une approche de GI/TI unifiée, axée sur les opérations, réceptive et efficace adaptée aux exigences opérationnelles futures :
- Fournira, établira, mettra en œuvre et appuiera des capacités robustes en matière de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR), ainsi que de cybernétique et de sécurité de l'information. Afin d'éliminer les risques de sécurité de la GI/TI mis en évidence dans le Plan de sécurité de la Défense, le ministère :
  - entreprendra un programme de sécurité de la TI amélioré et mettra en œuvre la stratégie de haut niveau en matière d'architecture et de génie de la cybersécurité; et
  - mettra en œuvre un programme robuste de travaux d'architecture et de génie C4ISR pour répondre aux exigences liées au maintien d'une infrastructure solide de C4ISR.

- Planifiera la mise en œuvre de fonctionnalités de renseignement opérationnel d'entreprise dans le système officiel de la Défense nationale.

Sous-Sous-Programme 4.4.3: Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs

Le Programme *Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs* vise à fournir des services de gestion de systèmes et de soutien aux utilisateurs pour les systèmes d'information de la Défense en temps opportun et à l'endroit voulu pour la production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, et l'emploi de forces de combat et pour dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de dessaisissement, d'aide à la résolution de problèmes, de formation et de soutien. Le Programme *Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes *Système d'information - Gestion de portefeuille, Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense.*

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
202 900 435	204 467 965	207 784 012

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	914	914	914
Civils	719	719	719
TOTAL	1 633	1 633	1 633

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les systèmes d'information de la Défense et le soutien aux utilisateurs sont disponibles, au besoin, afin de répondre aux besoins de la Défense.	% de tickets du Centre d'opérations des réseaux des Forces canadiennes résolus conformément aux normes de l'accord sur les niveaux de service.	90 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Fournira un environnement de GI/TI intégré, sûr et efficace à l'appui de l'ensemble des opérations de la Défense nationale; et
- Mettra en œuvre et fournira un programme de modernisation des postes de travail afin de s'adapter aux progrès technologiques, de soutenir les capacités C4ISR, de cybersécurité et de sécurité de l'information, ainsi que de soutenir les nouveaux outils logiciels sélectionnés par le gouvernement du Canada.

Sous-Sous-Programme 4.4.4: Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que les applications et les systèmes d'information de la Défense sont sécurisés, gérés, coordonnés et surveillés, de sorte qu'ils soient disponibles pour la production d'éléments de force prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, l'évaluation de la sécurité, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, et les services de consultation ayant trait aux applications et aux systèmes d'information de la Défense. Le Programme *Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant la réalisation du Programme *Cycle de vie des systèmes d'information*. Les services de gouvernance et de consultation appuient aussi les programmes de *Coordination, développement et contrôle stratégiques* des éléments de capacité du personnel militaire et de l'organisation, du matériel et des biens immobiliers, ainsi que les programmes *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle, et Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
175 539 892	176 903 199	181 038 109

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	232	232	232
Civils	204	204	204
TOTAL	436	436	436

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques des systèmes et des applications d'information de défense répondent aux besoins de la Défense.	Note en pourcentage des systèmes d'information de défense à l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Dans le cadre du renouvellement de la Défense :
  - fournira un programme de GI/TI efficace, efficient et durable; elle mettra en œuvre un modèle amélioré pour le dirigeant principal de l'information (DPI) qui rehaussera la gouvernance, la surveillance et la coordination de la GI/TI au sein du Ministère;
  - définira de façon plus précise le programme de GI/TI pour appuyer la mise en œuvre du modèle du DPI ministériel; et
  - améliorera les décisions prises par le programme de GI/TI en renouvelant le cadre de gouvernance.
- Présentera une architecture de systèmes d'entreprise harmonisant les travaux d'infrastructure de TI réalisés au sein du Ministère.

Programme 5.0: Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Le Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* vise à fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs aux menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande se rattachant aux capacités de la Défense à court et à long terme afin de permettre une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats qui harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités de la Défense et guident l'application des capacités existantes selon des degrés de risque acceptables. Les résultats sont obtenus par : l'établissement et la surveillance des objectifs à court terme de préparation des éléments de force et de l'exécution des opérations de la Défense; la détermination des leçons retenues à partir des opérations antérieures; l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité; le développement et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter les opérations; l'élaboration d'approches et la réalisation d'analyses des capacités de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique; l'évaluation des capacités actuelles et futures; l'élaboration et l'évaluation de solution de rechange pour la Défense; la prestation d'une surveillance et expertise concernant les capacités de la Défense; et la planification de l'utilisation des capacités de la Défense pour des capacités de la Défense durables dans l'avenir. Ainsi, ce Programme appuie la Défense en fournissant les produits et services essentiels au Programme de *production d'éléments de capacité de la Défense*, au Programme *de production d'éléments de force prête à l'action de la Défense* et, en partie, au Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ainsi qu'au Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Ce Programme habilite aussi directement la réalisation de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
397 614 790	397 614 790	401 175 948	408 745 909

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	810	810	810
Civils	1 418	1 418	1 418
TOTAL	2 228	2 228	2 228

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les intervenants de la Défense sont au courant des risques liés à l'introduction, à la préparation, à l'application, à la modification et au dessaisissement des capacités de défense à court et à long terme.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement du développement et de recherche de la conception de la capacité.	81 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale :

- procédera à un examen ouvert et transparent en vue d'établir un nouveau document sur la politique de défense du Canada;
- déploiera de nouvelles capacités, conformément aux jalons définis par le gouvernement du Canada, le ministre et le Ministère;

- appuiera Sécurité publique Canada en ce qui a trait à l'examen des mesures en place pour assurer la protection des Canadiens et des infrastructures critiques du Canada contre les cybermenaces; et
- cherchera à augmenter l'effectif des Rangers canadiens, au terme de l'analyse des capacités.

Sous-Programme 5.1: Conception, intégration et développement en matière de capacité

Le Programme *Conception, intégration et développement en matière de capacité* offre une expertise ciblée pour élaborer et mettre en œuvre de nouvelles capacités, pour acquérir de nouvelles connaissances, pour intégrer les connaissances à partir de sources internes et externes, pour élaborer de nouveaux concepts, et pour inventer des façons de fournir un avantage concurrentiel dans les opérations militaires et d'accroître l'efficacité des programmes de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration, la démonstration, la mise à l'essai et l'évaluation de systèmes et de technologies avancés, et par l'intégration de ceux-ci et d'autres recherches scientifiques aux programmes de la Défense; par la détermination des leçons retenues à partir des opérations en cours et antérieures; par la production de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines; par la conception et l'évaluation de capacités de rechange; par la planification, la surveillance et l'expertise en ce qui concerne l'introduction et le dessaisissement de capacités; et par l'élaboration d'analyses permettant la prise de décisions fondées sur les résultats concernant la sélection et l'utilisation efficace des capacités sur le plan stratégique, opérationnel et tactique. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Orientation stratégique et soutien à la planification*. Ils permettent aussi l'exécution de certains aspects du Programme *Production des éléments de capacité de la Défense*, du Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, et du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
324 935 081	327 218 122	334 090 474

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	728	728	728
Civils	1 398	1 398	1 398
TOTAL	2 126	2 126	2 126

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des plans permettant des ajustements aux éléments de la capacité de défense sont établis, harmonisés et surveillés.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement du développement et de l'intégration de la conception de la capacité.	81 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera d'utiliser la planification fondée sur les capacités afin de permettre l'analyse des besoins futurs en capacité; et
- Fera évoluer les outils et les cadres de gouvernance requis pour permettre la planification des investissements et des dessaisissements touchant le personnel et l'équipement, conformément aux changements prévus dans les priorités en matière de capacités au-delà du court terme.

Sous-Sous-Programme 5.1.1: Conception et gestion des capacités

Le Programme *Conception et gestion des capacités* encadre l'exécution d'activités de conception, d'élaboration et de développement, et prévoit l'introduction ou la modification de capacités de la Défense permettant d'obtenir les résultats escomptés durant l'exécution d'une opération de la Défense ou la prestation d'un service de la Défense. Les capacités de la Défense sont constituées de diverses combinaisons d'éléments de force, soit les entités qui exécutent les tâches permettant d'obtenir les résultats escomptés durant les opérations. Ce Programme mise sur des approches de système des systèmes pour décrire, analyser, concevoir et gérer chaque capacité en tant que système d'éléments de capacité (c-à-d : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et biens immobiliers) qui doivent être intégrés de façon durable afin de produire des éléments de force nouveaux ou améliorés. Les résultats sont obtenus par la surveillance des exigences de spécification, de conception et d'élaboration et par la surveillance et la coordination du processus de prestation et d'élaboration des spécifications d'éléments de capacité individuels pour l'intégration des éléments de force. Ce Programme appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Orientation stratégique et soutien à la planification* et des programmes de gestion du cycle de vie ayant trait à l'acquisition à la mise à niveau et intégration et au dessaisissement et aliénation des éléments de capacité de défense. Il a également une incidence sur le Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
75 021 601	75 759 128	77 724 281

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	257	257	257
Civils	7	7	7
TOTAL	264	264	264

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des options de modification des capacités de dépenses en vue de combler les lacunes en matière de capacité sont produites.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement de la gestion et de la conception de la capacité.	81 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Élaborera un cadre opérationnel permettant l'intégration de la cybernétique dans la planification et les opérations militaires;
- Continuera de renforcer sa capacité à défendre les réseaux de la Défense nationale;
- Appuiera les efforts de cybersécurité gouvernementaux en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux;
- Contribuera aux efforts interarmées de cybersécurité de concert avec les organisations militaires alliées;
- Adoptera des capacités et des programmes spatiaux clés en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Il s'agira notamment d'activités s'inscrivant dans le cadre du projet Mercury Global, visant à déployer sept stations d'ancrage sur trois sites au Canada afin de fournir une capacité de planification de missions, de contrôle d'accès par satellite, de surveillance du réseau et d'autres services de soutien en vue de répondre aux besoins de communication par satellite des FAC. Le projet permettra également l'établissement de terminaux stratégiques déployables permettant d'étendre les réseaux des FAC vers l'emplacement du QG ou de l'élément opérationnel;

- Mettra en œuvre des programmes et des mesures visant à rehausser la capacité à répondre à ses besoins et à garantir qu'elle dispose des capacités nécessaires pour répondre aux attentes futures du gouvernement;
- Présentera un plan exhaustif ou des initiatives visant à harmoniser et à optimiser les effectifs militaires et civils; et
- Poursuivra l'Étude sur l'effectif des FAC afin de déterminer la taille et la composition de l'effectif qualifié requis de la Force régulière.

Sous-Sous-Programme 5.1.2: Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre

Le Programme *Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre* vise à prévoir le rendement et sa fiabilité et, par conséquent, à obtenir des possibilités accrues de réussite et à réduire le risque d'échec dans les opérations et les services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la conception, l'élaboration et l'essai de principes, de méthodes et d'approches qui, à leur tour, deviennent les concepts, la doctrine et les normes guidant la façon dont on devrait exécuter les tâches sur le plan stratégique, opérationnel et tactique durant les activités du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* et la prestation du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les innovations dans l'élaboration et l'évaluation de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines sont rendues possibles par les services d'expérimentation militaire et les services de modélisation et de simulation s'y rattachant. La prestation de services de collecte, d'analyse, de synthèse et de distribution, puis d'intégration des leçons apprises à partir des opérations antérieures est essentielle à ce Programme. Les produits et services offerts dans le cadre de ce Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Conception et gestion des capacités* ainsi que du Programme *Coordination, commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*. Ce Programme est également essentiel à la réalisation du Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
73 371 796	74 235 244	75 883 460

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	377	377	377
Civils	44	44	44
TOTAL	421	421	421

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les concepts et la doctrine opérationnels améliorent la souplesse au cours de l'introduction, de la préparation et de l'application des capacités de défense.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement sur l'état du concept et de la doctrine.	81 - 100%	mars 2017
Des essais expérimentaux montrent si de nouveaux concepts, doctrine, méthodes et systèmes militaires conviennent pour répondre aux besoins de la Défense.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation de la qualité et de l'incidence des expériences sur la guerre	81 - 100%	mars 2017
Les leçons retenues à l'issue d'opérations antérieures sont intégrées pour améliorer l'agilité pendant l'introduction, la préparation et l'application des capacités de la Défense.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation de la qualité et de l'incidence des leçons retenues.	81 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Continuera d'améliorer les capacités, la doctrine et les leçons retenues en mettant l'accent sur le commandement et le contrôle, le renseignement, la surveillance, la reconnaissance, le ciblage, la protection des forces et le maintien en puissance. Plus particulièrement, la Défense nationale continuera d'acquérir et de conserver l'expertise en ciblage interarmées; les tactiques, techniques et procédures et la doctrine connexes de ciblage interarmées continueront d'être améliorées au moyen de l'utilisation et de l'application novatrices de la modélisation et de la simulation interarmées;
- Élaborera de la doctrine de niveau tactique à opérationnel qui sera pertinente pour les environnements opérationnels actuels et futurs; et
- Se concentrera sur l'établissement de doctrine révisée concernant les opérations des formations et le soutien logistique du combat, sur la doctrine clé ratifiée par l'OTAN (ATP 3.2.1, Allied Land Tactics) et sur la publication de nouvelle doctrine sur le renforcement des capacités des forces de sécurité.

Sous-Sous-Programme 5.1.3: Développement et intégration des sciences et des systèmes

Le Programme *Développement et intégration des sciences et des systèmes* vise à élaborer et à résumer les nouvelles connaissances, et à intégrer les progrès dans les sciences, les systèmes et la technologie pour conférer un avantage concurrentiel dans les opérations militaires et accroître l'efficacité dans d'autres programmes de la Défense. Il vise également à résumer l'information et à élaborer des méthodes ainsi que des analyses pour permettre la prise de décisions fondées sur les résultats en ce qui concerne l'utilisation efficace des capacités de la Défense et les améliorations à la mise en œuvre des programmes de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique présentement et dans l'avenir. Les résultats sont obtenus par la réalisation de recherches de base effectuées au moyen de méthodes scientifiques, par la prestation de systèmes avancés et de concepts de systèmes, par l'essai et l'évaluation de systèmes et de technologies actuels, par l'intégration de systèmes humains, par l'élaboration d'analyses avancées et par l'intégration de renseignements scientifiques dans les autres programmes de défense. Les innovations et les progrès dans les sciences, les systèmes et la technologie réalisés dans le cadre de ce Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du Programme Conception et gestion des capacités, du Programme *Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre* et, dans certains cas, du Programme *Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*. Les produits et services découlant de ce Programme, servant à la prise de décisions fondées sur les résultats, appuient la Défense en permettant la réalisation des sous-programmes faisant partie du Programme *Intégration et développement concernant les capacités de la Défense ainsi que des programmes de coordination, de commandement et de contrôle* qui régissent l'exécution des *Opérations de soutien et de combat de la Défense, les Services de la Défense et contributions au gouvernement, la production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action et la production d'éléments de capacité de la Défense*. Ce Programme appuie aussi directement la gestion et la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
176 541 684	177 223 750	180 482 733

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	94	94	94
Civils	1 347	1 347	1 347
TOTAL	1 441	1 441	1 441

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des éléments de connaissances, des technologies et des systèmes sont explorés, développés et intégrés en vue d'atteindre des niveaux accrus de souplesse au cours de la préparation et de l'application des capacités de défense.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement sur le développement et l'intégration.	80 - 100%	mars 2017
Les décisions stratégiques et opérationnelles ayant une incidence sur l'agilité de la défense sont fondées sur des données probantes et éclairées à l'aide de méthodes, de modèles et d'outils analytiques.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement sur l'exploitation des conseils et des connaissances.	80 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Poursuivra la mise en œuvre du plan de mobilisation des partenaires mettant l'accent sur la recherche et le développement pour la défense;
- Fera progresser les activités axées sur les sciences et la technologie qui améliorent la posture de la force et la disponibilité opérationnelle, l'analyse prospective de l'orientation stratégique, la connaissance de la situation dans tous les domaines, le ciblage interarmées, les milieux urbains contestés, la cybernétique et l'espace;
- Continuera à mettre en œuvre des plans pour améliorer l'offre de conseils en matière de science et de technologie à l'intention de la Défense nationale; et
- Poursuivra la mise en œuvre du plan d'action de la direction en réponse à l'évaluation Programme des sciences et de la technologie pour la défense réalisée par le Ministère.

Sous-Programme 5.2: Orientation stratégique et soutien à la planification

Le Programme *Orientation stratégique et soutien à la planification* vise à déterminer la demande stratégique en capacités de la Défense et à permettre la prise de décisions stratégiques ainsi qu'une orientation stratégique concernant l'utilisation des ressources correspondantes pour appliquer et maintenir les capacités existantes, introduire des capacités nouvelles ou modifiées, et se départir des capacités excédentaires à des degrés de risque acceptables à court et à long terme. À court terme, on établit une relation quantifiable entre la direction gouvernementale et l'orientation stratégique, les exigences relatives aux opérations en cours et d'urgence et le rendement, les rôles de la Défense et les objectifs en matière de disponibilité opérationnelle afin d'harmoniser les ressources de production d'éléments de force. À long terme, les aspects problématiques pouvant nécessité des changements à la capacité de la Défense et aux portefeuilles de programmes sont établis. Les résultats sont obtenus par l'analyse de la surveillance, de la menace et du contexte de sécurité, par la détermination des besoins en changement, par la synthèse des tendances, par la détermination des difficultés relatives aux portefeuilles et par la formulation et l'évaluation d'une approche de modification des portefeuilles. Ce Programme appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, du Programme *Production des éléments de capacité de la Défense*, du Programme *Recherche et développement concernant les capacités*, et de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
72 679 709	73 957 826	74 655 435

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	82	82	82
Civils	21	21	21
TOTAL	103	103	103

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des plans harmonisant l'approvisionnement et la demande à l'appui des capacités de défense à court, moyen et long terme sont établis et font l'objet d'une surveillance.	Pointage en pourcentage selon l'indice de l'évaluation du soutien de l'orientation et de la planification stratégiques de la Directive sur les capacités des forces.	81 - 100%	mars 2017
Le gouvernement et l'orientation stratégique déterminent la demande stratégique.	Synchroniser la posture de la force et disponibilité opérationnelle avec les processus du ministère.	81 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Actualisera le Guide d'acquisition de la Défense;
- Mettra à profit et développera l'Examen du Programme d'investissements en immobilisations pour fournir un portefeuille cohérent et abordable de projets d'immobilisations en vue de futurs investissements à l'appui du plan d'investissement;
- Facilitera l'harmonisation ministérielle au moyen du soutien à l'initiative d'allègement du quartier général, et de la centralisation de la planification stratégique des effectifs pour la Force régulière et la Force de réserve;
- Continuera de tenir des réunions trimestrielles et de haut niveau avec les hauts dirigeants pour les fonctions d'analyse prospective de l'orientation stratégique et de perspective stratégique en vue de permettre au MDN et aux FAC de servir les intérêts généraux et nouveaux du gouvernement en matière de sécurité nationale. La fonction de perspective stratégique vise en outre :
  - à aider les FAC à formuler de commentaires en vue de l'élaboration du nouveau document sur la politique de la Défense nationale; et
  - à appuyer les conseils du chef d'état-major de la défense concernant les nouvelles possibilités d'emploi des FAC conformément aux priorités du gouvernement du Canada, comme la participation accrue aux opérations de maintien de la paix et de résolution de conflits des Nations Unies.

Sous-Sous-Programme 5.2.1: Soutien à la planification des capacités stratégiques

Le Programme *Soutien à la planification des capacités stratégiques* fournit les analyses qui déterminent le portefeuille général de l'ensemble des capacités qui seront nécessaires pour défendre le Canada adéquatement et promouvoir les intérêts des Canadiens à l'avenir. Les résultats sont obtenus par des évaluations de la politique et de l'orientation de la Défense du gouvernement du Canada, du contexte externe, du rendement interne, du contexte stratégique de la menace et de l'enveloppe des ressources disponibles. La modification du portefeuille de capacités nécessite habituellement la prise de décisions et l'adoption d'initiatives d'avant-garde à court terme, lesquelles sont lancées ou facilitées dans le cadre du présent Programme. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités qui permettent de définir les effets militaires nécessaires, de déterminer les capacités nécessaires pour produire ces effets, d'évaluer les capacités de défense actuelles et prévues par rapport à ces besoins, d'encadrer l'élaboration d'approches possibles pour atténuer les risques de manques ou de surplus sur le plan des capacités, de faciliter la prise de décisions concernant la détermination des approches à adopter et d'élaborer des plans généraux pour mettre en œuvre et harmoniser des programmes qui produiront les nouvelles capacités et supprimeront des capacités existantes. Les produits et services offerts dans le cadre

du Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du *Programme Conception et gestion des capacités*, du Programme *Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre*, et du Programme *Développement et intégration des sciences et des systèmes*. En outre, les analyses générales fondées sur les résultats réalisées dans le cadre de ce Programme permettent directement la gestion et la surveillance stratégiques de la Défense dans son ensemble. Ce Programme a également une incidence secondaire sur les programmes de coordination, d'élaboration et de contrôle qui gouvernent les cycles de vie des éléments de capacités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
69 658 239	70 898 153	71 551 775

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	62	62	62
Civils	19	19	19
TOTAL	81	81	81

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les écarts entre l'approvisionnement et la demande à l'échelle du portefeuille des capacités de la Défense sont prévus à moyen et long terme.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement pour le processus de planification des capacités stratégiques.	81 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Fera progresser les activités de planification fondée sur les capacités (PFC) au moyen de l'analyse continue des ensembles de scénarios de développement des forces actuels et dans le cadre de l'élaboration du rapport final sur la PFC. Les activités de PFC contribueront aux activités en cours relatives à l'environnement de sécurité de l'avenir (ESA) et, par l'intermédiaire de l'analyse des tendances principales dans le document sur l'ESA, elles appuieront le début de l'examen des ensembles de scénarios de développement des forces;
- Appuiera les activités relatives au plan d'investissement (PI) au moyen de l'Examen du Programme d'investissements en immobilisations (EPII), en évaluant l'information sur les projets fournie par les promoteurs de projets de la Défense dans le but de définir divers aspects de l'approvisionnement en matière de défense. L'EPII aidera à élaborer des options abordables et durables de portefeuille d'approvisionnement militaire pour éclairer la prise de décisions ministérielles concernant le PI;
- Continuera de créer des occasions d'optimiser la portée et les échelons de contrôle au sein du Quartier général de la Défense nationale (QGDN) au moyen de l'initiative d'allègement du quartier général, en améliorant l'agilité institutionnelle et en réalisant des gains d'efficacité dans la structure du QGDN, de sorte que des équivalents temps plein (ETP) puissent être transférés aux secteurs prioritaires; et
- Façonnera la planification stratégique des ressources humaines au moyen de trois initiatives principales :
  - l'examen de la Première réserve continuera de combler les lacunes en matière de dotation au moyen de diverses initiatives qui appuieront davantage les activités de recrutement et de maintien en poste afin que la Première réserve se compose principalement de membres professionnels des FAC à temps partiel, situés dans l'ensemble du Canada, prêts à mener des opérations nationales ou internationales ou à y contribuer selon un préavis raisonnable;

- le plan pluriannuel des effectifs de la Force régulière favorisera la cohérence stratégique en apportant des changements prudents et progressifs à l'effectif pour soutenir et développer les domaines de capacité nécessaires pour relever les défis à venir en matière de défense; et
- l'analyse des effectifs civils fera avancer l'intégration de la planification des effectifs civils dans un plan de ressources humaines stratégique et harmonisé à l'échelle des FAC, qui tirera parti des résultats de l'étude de modélisation des effectifs civils.

Sous-Sous-Programme 5.2.2: Soutien à la planification stratégique de la posture de la force

Le Programme *Soutien à la planification stratégique de la posture de la force* vise à maintenir la durabilité de la posture de la force de la Défense par rapport à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière d'opérations de Défense. La posture de la force est un terme général utilisé par la Défense pour définir l'équilibre de l'état opérationnel des éléments de force dans le portefeuille de la Défense. Il y a trois états opérationnels possibles pour les éléments de force. Ils peuvent effectuer des opérations ou fournir des services de la Défense, être prêts à intervenir selon les plans de contingence, ou être dans un état de préparation réduit. La disponibilité opérationnelle, qui fait partie intégrante de la posture de la force, fait référence aux exigences en matière de capacité, de réactivité, de quantité et d'endurance auxquelles les éléments de force doivent répondre pour accroître le potentiel de réussite et réduire les risques inconsidérés lorsqu'ils participent à des opérations. Une posture de la force équilibrée, qui comprend l'atteinte des objectifs de disponibilité opérationnelle, doit être conservée pour exécuter et fournir les opérations et les services de la Défense de manière efficace au fil du temps. Ce Programme permet d'établir et de gérer l'ajustement de la posture de la force et des objectifs de disponibilité opérationnelle à court terme, et fait le pont entre ceux-ci et la planification des capacités à long terme. Les résultats sont obtenus par la surveillance, l'analyse et la planification fondées sur l'orientation stratégique ainsi que sur les évaluations des risques et des possibilités. Le Programme *Soutien à la planification stratégique de la posture de la force* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*, du Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*, et de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
3 021 470	3 059 673	3 103 660

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	20	20	20
Civils	1	1	1
TOTAL	21	21	21

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les écarts entre l'approvisionnement et la demande, par rapport aux capacités actuelles de la Défense, sont prévus à court et à moyen terme.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement pour le soutien de la planification stratégique de la posture de la force.	81 - 100%	mars 2017

Faits saillants de la planification

- Élaborera des directives sur la posture et la disponibilité opérationnelle de la force de FAC et travaillera avec les principaux intervenants à l'élaboration d'un processus intégré sur la posture et la disponibilité

opérationnelle de la force, qui comprendra des directives du CEMD sur l'état de préparation, une structure de gouvernance de la posture de la force et de la disponibilité opérationnelle des FAC, la production continue d'aperçus semestriels de la disponibilité opérationnelle des FAC, des liens entre la directive en matière de coûts relative à la posture de la force et à la disponibilité opérationnelle et l'Architecture d'alignement des programmes et, enfin, le Plan stratégique relatif à l'instruction et aux exercices annuel des FAC.

Programme 6.0: Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d'activité sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
438 851 960	438 851 960	440 638 054	447 468 706

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	535	535	535
Civils	2 157	2 157	2 157
TOTAL	2 692	2 692	2 692

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, la Défense nationale amorcera le déménagement en plusieurs étapes de 8 500 membres de son personnel travaillant dans la région de la capitale nationale vers le nouveau complexe de la Défense nationale. Le déménagement devrait prendre fin d'ici 2019.

Objectif 2020 vise la création d'une fonction publique de calibre mondial qui soit ouverte, réseautée, sache utiliser adroitement les nouvelles technologies, et adopte de nouvelles façons de travailler ainsi qu'une approche pangouvernementale visant à améliorer la prestation des services. Les membres des FAC jouent un rôle important dans l'atteinte de cet objectif, et l'ensemble de l'Équipe de la Défense profitera un jour d'une fonction publique fédérale renouvelée. Dans l'esprit d'Objectif 2020, le ministère continuera de travailler étroitement avec Services publics et Approvisionnement Canada pour tirer pleinement profit des occasions de l'initiative Milieu de travail 2.0 au complexe Carling pour le Quartier général de la Défense nationale, en ce qui concerne la conception des espaces de travail, la technologie, les processus opérationnels et les outils de collaboration.

En outre, la Défense nationale s'assurera que les objectifs de l'initiative Objectif 2020 sont pris en considération dans la planification opérationnelle.

Sous-Programme 6.1: Gestion et surveillance

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
102 998 180	103 769 516	104 795 952

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	289	289	289
Civils	526	526	526
TOTAL	815	815	815

Faits saillants de la planification

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Défense nationale :

- travaillera en collaboration avec Anciens Combattants Canada pour simplifier les processus, revoir la prestation des services et renforcer les partenariats; et
- procédera à un examen ouvert et transparent pour créer un nouveau document sur la politique de défense du Canada et poursuivre l'exécution des initiatives ordonnées par le gouvernement du Canada qui sont indiquées dans la lettre de mandat du ministre.

En 2016-2017, la Défense nationale:

- poursuivra l'amélioration du plan de continuité des activités du MDN et des FAC pour prendre des mesures à l'égard de la surviabilité des services essentiels à l'appui de l'état de préparation, de la capacité et de la capacité opérationnelle de la Défense;
- élaborera une stratégie de ressources humaines du MDN et des FAC, intitulée « Équipe de la Défense 2025 », afin d'orienter la planification et la gestion du personnel civil et du personnel de la Force de réserve et de la Force régulière afin d'assurer l'harmonisation de l'effectif civil et militaire intégré avec les priorités de la Défense nationale au cours des années à venir. Cette stratégie permettra de faire en sorte que l'Équipe de la Défense continue à appuyer et à exécuter les opérations, adopte une posture permettant la mise en œuvre de nouvelles capacités et soit apte à exploiter les capacités futures et à écarter les menaces futures;
- améliorera l'utilisation et la rigueur du système de mesure de rendement de la Défense nationale, de sorte que les personnes puissent établir, évaluer et contrôler les mesures du rendement;
- fera progresser les initiatives de renouvellement de la Défense visant à réaliser des gains d'efficacité et à améliorer la clarté stratégique tout en renforçant la gouvernance par l'atteinte des objectifs suivants :
  - réviser le cadre et la hiérarchie des documents stratégiques pour harmoniser les priorités;
  - réviser le cadre de gouvernance et le cadre d'organisation et de reddition de comptes pour améliorer le processus de prise de décisions et clarifier le pouvoir d'émettre des directives stratégiques;
  - élaborer un cadre de gestion du rendement pour le renouvellement de la Défense afin de suivre la progression des initiatives et des investissements connexes;
  - améliorer les communications internes pour éduquer l'Équipe de la Défense au sujet des changements, des nouveaux processus et du cadre du Ministère;
  - mettre en place un programme d'approbation électronique au sein de la Défense nationale pour utiliser la signature électronique au maximum, dans les limites des exigences opérationnelles et réglementaires actuelles;

- améliorer le processus d'approbation de projet afin de réduire les coûts au minimum et d'augmenter la souplesse et l'efficacité opérationnelles; et
- commencer à évaluer les organisations, dans le cadre du projet d'allègement du quartier général, pour trouver des façons d'optimiser la portée et les échelons de contrôle en vue d'accroître la souplesse de l'institution et d'accroître l'efficacité de la structure du quartier général. Au terme d'une étude pilote, une équipe de la Défense sera formée dans le domaine de la méthodologie d'analyse et mènera des évaluations pour déterminer les équivalents temps plein pouvant être réaffectés à des activités prioritaires.

Sous-Programme 6.2: Communications

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
17 854 311	17 981 526	18 189 265

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	41	41	41
Civils	126	126	126
TOTAL	167	167	167

Faits saillants de la planification

Les Affaires publiques fourniront leur soutien pour sensibiliser la population au rôle de la Défense nationale dans l'histoire du Canada, dans le contexte de l'approche pangouvernementale à l'égard des événements et des activités de commémoration. Le Ministère prendra en charge le thème de la défense et de la sécurité pour l'initiative Canada.ca et poursuivra l'initiative de renouvellement de l'intranet du MDN et des FAC, puisqu'il s'agit d'un outil interne important à l'appui de l'exécution efficace des engagements organisationnels et opérationnels.

Sous-Programme 6.3: Juridiques

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
32 558 696	32 675 290	33 684 584

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	18	18	18
Civils	26	26	26
TOTAL	44	44	44

Faits saillants de la planification

Les services juridiques de la Défense nationale donneront des avis juridiques judicieux et offriront des services de gestion des litiges ainsi que des services législatifs à l'appui des priorités stratégiques et des programmes du ministère et des objectifs globaux.

Sous-Programme 6.4: Gestion des ressources humaines

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
104 482 301	104 493 013	104 748 129

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	5	5	5
Civils	805	805	805
TOTAL	810	810	810

Faits saillants de la planification

Conformément aux jalons définis par le gouvernement du Canada, le ministre et le Ministère, la Défense nationale veillera à l'harmonisation des niveaux de personnel et de l'effectif avec les exigences futures.

La Défense nationale mettra en œuvre et opérationnalisera la stratégie de ressources humaines civiles du MDN. Cette stratégie permettra de répartir les ressources efficacement, de cerner à l'avance les besoins en ressources et de dégager les tendances et les enjeux émergents. Ainsi, il sera possible de placer la bonne personne dans le bon poste au bon moment. Les principaux résultats visés par la stratégie sont les suivants : des employés motivés et engagés; un effectif bien géré et compétent; des leaders professionnels efficaces; une culture positive en milieu de travail; des valeurs et des structures organisationnelles qui soutiennent les priorités de l'organisation et facilitent leur concrétisation.

Le Ministère mettra en œuvre l'Initiative de pointe de la dotation et de la classification, et s'efforcera de veiller à ce que l'effectif civil soit priorisé, doté en ressources et adéquatement surveillé au moyen des initiatives de classification et de dotation électroniques, de nouvelles normes de service pour tous les processus de classification et de dotation, d'un outil de gestion des ressources humaines civiles, ainsi que de mécanismes de surveillance et de production de rapports associés à chacun d'eux.

Pour accroître la sensibilisation à la santé mentale et au bien-être en milieu de travail, la Défense nationale évaluera si la norme sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail peut être mise en œuvre à l'échelle du Ministère afin de favoriser un milieu de travail moderne et habilitant qui appuie le bien-être et l'augmentation de la productivité des employés.

Conformément aux directives du gouvernement du Canada, les responsables de la gestion des RH civiles travailleront en étroite collaboration avec leurs homologues militaires afin d'établir et de maintenir un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. En réponse à l'*Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes* paru en mars 2015, la Défense nationale mettra en œuvre la Politique sur la prévention et la résolution du harcèlement. Cette politique mènera à de nouvelles directives et à de nouveaux messages sur l'importance d'un milieu de travail positif qui, combinés à des mesures du rendement des RH, contribueront à repérer et à combler les lacunes dans la gestion du harcèlement.

La Défense nationale simplifiera les processus opérationnels afin de réduire le fardeau administratif et veillera à se conformer à la directive de la Commission de la fonction publique intitulée *Nouvelle orientation en dotation* afin de tirer parti des gains d'efficacité apportés par l'initiative et d'améliorer le rendement dans ce domaine fonctionnel. Le ministère réorientera ses fonctions de prestation de services pour simplifier les activités et améliorer la souplesse et l'efficience des activités, tirer parti des ressources et faciliter une meilleure prestation de services.

Du soutien continuera d'être accordé aux initiatives de l'*Objectif 2020,* par l'établissement de nouvelles exigences communes en matière d'apprentissage destinées à assurer la conformité avec l'initiative d'apprentissage commune du gouvernement du Canada.

La Défense nationale appuiera la diversité et fera la promotion d'un milieu de travail représentatif de la population canadienne grâce à la mise en œuvre du Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi 2016-2019, qui comprend de nombreuses initiatives comme la dotation ciblée, des programmes de relations externes ainsi que des activités d'éducation et de sensibilisation.

La Défense nationale continuera de rationaliser la formation des civils en examinant le programme d'apprentissage et en veillant à l'harmonisation des exigences d'apprentissage et des exigences opérationnelles, en optimisant l'utilisation de la technologie et en augmentant la rentabilité de l'apprentissage.

Sous-Programme 6.5: Gestion financière

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
20 241 302	20 315 531	20 798 707

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	69	69	69
Civils	349	349	349
TOTAL	418	418	418

Faits saillants de la planification

Pour s'assurer que les FAC disposent de l'équipement dont elles ont besoin, la Défense nationale travaillera de concert avec le ministère des Finances afin de maintenir les niveaux de dépenses actuelles de la Défense ainsi que les augmentations actuellement planifiées.

Pour mieux répondre aux exigences de la Défense nationale, le ministère, améliorera la gestion de son Plan d'investissement. Le plan de travail et les processus de gouvernance améliorés relatifs au Plan d'investissement seront mis en œuvre afin de fournir à la haute direction un cadre de gestion et de contrôle ministériels plus solides. Ces efforts comprendront de l'information de meilleure qualité en matière de gestion des ressources et de l'investissement, des pratiques améliorées d'analyse stratégique et de gestion, qui auront pour effet d'optimiser la planification des investissements tout en assurant la viabilité financière et le maintien d'une plateforme de financement durable pour le programme d'immobilisations.

La Défense nationale continuera de renforcer son cadre de contrôle principal et tirera parti des progrès réalisés à ce jour en ce qui concerne la mise en œuvre de la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor. La réalisation des objectifs du programme continuera de progresser pour mettre en place un système de contrôle interne des rapports financiers fondé sur les risques et voir à ce que ce système soit correctement maintenu, surveillé et examiné.

Pour appuyer la Stratégie d'approvisionnement en matière de Défense, la Défense nationale accroîtra la capacité du processus d'approbation de projets de façon à réduire les risques pour le Ministère liés à la mise en œuvre des capacités. La capacité de détermination du coût de cycle de vie sera élargie grâce à des outils nouveaux et améliorés et à des pratiques exemplaires permettant de garantir l'information sur les coûts sera toujours de grande qualité et fondée sur les besoins des décideurs.

Le Ministère se conformera à la politique de soutien de la Défense de l'OTAN pour fournir à la délégation interarmées du Canada auprès de l'OTAN une politique cohérente et voir à ce que les intérêts du Canada sur le plan des finances et des ressources soient bien représentées dans les programmes de l'OTAN, par l'intermédiaire des divers conseils et comités sur les ressources intergouvernementales de l'OTAN.

Sous-Programme 6.6: Gestion de l'information

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
31 567 385	31 694 895	32 099 438

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	45	45	45
Civils	111	111	111
TOTAL	156	156	156

Faits saillants de la planification

La Défense nationale continuera de mettre en œuvre la Directive sur la tenue de documents du Secrétariat du Conseil du Trésor et de participer à l'initiative pour un gouvernement ouvert. Le ministère mettre en œuvre GCDocs dans son nouveau quartier général au complexe Carling et continuera d'appliquer et mettre en œuvre son plan de gestion de l'information pour veiller à ce que l'information soit gérée en tant que service opérationnel central, dans le cadre d'une initiative pluriannuelle visant la conformité avec la Directive sur la tenue de documents du gouvernement du Canada. En outre, le Ministère continuera de téléverser de nouveaux ensembles de données afin d'appuyer le Plan de mise en œuvre du gouvernement ouvert de la Défense nationale.

Sous-Programme 6.7: Technologie de l'information

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
6 302 132	6 351 623	6 397 325

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	32	32	32
Civils	20	20	20
TOTAL	52	52	52

Faits saillants de la planification

La Défense nationale continuera de veiller à l'utilisation efficace et efficiente de la technologie de l'information en se conformant aux priorités de modernisation des technologies de l'information d'entreprise du gouvernement du Canada, y compris en appuyant les initiatives de transformation. Le ministère continuera de resserrer son partenariat avec Services partagés Canada en vue de garantir sa réussite opérationnelle. Le ministère continuera d'appuyer l'initiative du système de ressources humaines du gouvernement du Canada, tout comme d'autres initiatives liées aux systèmes de rémunération et de pension de la Défense nationale. De plus, le ministère continuera de renforcer sa capacité d'analyse et de renseignement organisationnel d'entreprise.

Sous-Programme 6.8: Biens immobiliers

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
15 785 224	15 999 134	16 172 091

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	36	36	36
Civils	23	23	23
TOTAL	59	59	59

Faits saillants de la planification

Aucune activité en particulier n'est à souligner pour l'année financière en cours.

Sous-Programme 6.9: Matériel

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
26 796 213	26 851 514	27 826 168

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	0	0	0
Civils	10	10	10
TOTAL	10	10	10

Faits saillants de la planification

La Défense nationale améliorera l'approvisionnement militaire et en tirera parti pour appuyer le programme économique global du gouvernement. La responsabilisation et l'attestation à l'égard du matériel seront améliorées à l'échelle du ministère. Des approches tirées de pratiques exemplaires seront appliquées aux dépenses de la Défense dans tout le ministère, à l'aide d'instruments d'approvisionnement contrôlés par la Défense visant à optimiser la valeur. Les initiatives de renouvellement de la Défense continueront de progresser en vue de renforcer l'efficacité de l'administration et de la gestion des stocks et des ressources matérielles.

Sous-programme 6.10: Acquisitions

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
80 266 216	80 506 012	82 757 047

Ressources humaines (ETP)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Militaire - Force régulière	0	0	0
Civils	159	159	159
TOTAL	159	159	159

Faits saillants de la planification

La Défense nationale institutionnalisera les pratiques exemplaires de recours aux protocoles d'entente appropriés pour l'acquisition de biens et de services. Elle établira des politiques, des procédures et des pratiques à cette fin. Des mesure de rendement en matière d'approvisionnement conformes à celles de Services publics et Approvisionnement Canada seront établies et mises en œuvre. La Défense nationale appuiera également la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de Défense dans le cadre des activités d'acquisition de matériel en intégrant des pouvoirs de passation de marché accrus, en appuyant l'examen indépendant des exigences obligatoires générales, et en renforçant la fonction de critique constructive interne.

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations du Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Rapport sur les plans et les priorités sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants peuvent différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web[30] du Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2016
(en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2015-2016	Résultats prévus 2016-2017	Écart (résultats prévus en 2016-2017 moins résultats attendus en 2015-2016)
Total des charges	19 535 078 000	19 046 009 000	(489 069 000)
Total des revenus	493 891 000	482 923 000	(10 968 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	19 041 187 000	18 563 086 000	(478 101 000)

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances) / Dirigeant principal des finances

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017* sont disponibles sur le site Web du Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

- Stratégie ministérielle de développement durable[31]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus[32]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars[33]
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État[34]
- Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices[35]

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exonérations, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*[36]. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

SECTION IV : COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

Ministère de la Défense nationale
101, promenade du Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Canada
Web: http://www.forces.gc.ca

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

ANNEXE DÉFINITIONS

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

Avis concernant les hyperliens

Le Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017 du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes contient des hyperliens vers des sites externes. Ces hyperliens, qui sont soulignés dans le document principal et qui figurent dans la section des notes en fin d'ouvrage, ainsi que dans la version électronique du document, sont cliquables. Le ministère fournit les liens en question uniquement à titre de service et par souci de commodité. Nous n'assumons pas la responsabilité du contenu affiché sur les sites externes. Veuillez noter également que l'indication d'un lien y conduisant ne suppose aucunement que nous approuvons ou recommandons les produits, les services ou les renseignements qui s'y trouvent.

La politique de confidentialité adoptée par un site externe peut différer de celle du site du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Le ministère décline toute responsabilité relativement à l'accès vers tout site Web relié. Quiconque utilise un lien conduisant vers un site extérieur au site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes le fait à ses propres risques.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes s'efforce de fournir des liens vers des sites Web externes dont le contenu est accessible et offert dans les deux langues officielles. Toutefois, cela n'est pas toujours réalisable ou possible.

---

1 Lettre de mandat du Ministre de la Défense nationale, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale

2 Centre de la sécurité des télécommunications, https://www.cse-cst.gc.ca/

3 Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, http://www.mpcc-cppm.gc.ca/

4 Comité externe d'examen des griefs militaires, http://mgerc-ceegm.gc.ca/

5 Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications, http://www.ocsec-bccst.gc.ca/

6 *Loi sur la défense nationale*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/

7 *Loi sur les mesures d'urgence*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-4.5/index.html

8 *Loi sur l'aéronautique*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-2/index.html

9 *Loi sur les pêches*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/index.html

10 Législation et la Défense nationale, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/legislation.page

11 Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/

12 Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats, http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18218

13 Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale

14 Site web du Premier ministre du Canada, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres

15 Remarques sur les ressources humaines (ETP) :

Force régulière :

- L'effectif de la Force régulière est mesuré comme étant l'effectif total de cette dernière, ce qui comprend le personnel affecté aux projets et environ 1 100 personnes en congé sans solde (dont 90 % sont en congé parental).
- À l'heure actuelle, l'effectif de la Force régulière est inférieur de 2 000 à l'effectif autorisé, qui est de 68 000 militaires (+/- 500), en raison d'un taux d'attrition plus élevé que prévu et d'autres facteurs. Selon l'échéancier institutionnel qui détaille les changements annuels apportés aux niveaux de dotation, l'effectif autorisé de la Force régulière sera rétabli avant 2020. Ce taux d'augmentation soigneusement équilibré permet aux FAC d'utiliser pleinement sa capacité d'instruction actuelle, tout en atténuant les conséquences éventuelles d'un recrutement soudain et considérable qui dépasserait la capacité de l'institution de fournir une instruction et des chances d'avancement à point nommé aux nouvelles recrues. L'échéancier institutionnel sera surveillé de près, et des mesures d'atténuation seront promptement appliquées pour garantir le rétablissement prévu de l'effectif autorisé complet de la Force régulière.

Civils :

- On assure la planification de l'effectif civil au moyen d'une enveloppe des traitements et salaires. Aux fins d'établissement de rapports, on mesure l'effectif civil par équivalent temps plein (ETP). Le total des ETP englobe les employés de toutes les catégories (contrats de durée indéterminée ou déterminée, employés occasionnels et étudiants) employés activement et calculés en années-personnes. Par exemple, deux employés à temps partiel peuvent être comptés comme un ETP.
- Les ETP civils prévus pour la main d'œuvre civile comprennent le personnel financé à partir du crédit 5.
- Les ETP civils prévus pour la main d'œuvre civile ne comprennent pas le personnel en congé sans solde.
- La main d'oeuvre civile prévue par ETP doit faire l'objet d'une approbation budgétaire finale.

16 Remarques sur les ressources humaines (Personnel de la Force de réserve):

- La Première réserve est constituée de militaires occupant différentes fonctions au sein des Forces armées canadiennes. Elle comprend les réservistes en service de classe A, qui travaillent et s'entraînent à temps partiel; les réservistes en service de classe B, qui sont employés à plein temps de façon permanente (d'une année à l'autre) ou qui sont employés ou suivent un entraînement à plein temps de façon graduelle pendant plus de 14 jours, mais moins de 365 jours consécutifs; et les réservistes en service de classe C, qui sont employés à plein temps (pour des opérations seulement), mais dont la solde, les avantages sociaux et les responsabilités sont les mêmes que ceux des membres de la Force régulière.
- La majorité des réservistes servent à temps partiel (service de classe A). Le nombre de réservistes en service de classe A diminue considérablement durant l'été, car un bon nombre d'entre eux quittent alors leur unité d'appartenance pour participer à de l'instruction à court terme en service de classe B. En outre, certains membres de la Première réserve sont inactifs. De ce fait, l'effectif total ne constitue pas une image exacte du nombre de militaires en service actif. La partie de la Première réserve qui est en service et qui est rémunérée est comptabilisée et consignée en fonction d'une présence continue annualisée de quatre mois, ce qui permet d'effectuer un calcul plus précis de l'effectif moyen rémunéré. Cette méthode élimine les erreurs causées par la variation du calendrier annuel d'instruction et prend en compte le personnel exempté à court terme des exercices et de l'instruction.
- Les rapports, la planification et les attributions liés à l'effectif moyen rémunéré de la Première réserve sont fondés sur les rapports mensuels fournis par le Sous-ministre adjoint (Finances et services ministériels)/Directeur – Finances et établissement des coûts (Stratégie) et le Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)/Directeur – Système de gestion du personnel militaire.

17 Cadre pangouvernemental, http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/wgf-ipp-fra.asp

18 Descripteurs des secteurs de résultats du gouvernement du Canada, http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx

19 Budget principal des dépenses 2016-2017, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp

20 Prévisions des coûts des opérations majeures continentales des Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-previsions-des-couts-des-operations-majeures-continentales-des-fac.page

21 Prévisions des coûts des opérations majeures internationales des Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-previsions-des-couts-des-operations-majeures-internationales-des-fac.page

22 Les opérations dans le Nord, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord/nord.page

23 Opérations en cours, http://www.forces.gc.ca/fr/operations/en-cours.page

24 Centres de soutien opérationnel, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-soutien/centres-so.page

25 Recherche et sauvetage, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-actuelles/canada-sar.page

26 Forces d'opérations spéciales, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-forces-speciales/index.page

27 Exercices militaires, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-exercises/index.page

28 Force de réserve du Canada, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-force-de-reserve-du-canada.page

29 Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page

30 État des résultats condensé prospectif, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-etat-des-resultats-condense-prospectif.page

31 Stratégie ministérielle de développement durable, Stratégie ministérielle de développement durable

32 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-renseignements-sur-les-programmes-de-paiements-de-transfert-de-5-millions-de-dollars-ou-plus.page

33 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-renseignements-sur-les-programmes-de-paiements-de-transfert-de-moins-de-5-millions-de-dollars.page

34 Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page

35 Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2016-audits-internes-et-evaluations-a-venir-au-cours-des-trois-prochains-exercices.page

36 Dépenses fiscales du Gouvernement du Canada, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp